

Faculté de philosophie, arts et lettres

Le temps d'y penser

Essai en faveur d'une philosophie du passé en
Archéologie

Auteur : Antoine FONTAINE
Promoteur(s) : Charles PENCE et Quentin LETESSON
Année académique 2018-2019
Master 60 en Philosophie

Le temps d'y penser

Essai en faveur d'une philosophie du passé en Archéologie

À mes deux promoteurs, Charles Pence et Quentin Letesson,

À ma maman et mon papa,

À monoureuse,

Merci à tous, je me suis bien amusé.

Chapitre 1. La terre et les étoiles

Entre les pratiques philosophiques et les pratiques archéologiques, il y a comme un monde de différences. Aux premières prête-t-on des qualités de réalisme et de pragmatisme, dans le sens commun du terme, aux secondes le même sens commun attache des valeurs spéculatives plus abstraites. L'Archéologie serait littéralement terre à terre, là où la Philosophie serait éthérée. Et par un raccourci paresseux, on en conclurait que leurs muses respectives n'auraient rien à se dire.

La frilosité à construire ce dialogue se fait d'ailleurs sentir dans les deux parties. Rares sont les archéologues à cautionner une philosophie de l'archéologie, qu'ils envisagent au mieux comme une pratique paresseuse écartée des dures réalités du terrain, au pire comme des élucubrations dangereusement inhibitrices. Les fouilleurs, c'est comme ça qu'ils se nomment eux-mêmes, ont pour credo le geste ; l'archéologie s'exerce, mais ne se discute pas.

De l'autre bord, celui des philosophies des sciences, les gênes et les tensions ne sont pas moins palpables. Ces dernières sont allées jusqu'à la production, parfois violente, de raisonnements soutenus par des syllogismes formellement valides : une philosophie des sciences se construit en présence d'une science, or l'archéologie est une discipline, il n'y a donc pas de philosophie de l'archéologie possible. Fin du débat. Heureusement, la tradition analytique ménage toujours un droit de réponse, qui s'attaquera bien évidemment à la seconde prémisse, soit en prouvant que l'archéologie est bien une science, soit en travaillant de l'intérieur à « scientiser » l'archéologie.

Dans le monde francophone, la séparation s'exacerbe. Il y paraît d'ailleurs davantage possible de penser une archéologie du savoir qu'un savoir de l'archéologie. Les rares à l'oser doivent s'en défendre, le plus souvent en prouvant leur attachement au terrain, mais en séparant le plus clairement possible les deux activités. C'est que l'urgence exige le travail de terrain. En Europe, et certainement particulièrement en France, fouiller, c'est sauver ; il y a peu de temps pour le reste.

Pourtant, une tradition de réflexion de l'archéologie vers l'archéologie existe. Et elle invite à son secours les grands moments de l'épistémologie du vingtième siècle. Cette habitude à part, on l'a nommée « théorie de l'archéologie ». Historiquement, elle trouve son origine dans une volonté de répondre au terrible syllogisme présenté plus haut. Elle s'enracine donc dans une crise, qui a forcé l'archéologie à opérer un tournant

réflexif. À cet égard, la théorie de l'archéologie apparaît comme un discours d'observation de l'archéologie connaissant un but double. D'abord descriptif, ce discours veut correctement comprendre ce qui se déroule dans la pratique archéologique ; ensuite, partant des résultats obtenus, il entend aménager une optimisation épistémologique. Afin de suivre cet effort épistémologique intra-archéologique réalisé dans la seconde moitié vingtième siècle, je vais m'appuyer sur le travail d'Alison Wylie, qui a proposé tout au long de ses recherches d'inspecter l'archéologie avec un biais philosophique. J'insisterai donc particulièrement, dans les pages qui suivent, sur les enjeux et les aspirations philosophiques qui ont guidé les archéologues qui ont commis ce tournant réflexif.

Comme discipline intra-archéologique, il y a des débats quant à savoir si la « théorie de l'archéologie » peut exister comme domaine propre, même si elle est à différencier des théories archéologiques. Dans la suite de ce chapitre, je défendrai une conception philosophique de la théorie de l'archéologie, constituée par un regard autocritique et motivée par une volonté d'amélioration. Ces deux aspects pris ensemble poussent les tenants d'une théorie archéologique d'obédience épistémologique à adopter une posture méta-archéologique, donc forcément philosophique.

Le tournant réflexif en archéologie

Le dernier tiers du 20^e siècle fut l'occasion, en archéologie, d'un tournant réflexif. Moins célèbre que son cousin anthropologique, ce mouvement d'auto-inspection connut deux expressions principales : le Processualisme, aussi labellisé Nouvelle-Archéologie et les Post-processualismes. Dans le courant des lignes à suivre, je m'apprête à comprendre ces efforts internes à l'archéologie non seulement comme des efforts philosophiques, mais aussi comme d'excellents avocats de la cause philosophique au sein de la pratique archéologique.

L'Archéologie processuelle

Dans un article paru au milieu des années 80¹, Alison Wylie s'attache à comprendre l'alors déjà mourant Processualisme archéologique (aussi nommé Archéologie processuelle et Nouvelle Archéologie) avec un regard de philosophe des sciences. Elle commence ainsi son article en citant Carnap, dont la proposition de définition du rôle du philosophe par rapport à la science lui sert de guide pour caractériser ce premier moment réflexif. Le philosophe allemand considérait, dans l'article dont la parution de Wylie marquait l'anniversaire², la philosophie dans un objectif logiciste, dans la mesure où elle permettrait de mettre en évidence les relations syntaxiques internes aux discours scientifiques. Dans cette optique, la stance du philosophe consisterait à « prendre du recul et considérer la science elle-même comme son objet. La philosophie est la théorie de la science »³.

L'Archéologie processuelle, ensemble de pratiques et de motivations théoriques à l'exercice de ces pratiques, est née face à la constatation par un groupe d'archéologues principalement américains que la manière de pratiquer de leurs pairs n'offrait alors aucune chance de passer à un niveau de compréhension du passé à valeur scientifique⁴. Ils regrettaient par exemple que les activités de terrain, parmi lesquelles la fouille occupe évidemment une place de choix, ne débouchaient bien souvent que sur un simple catalogage plus ou moins raffiné. Les catalogues obtenus alors ne parvenaient pas à fournir d'explications sur ce qui, justement, avait été discerné au cours de la

¹ WYLIE A., 1985.

² CARNAP R., 1984.

³ CARNAP R., 1984, p. 6.

⁴ Jusqu'alors, le courant théorique principal de l'archéologie était celui dit de « l'archéologie culturelle », dont la référence était l'ethnologie, et qui visait à classer les différents résultats de fouille selon l'appartenance à tel ou tel groupe, et à établir et périodiser l'aire d'influence de ces groupes.

fouille, c'est-à-dire leur contenu même. Puisqu'elle n'expliquait rien, l'archéologie ne pouvait prétendre être une pratique scientifique. Elle vécut ainsi, par le biais de ce groupe d'agitateurs, sa « perte d'innocence », telle qu'elle fut revendiquée par Clarke⁵.

Sur le plan philosophique, cette perte d'innocence se traduit par la compréhension que toute pratique est guidée par un ensemble de présuppositions théoriques, et que ne pas en avoir explicitement formulé ne correspondait pas à une pratique libre de présuppositions, mais juste à une pratique ignorante de celles qui la guidaient. Il fallait donc, pour ces nouveaux archéologues, impérativement et consciemment s'en fournir. Et quitte à le faire, autant que ces nouveaux préceptes servent à affermir la scientificité de l'archéologie. L'enjeu était donc bien de reprendre et de conserver le contrôle de l'archéologie, notamment grâce à un passage nécessaire par la philosophie. Dans les mots de Clarke, il s'agissait de réaliser « une revue explicite des présuppositions philosophiques qui sous-tendent à, et contraignent, tous les aspects des raisonnements et des concepts propres à l'archéologie »⁶.

Un nouveau couple conceptuel semble ainsi être, à partir de ce moment, réflexivement en construction au sein même de l'archéologie : il y avait d'une part un encouragement à mettre en place une auto-analyse critique, mais aussi la volonté de fournir des alternatives épistémiques aux présupposés que l'auto-analyse aurait dévoilés ; description d'une part, prescription d'autre part. Le détour par la philosophie prenait ici un tour tout pratique. Il consistait principalement en une prospection à la poursuite de théories philosophiques et de modèles recommandés par la philosophie des sciences qui permettraient de fonder au mieux une archéologie cohérente et pertinente par rapport à ses prétentions au statut de science. La théorie retenue fut de type hempélienne, et conjoignait donc un modèle nomologico-déductif, servant à la recherche d'explications, à un modèle hypothético-déductif, sensé tester et confirmer ces dernières. Par ce choix, les archéologues processuels ne dérogeaient pas à la règle de l'époque : le modèle D-N était alors encore le modèle dominant des théories scientifiques. Déductif, ce modèle tend à organiser le passage d'un explanans à un explanandum par une relation logique vérifiée. Nomologique, il exige que ce passage soit nécessaire, et s'opère à partir d'une loi de la Nature. Une méthode scientifique,

⁵ CLARKE D., 1973.

⁶ CLARKE D., 1973, p. 11-12.

consciemment construite et choisie, voilà ce qui fournirait à l'archéologie le statut de science⁷.

Concrètement, cela prit la forme d'un recours plus systématique, dans l'exploitation des ensembles de données, à des méthodes et des raisonnements le plus conformes possible aux précédents modèles. Il fallait donc élargir la base inductive, à partir de cette base établir des lois, et par le recours à ces lois fournir des explications aux phénomènes observés dans la pratique de terrain. Pour le dire autrement, chaque nouvelle fouille devait débiter non seulement avec une question de recherche, mais aussi avec la formulation d'une hypothèse répondant à cette question de recherche, et fonction de lois préétablies. La principale d'entre elles ne fut pas créée de toutes pièces, mais adaptée depuis la biologie. Utilisant comme guide l'idée que les groupes humains sont aussi confrontés à une forme de sélection naturelle, ils parvinrent à contourner le problème, toujours présent dans les cas où l'humain est en question, de l'adéquation entre déterminisme et libre arbitre. Si ce dernier peut s'exprimer au niveau individuel, le groupe n'est lui rien d'autre qu'un macro-organisme pris dans la lutte pour la survie, dont les choix de vie sont motivés par l'adaptation à l'environnement. Dans le chef des nouveaux archéologues, le recours systématique à une loi générale devait sanctifier le passage d'une archéologie sociale à une archéologie scientifique. Dans cette mesure, la fouille constituait la part de confrontation de l'hypothèse, alors sujette à ajustements, avec la réalité. Les ajustements, quant à eux, ouvraient la possibilité d'un raffinement des lois⁸.

Évidemment, ce fut au moment de fournir ces lois explicatives que le programme processualiste connut ses plus sévères désillusions, et c'est à ce niveau qu'il prêta le flanc aux critiques. Il y eut ainsi des critiques externes à l'archéologie, ou provoquées par des débats en relation non directe avec l'archéologie, et des critiques internes à l'archéologie, qui débouchèrent sur un second tournant réflexif.

Les archéologies post-processuelles

Comme le premier, ce second moment du tournant réflexif en archéologie pratique assidument le second ordre réflexif. Mais là où les Processualistes tendaient à

⁷ SALMON M. H., 1996, p. 733-734. WYLIE A., 1996, p. 748.

⁸ SALMON M. H., 1996, p. 735.

ne voir que les éléments en termes d'adaptation environnementale, ceux qu'on a nommés les Post-processualistes insistent sur la capacité de symbolisation des humains, capacité alors perçue comme une véritable propriété de l'espèce⁹. Par le fait de cette considération, la réflexivité se nourrit chez ces derniers d'autres influences philosophiques, et débouche sur une autre forme de conscience. Si l'origine en est toujours l'intelligence de l'existence d'ordres directeurs sous-jacents à la pratique scientifique, cette dernière s'applique plus aux risques de reproductions sociales inconscientes qu'à la volonté d'établir la scientificité de l'archéologie¹⁰. Elle s'attache donc à prendre sérieusement en considération la leçon marxienne sur la force idéologique du discours scientifique.

C'est pourquoi, parallèlement à un réinvestissement de la fonction interprétative, les Post-processualistes se sont attachés à comprendre et intégrer les enjeux politiques inhérents à la pratique de l'archéologie, en tant justement qu'elle est une science. C'est alors dans les théories critiques, telles que proposées par exemple dans les travaux de l'École de Francfort, qu'il convient de chercher les thèses philosophiques servant de raison aux préceptes des archéologies post-processuelles. Ainsi, dans un article fondateur¹¹, Mark P. Leone, Parker B. Potter Junior et Paul A. Shackel reprennent-ils la définition de Raymond Geuss de ce que doit être une théorie critique¹². À sa suite, ils veulent une théorie critique de l'archéologie qui soit émancipatrice de toutes coercitions, même inconscientes. À cet effet, le rôle principal de toute théorie critique est donc bien d'abord de mettre en lumière ces éventuelles coercitions, et les impacts que ces dernières ont sur la production scientifique. Elles apparaissent donc avant tout comme participantes d'un effort épistémologique, dans la mesure où elles sont liées à une volonté de comprendre la construction d'un savoir. Cet objectif est motivé par la conscience du pouvoir involontaire de reproduction sociale que peut exercer toute pratique scientifique. Pour le dire simplement, Leone, Potter et Shackel entendent fonder, et encourager leurs pairs à faire de même, une archéologie doublement politiquement consciente : consciente de sa dette par rapport à une idéologie dominante mais aussi consciente de son influence dans la perpétuation de cette idéologie¹³.

⁹ SALMON M. H., 1996, p. 735-736.

¹⁰ WYLIE A., 1996, p. 748-750.

¹¹ LEONE M. P., POTTER P. B. Jr. et SHACKEL P. A., 1987.

¹² GUEUSS R., 1981, p.1.

¹³ LEONE M. P., POTTER P. B. Jr. et SHACKEL P. A., 1987, p. 284-285.

Le pas à passer, qui se subsume à cet idéal de transparence épistémologique par rapport aux « stand points » idéologiques, est le mouvement proprement émancipatoire des théories critiques. Car le terme « idéologie » a ici toute sa connotation marxiste ; il convoie dans son sillage le champ sémantique de l'exploitation. L'idéologie peut ainsi être une force de justification et de rationalisation d'inégalités injustifiées, sinon fondées par l'idéologie elle-même.

À cet égard, les archéologies critiques ne tendent pas à se construire en dehors de toute politisation, et à alors revendiquer une neutralité axiologique et une parfaite objectivité. Bien au contraire, elles mobilisent le fonctionnement des mécaniques idéologiques pour en faire leurs propres outils de désaliénation¹⁴. Il s'agit de dépasser la conscience et la dénonciation de l'agissement muet de l'idéologie par la proposition de stand points alternatifs ouvrant sur de nouveaux ordres sociaux, peut-être plus égalitaires. Là se greffent aux archéologies post-processuelles critiques tous les courants qui aspirent à une telle désaliénation : l'archéologie féministe, l'archéologie indigène, l'archéologie contemporaine,... La reconstruction du passé se veut ici au service du présent.

Avec ce tableau rapide, il est perceptible que, d'un reproche du positivisme scientifique matérialiste des archéologues processuels, les post-processualistes, par égard aux théories critiques issues de la tradition marxienne, ont encouragé un revirement réflexif. Il ne s'y agissait plus tant de fournir à l'archéologie des fondations solides, mais bien d'inscrire la réflexivité au cœur même de la pratique. La méthode retenue, inspirée des théories des savoirs situés, fut la mise en évidence de non-dits dans un premier temps, et le remplacement de ces non-dits par des programmes délibérément politiquement engagés dans un second temps.

¹⁴ Précisons cependant que certaines théories du « savoir situé » revendiquent une objectivité plus sûre depuis leur point de vue. Leur argumentaire veut simplement que ce soit uniquement le savoir construit à partir du point de vue des dominants qui soit arbitraire, dans la mesure où, même inconsciemment, ils sont en balance vers la chute. Le point de vue du dessous, des dominés n'a quant à lui rien à perdre à exposer la vérité. Voir par exemple Donna HARAWAY, 2007.

Les archéologies processuelles et post-processuelles ou une philosophie de l'archéologie

Décrire et prescrire

Alison Wylie, et donc moi à sa suite, n'avons pas mobilisé gratuitement l'instance carnapienne sur le second ordre philosophique. Cette position, qui définit la philosophie comme la logique de la science, permet d'argumenter en faveur d'une compréhension de ces tournants réflexifs nourris de philosophie comme autant de véritables efforts philosophiques en eux-mêmes.

Ce que Carnap défend indiscutablement, c'est la situation d'observateur extérieur du philosophe par rapport à la science. Le philosophe n'a pas pour tâche de pratiquer la science, mais de la prendre comme son objet d'étude. Son rôle est de comprendre les articulations syntaxiques qui prennent place dans les sciences en tant qu'elles peuvent être considérées comme des langages particuliers. Le philosophe a alors pour but de produire ce que Carnap nomme une « théorie des sciences », soit un véritable métadiscours sur le discours scientifique¹⁵.

De cette programmation, force est de constater que la volonté de maîtriser analytiquement le formalisme des sciences n'a pas nécessairement débouché sur des compréhensions fines du travail scientifique, et de la « chaîne de pensées » qui le constitue¹⁶. Ces exercices formels, qui caractérisaient la vocation philosophique par rapport à la vocation des sciences empiriques dans le chef de Carnap, se révèlent stériles par leur oubli du contenu scientifique, et ont été progressivement oubliés par les philosophes des sciences. Car si les sciences empiriques sont bien en partie des discours formels traversés par des relations syntaxiques déterminables, elles ne sont pas que ça. Elles se distinguent ainsi par des domaines d'application à leurs formalisations : les nœuds que structure le langage ne sont pas vides de matière. C'est le regard logique qui les dé-substantialise, en vue de faciliter leur axiomatisation¹⁷.

Est cependant restée d'application en philosophie des sciences, de la stance carnapienne, l'insistance sur la mise en place d'un second ordre, qui serait le point de vue propre au philosophe¹⁸. Ce dernier doit permettre au philosophe de développer le

¹⁵ CARNAP R., 1984, p. 6.

¹⁶ WYLIE A., 1985, p. 478.

¹⁷ WYLIE A., 1985, p. 479.

¹⁸ WYLIE A., 1985, p. 479.

discours de description de l'activité scientifique, qui inclut aussi une compréhension de la manière avec laquelle cette dernière fonctionne. Ce geste de description/compréhension peut évidemment être opéré depuis l'extérieur de la science, alors cible de l'étude dans un sens carnapien, mais rien n'interdit qu'il se fasse en interne. Il implique seulement, en effet, que ce soit alors la science du praticien qui soit inspectée par ce dernier. À cet égard, les efforts entrepris par les archéologues processuels comme par les archéologues post-processuels présentent l'aspect d'efforts philosophiques, dans la mesure où ils furent conduits par des inquiétudes de second ordre, et au moyen d'abord d'un métadiscours.

Mais plus encore, une exigence, qui est née de la critique de la stérilité des formalismes en tant qu'étude philosophique d'une science, veut que ces dernières soient en rapport direct avec ce qui constitue les problématiques quotidiennes du praticien. Une philosophie des sciences, sans aller nécessairement jusqu'à avoir des prétentions fondationnalistes, doit être utile au bon fonctionnement de sa science cible. Comme le dit Alison Wylie, le travail philosophique consiste à « rendre les fondements conceptuels de la pratique explicites, les soumettre à une critique systématique, en comprendre les implications et leur imaginer des alternatives »¹⁹. Là se fait sentir le couple conceptuel de la description/prescription auquel les archéologues processuallistes ont ouvert l'archéologie. Ce faisant, ils sont clairement parvenus à s'assurer, grâce à leur appartenance directe à l'archéologie, que ce travail de nature philosophique « ait pour origine et touche directement à la pratique de recherche »²⁰.

¹⁹ WYLIE A., 1985, p. 479.

²⁰ WYLIE A., 1985, p. 479.

Une innocente perte d'innocence

D'un point de vue philosophique, depuis les débats internes à l'épistémologie, les tentatives de la Nouvelle Archéologie à mieux fonder la scientificité de l'archéologie apparaissent être les meilleures justifications à la pratique d'une philosophie professionnelle de l'archéologie. Pour le dire de façon provocatrice, le recours à la philosophie qu'a suscité la « perte d'innocence » archéologique ne s'est pas déroulé sans une certaine candeur²¹. Les archéologues processualistes, sans doute peu aguerris aux disputes des philosophes, n'ont ainsi pas su saisir le caractère forcément polémique de tout modèle épistémologique. À cet égard, Alison Wylie liste trois types de raisons au constat d'échec adressé à la Nouvelle Archéologie. Ces critiques appartiennent en propre au domaine philosophique.

Il y a en premier lieu les adresses d'incompatibilité entre les modèles positivistes, en particulier le modèle nomologico-déductif, et les sciences humaines. Pensé à l'origine pour la physique, son import à l'archéologie paraît épistémologiquement maladroit. La critique touche ici à la nature sociale de l'archéologie, que les nouveaux archéologues entendaient remplacer. Dans la volonté de produire une archéologie dure, ils ont confondu le modèle des sciences physiques au degré de certitude qui leur est habituellement attribué²².

Mais plus encore, et ce sera là le deuxième type de critique, il y a la question de la validité intrinsèque du modèle nomologico-déductif, que ce soit pour les sciences naturelles hors de la physique ou par la physique elle-même. Ainsi, les critiques soulignent ici la pauvreté descriptive de ce modèle, construit comme un parfait a priori en dehors de toute prise en compte historique, et seulement motivé par l'idéalité de son application. Ce débat n'était déjà plus neuf au moment de l'import, et s'articulait notamment autour de la naïveté manifestée à l'égard de l'empirisme tel que prôné par le modèle hempelien. Ce que ce modèle oubliait de considérer, c'était justement la part subjective de la composition de la base d'induction²³. En effet, le modèle D-N assoit sa validité par la déduction nécessaire d'une explication à un phénomène cible depuis le confort objectif d'une loi. Pourtant, pour établir cette loi, il admet le recours à l'induction. La loi est donc construite par rapport à l'observation répétée d'une certaine

²¹ WYLIE A., 1985, p. 480-481.

²² WYLIE A., 1985, p. 481.

²³ WYLIE A., 1985, p. 481-482.

régularité dans l'expression d'un phénomène. La loi, par principe objective, est donc, dans son origine, subjective puisque dépendante d'un observateur. L'observation est elle aussi « théorico-dépendante »²⁴. Par rapport à ces dernières critiques, Alison Wylie relève même une forme d'incohérence logique dans la volonté de se réclamer de ce modèle tout en désirant fonder une archéologie n'ayant plus à souffrir de la subjectivité inhérente à ses observations par la formulation de questions de départ précises censées orienter les choix, donc la subjectivité, dans la construction du répertoire de données. Pour le dire plus simplement, les nouveaux archéologues se réclament d'un modèle niant l'apport de l'objectivité tout en reconnaissant par ailleurs la part importante que celle-ci joue dans la composition de la base inductive, et là se joue l'incohérence relevée par la philosophe.

Il y eut enfin l'héritage polémique. Dans la brèche ouverte par les nouveaux archéologues s'est engouffrée, à leur invitation, cette habitude toute philosophique de la *disputatio*. Ainsi, face à un problème mis en évidence, à savoir le manque de scientificité de leur discipline, et avec une méthode choisie pour s'en sortir, le modèle nomologico-déductif, ils n'ont pu être que les témoins de la polymorphie et de la multiplicité des solutions proposées. Le débat ayant acquis une dangereuse autonomie conceptuelle, c'est à son origine même qu'il fut attaqué ; c'est-à-dire au niveau de l'utilisation de propositions philosophiques en archéologie. Ce fut là le troisième type de critiques prononcé à l'encontre de l'archéologie processuelle : qu'elle forçait un mariage de raison qui n'avait pas lieu d'être entre deux entités de natures complètement différentes. Toujours aujourd'hui, c'est souvent cette position qui prédomine, trahie par la méfiance accordée aux théoriciens de l'archéologie²⁵.

Pourtant, ces constatations militent bien en faveur d'un mieux philosophique en archéologie, tant elles sont révélatrices d'une façon incorrecte d'accompagner épistémologiquement cette pratique scientifique. Ces trois types de critiques pris en compte, une présence philosophique aguerrie aurait pu, je le pense, éviter les abîmes que ces dernières dénoncent. Ce n'est donc pas tant la présence de propositions philosophiques en archéologie, pleinement justifiées à partir de l'émergence d'inquiétudes de second ordre, qu'il convient de remettre en cause, mais bien la façon dont les théories philosophiques ont été importées en archéologie.

²⁴ WYLIE A., 1985, p. 482. Cette idée générale a été exprimée par KUHN T., 1969.

²⁵ WYLIE A., 1985, p. 482.

Les trois types de critiques peuvent être expliqués par une même dynamique générale. Simplement, le premier moment du tournant réflexif en archéologie n'a pas assez réalisé sa propre autocritique. En cherchant à se fonder comme science, il a oublié à quel genre de sciences il pouvait prétendre, et la place particulière qu'occupent la physique et les mathématiques dans l'histoire de la pensée. L'incohérence logique, relevée par Alison Wylie, aurait été aisément évitée par un même mouvement d'auto-situation critique. Et voici déjà les deux premiers volets de la critique correctement adressés. Pour le troisième, la résolution est triviale. Ainsi, les débats créés autour de la façon correcte d'appliquer le modèle nomologico-déductif auraient connu une tout autre nature, puisque la solution retenue aurait sans doute été une autre au premier chef. En revenant sur le fameux couple description/prescription, qui caractérise la position philosophique par rapport aux travaux scientifiques, on perçoit clairement que c'est le premier terme qui a fait défaut ; le pas de côté semblait alors incomplet²⁶.

Reste à savoir à qui incombe la charge de ce pas de côté pour le cas de l'archéologie. Aux philosophes certainement, du moins dans un sens néo-carnapien : décrire et prescrire depuis l'extérieur, mais motivé par des inquiétudes générées directement par la pratique. Ainsi, le philosophe ne doit pas « rentrer tout en armes »²⁷ dans l'archéologie, il doit y être invité par les archéologues ; son extériorité ne doit pas être un point de vue de Sirius, mais elle doit être exercée depuis l'intérieur des problématiques de la pratique. En somme, le retour réflexif appartient bien aux archéologues, qui par ce mouvement invitent les philosophes à les aider dans une démarche d'autocritique descriptive valable et dans le choix de théories philosophiques cohérentes par rapport aux objectifs archéologiques d'une part, et à la nature de l'archéologie d'autre part²⁸.

²⁶ WYLIE A., 1985, p. 482-485.

²⁷ Ces mots sont de Hegel. HEGEL G. W. F., 1993.

²⁸ WYLIE A., 1985, p. 485-487.

Réflexivité opérée à partir des données

Le tournant réflexif a permis de thématiser une forme de philosophie en archéologie, qui par rapport à des objectifs de fondation ancrés dans la pratique, prenait sur elle d'opérer une autocritique descriptive et des repensés cohérents de la pratique elle-même. C'était donc bien ici <l'archéologie> qui était ciblée par l'implémentation d'un discours philosophique au sein de la pratique archéologique. Une autre façon de faire, je pense, pourrait résider dans la problématisation de données précises propres à l'archéologie. Ce ne serait donc plus un repensé d'ensemble qui serait ambitionné, mais bien la greffe d'un discours de nature philosophique sur un mode plus local, où une donnée a justement pu être problématisée en des termes non-archéologiques. Ainsi défini, mon projet se rapproche des objectifs de ceux d'une analyse conceptuelle, qui vise par le recours à un discours de nature philosophique à clarifier un concept en usage dans une science.

En réponse à la mobilisation précédente de Carnap, je commencerai ici par citer Bertrand Russell pour qui : « Dans tout problème philosophique, nos investigations partent de ce qu'on peut appeler des « données », par quoi j'entends ces matériaux de la connaissance commune »²⁹.

Ce qu'évoque Bertrand Russell dans ce passage, ce ne sont indiscutablement pas les données dans le sens de celles qui sont acquises par les différentes pratiques scientifiques, mais bien ce qui constitue une forme de connaissance partagée, immédiate, précédente à tout effort de rationalisation. Ces données forment donc une connaissance première, voire primitive, qui, par extension, peut servir à fonder une connaissance des choses particulières hors de notre expérience personnelle³⁰. Enfin, la connaissance des choses particulières peut être systématisée par la science. Cette dernière, comme la philosophie d'ailleurs, n'a donc pas d'autre choix que de mobiliser ces données comme points de départ, et d'en hériter les qualités comme les défauts, faute de l'existence d'une connaissance assurée a priori. Il est d'ailleurs admis, depuis les causeries de Russell, qu'il est obligatoire, pour qu'une science fonctionne, qu'elle s'accorde sur des visions du monde partagées qui passeront pour être ces fameuses

²⁹RUSSELL B., 1929, p. 55.

³⁰RUSSELL B., 1929, p. 55.

données de base. En ce sens, ces dernières relèvent du paradigme, dans le sens kuhnien du terme, qui encadre la pratique³¹.

Plus loin dans le texte dont est issue la première citation, Bertrand Russell signale que l'on peut accorder à ces données des degrés variables de certitude, qui sont à verser à leur tour dans l'ensemble des données lui-même, constitué par nos connaissances « vagues, complexes, et inexacts que le philosophe a pour tâche d'analyser »³².

Par là peut poindre une programmation à une philosophie analytique des sciences ; c'est du moins ce en faveur de quoi j'argumenterai par la suite. Cette philosophie ne prendrait plus pour cible une science dans son ensemble, mais bien des détails internes à celle-ci. Comprenons que là où il y a science, il y a toujours quelque part un matériau de base fondé autour de ces données, dans le sens russellien du terme, dont l'incertitude s'est atténuée par la systématisation. Cette programmation voudrait simplement inverser la première citation du philosophe anglais pour aboutir à un syllogisme du style :

- là où il y a des données telles que définies par Russell, il est possible de construire un problème philosophique qui analyserait ces données ;
- les sciences consistent en des systématisations de connaissances particulières tirées de l'appréciation de ces données ;
- il est donc possible de construire une philosophie des sciences qui aurait pour cible la présence de ces données dans les sciences.

Même plus qu'une question de potentialité, il y aurait ici une démarche qui relèverait du devoir philosophique, dans la mesure où il s'agit bien là d'une tâche.

Or, force est de constater que l'archéologie, avant ou après toute prétention au statut de science, n'échappe pas à ce sort du raffinement entrecroisé de données russelliennes³³. Ainsi, elle apparaît à certains égards comme un système qui articule entre elles des séries d'éléments, habituellement appelées « données archéologiques », dont la constitution répond assez bien au développement du philosophe anglais. Si l'on remonte à rebours ce développement en fonction de l'archéologie, on aboutira bien,

³¹ Tel qu'on peut le trouver défini dans la postface de KUHN T., 1969.

³² RUSSELL B., 1929, p. 57.

³³ RUSSELL B., 1929, p. 56.

depuis les données archéologiques, à des données russelliennes caractérisées par des degrés divers d'incertitude.

Si certaines de ces données sont donc bien assurées, telles que la localisation, d'autres sont plus sujettes à caution. Bien souvent inférées à partir d'autres données, elles ne peuvent prétendre à l'immédiateté des données russelliennes. Mais remontons encore une fois le cours de leur composition, et d'inférence en inférence, nous retrouverons une origine issue de la connaissance commune. La donnée archéologique, à cet égard, a très bien pu hériter de la donnée russellienne son aspect vague, complexe et inexact.

J'argue donc en faveur d'une philosophie de l'archéologie qui aurait pour objet cible ces données. L'enjeu ne serait donc plus un refondé de l'archéologie, considérée comme un ensemble, grâce à un mouvement de description/prescription. Plus humblement, l'effort philosophique consisterait en une compréhension rationnelle de ces données, qui permettrait peut-être de justifier pourquoi l'ensemble fonctionne. Ce retour à la pratique est au goût du jour, et procède d'une confiance accordée, presque comme une prémisse, à l'effectivité des sciences étudiées.

Parmi ces données, une variable exerce un rôle tout particulier au sein de la systématisation archéologique : la variable temporelle. En effet, elle assure à elle seule une grande partie de la pertinence de l'archéologie, si cette dernière est considérée comme la science qui a pour tâche d'étudier les fragments matériels du passé. Sans la variable temporelle, et par cette conception de l'archéologie qui reste majoritaire³⁴, l'archéologie n'aurait aucune raison d'être ; ou elle serait au mieux une vague sociologie matérialiste truffée d'erreurs.

Cette variable est pourtant souvent considérée comme conceptuellement acquise. Passé le défi technique que représente la datation d'un objet archéologique, elle n'est plus remise en question, et pour le mieux sans doute. Le travail de l'archéologue n'est pas de fonder le fonctionnement de l'archéologie, mais de faire fonctionner l'archéologie. Et force est d'admettre que cette science a connu des succès, et que donc elle fonctionne.

Seulement, considérant cette variable temporelle selon la programmation construite à partir de la lecture de Russell, elle apparaît bien comme relevant, par écho,

³⁴ Une démarche d'épistémologie de l'archéologie française s'attache pourtant à redéfinir l'archéologie à partir du présent. Voir par exemple OLIVIER L., 2017.

des connaissances « vagues, inexactes et complexes que le philosophe a pour tâche d'analyser »³⁵. Bien que sensiblement objectivée, notamment grâce aux techniques de datation, elle n'en procède pas moins d'une habitude humaine qui n'a elle rien d'objectif : celle de compter le temps. Elle a ainsi une filiation en ligne directe avec les données du sens commun de Bertrand Russell. Elle peut donc être la matière première d'une enquête philosophique qui ne pourra rien faire d'autre qu'« examiner et purifier notre connaissance commune en se servant d'elle-même, en postulant les canons qui nous ont permis de l'obtenir, et en les appliquant avec plus de soin et de précisions »³⁶.

Pour se convaincre de la pertinence de développer une telle analyse, une simple problématisation en termes de phénoménologie du direct peut paraître suffisante. Cette problématisation, qui prendra la forme d'une expérience de pensée, se veut en écho direct des développements récents de l'épistémologie archéologique française, qui propose de voir aujourd'hui dans l'archéologie mieux que la science qui étudie le passé au travers de ses objets. Laurent Olivier a ainsi précisé qu'une archéologie présentée comme science qui étudie le présent des objets du passé serait une définition bien plus proche de la réalité. En gardant cette nuance sur la présence des objets archéologiques, je propose donc la construction mentale telle que :

Trois objets sont rassemblés sur une table. Deux sont en céramique ; le dernier en bois. L'un sert à contenir du café, l'autre a été laissé là par une archéologue qui étudie la transition néolithique en Belgique et le dernier est inspecté pour figurer dans un travail sur l'art des armes ornées du Pacifique Sud. Un seul a donc d'emblée une connotation archéologique, le contenant à café étant taxé de trivial, l'objet en bois de tribal. L'objet archéologique semble donc considéré avant tout en fonction de sa « passéité », bien qu'il soit présent au même titre que les autres sur la table du laboratoire.

C'est afin de fonder cette différence, qui se traduit dans le concret par des usages différents, sur des bases rationnelles que j'ai entrepris la rédaction de ce travail. Ces usages différents sont, pour le cas de la céramique et de l'arme pacifique, fort proches. De fait, les deux sont mobilisés à des fins d'études. La différence tient en ce que la céramique est considérée parce qu'elle présente un lien avec le passé. L'autre, s'il peut avoir une origine temporelle autre que le présent, n'est étudié qu'en fonction de son

³⁵ RUSSELL B., 1929, p. 57.

³⁶ RUSSELL B., 1929, p. 56.

programme décoratif, qu'en tant qu'il est un objet d'art. Il ne s'agira pas ici de remettre en cause l'édifice archéologique construit autour de l'habitude de compter le temps, mais bien de proposer une compréhension de cet état de fait assez étrange, de proposer un modèle théorique dans lequel l'utilisation archéologique du temps fonctionne.

Pour opérer cette philosophie du temps en archéologie, je suivrai différentes pistes, et appliquerai un postulat de base, qui indique que la solution proposée ne sera pertinente que si le problème est pensé prenant place dans une relation symétrique entre l'objet et l'archéologue. C'est pourquoi la première piste consistera en une considération sur deux théories issues de l'anthropologie qui permettraient de briser la dyssymétrie entre le sujet et l'objet. Ce seront donc respectivement les théories de l'agentivité et la notion de résonateur périsologique qui seront tour à tour inspectées. Par après, je me pencherai sur la possibilité de voir en l'objet archéologique un objet disséminé, tel qu'entendu par Alfred Gell. Avant de conclure, je resituerai les acquis dans un tableau de la durée que j'emprunterai à Gaston Bachelard.

Dans les deux prochaines étapes de ce travail, j'aurai recours à la notion d'objet archéologique. D'abord pour en fournir une compréhension sociale, ensuite pour y développer une potentialité processuelle. Avant de ce faire, il convient donc d'apporter ici la définition de travail que cette notion recouvrira. Par défaut, l'objet archéologique doit être entendu dans cet essai en tant qu'un artefact au singulier, étudié dans le présent dans la mesure où il peut documenter le passé.

Il est clair que dans un isolement pareil, un artefact n'a que peu d'intérêts dans le déroulement de la pratique scientifique de l'archéologie. Pour faire sens, un objet doit être replacé dans des séries plus larges, elles-mêmes contextualisées. L'objet archéologique évolue au sein de corpus, et ce sont ces derniers qui constituent la base inductive de la pratique archéologique.

Cependant, ce travail n'est pas une étude archéologique, mais bien une proposition d'un modèle théorique du recours au temps en archéologie. C'est pourquoi je me permettrai d'asseoir mon propos sur une base différente de celle des archéologues. Le présupposé à l'origine de cette réduction est le suivant : ce qui vaut pour le simple vaut pour le multiple. Ainsi, j'argue que ce qui sera établi pour l'unité le sera aussi pour le général.

Par ailleurs, je pense que ce problème est aussi un problème de focale : il revient à celui qui observe de définir l'unité. J'ai dit que, par défaut, elle serait ici l'artefact archéologique. Mais il serait tout aussi pertinent de considérer comme un objet archéologique une structure, une coupe stratigraphique, un bâtiment complet, voire un site dans son ensemble. En ce qui concerne ma méthodologie, les mêmes dynamiques seraient en jeu.

À chaque fois que cela sera pertinent, je placerai moi-même la focale, de façon à ne pas laisser le choix. Les avancées dans le modèle seront ainsi, avant d'avoir recours à des exemples théoriques précis, validées par rapport à l'objet archéologique de la problématisation, c'est-à-dire une céramique néolithique. Cette dernière sera donc l'exemple intuitif de la suite de ce travail.

Chapitre 2. Un détour par l'anthropologie : le tournant ontologique

Le précédent chapitre se terminait par une mise en situation qui avait pour objectif de souligner la présence phénoménologique coïncidente de trois types d'objets différents : un objet du commun, un objet d'art dit ethnographique ou tribal, et un objet du passé. Pour commencer ce chapitre, je tenterai de formuler cette expérience sous la forme d'une question normative. Pour tenter d'y répondre, je suivrai la piste d'une intuition qui a d'abord vu le jour dans la socio-anthropologie française, et dont les préceptes se sont révélés particulièrement féconds en archéologie.

Le premier de ces préceptes est issu des considérations de Bruno Latour sur la place des objets dans le tissu des relations sociales. Grâce à une définition de l'action sans recours à l'intentionnalité, il parvient à ménager une place pour les non-humains parmi les étants agissants. Dans une théorie de l'archéologie, et dans le but de mieux cerner la différence entre un objet archéologique et d'autres objets, cette idée apparaît d'emblée attrayante. Elle sera donc utilisée non seulement pour définir ce que représente socialement un objet archéologique, sans pouvoir espérer par là approcher ni son essence ni un fondement rationnel à son utilisation archéologique, mais aussi pour asseoir l'importance du pôle objectif dans la relation archéologique. Ce sera d'ailleurs la fonction archéologique qui se révélera déterminante dans la distinction entre artefacts archéologiques et les autres objets.

Par après, pour tenter d'injecter les problèmes de temporalité, ce sera plutôt l'état d'esprit qui voit en l'objet archéologique un objet du passé que j'inspecterai. Pour ce faire, j'aurai recours aux travaux de Pierre Lemonnier, pour qui un objet peut connaître, en plus d'une fonction effective qui correspondrait à son usage commun, un rôle dans la définition intriquée d'un tout mêlant activités, émotions et perpétuations de ces activités. Par ce détour, je montrerai en quoi un regard seulement social sur les spécificités de l'objet archéologique se montrera insuffisant à fournir plus avant des raisons valables au recours à la notion de passé en archéologie.

À question sociale, réponse sociale

Il va de soi que la formulation de la question orientera le reste du développement ; son apparence normative ne masquera pas son fond hypothétique. Cette question articulera les trois termes entre eux et par rapport à une explication souhaitable ouvrant sur un champ de recherche précis. La voici :

Faut-il expliquer la différence précédemment mise en scène dans l'utilisation synchronique d'un objet du commun, d'un objet d'art et d'un objet archéologique par une différence d'investissement social motivé par des intérêts différents ?

Investissement social ; les mots sont lâchés, impossible de les rattraper. Ils orientent la suite de ce chapitre vers des théories ayant d'abord cours en sociologie, en ethnologie et en anthropologie. Et avec ces théories viennent forcément les réflexes méthodologiques qu'elles convoient.

Parmi ces derniers, l'un renvoie à l'aube du siècle précédent, dans la mesure où il s'adresse à l'un des fondateurs de la science sociologique : Émile Durkheim. Ce réflexe, sans doute malheureux, nous invite à étendre les résultats obtenus par le chercheur français par rapport au sacré à d'autres catégories intellectuelles, dont celles qui ont consacré la différence mise en évidence par l'expérience de pensée du chapitre précédent.

Ainsi, le sacré, dans les travaux d'Émile Durkheim, trouve son origine dans des moments de grâce collective. Ces moments voient donc l'accession de ce qui est ressenti par la communauté comme une réalité exogène aux honneurs du sacré. Le fait religieux trouve alors son explication dans une conservation plus ou moins pérenne d'un sentiment collectif puissant cristallisé autour de ce qui a accédé au statut de sacré à l'étape précédente. Chez le sociologue du début du siècle, le sacré est sacré parce qu'il a été investi comme tel par une communauté³⁷.

Si une analogie rapide est établie entre le fait religieux et les différenciations générales en catégories ayant cours au sein d'une société, une réponse bien simple à la question normative précédemment posée est automatiquement générée ; et elle est affirmative. Puisque les différences entre objet d'art, objet du commun et objet archéologique sont des catégories qui valent dans notre société, cette différenciation en catégories peut s'expliquer par des manières différentes de socialement investir les

³⁷ DURKHEIM E., 1912, livre III, p. 394-402.

objets. Par ailleurs, il peut être opportun de relever ici que la catégorie du sacré est avant tout une rationalisation *a posteriori* d'une expérience forte vécue sur un mode intra-communautaire. L'investissement des objets par notre société comme des objets d'archéologie, quant à lui, répond plutôt à une confrontation avec l'altérité : il apparaît à cet égard aussi comme une réponse *a posteriori*, mais caractérisant un élément originellement exogène à notre société. Cet investissement est aussi une appropriation.

Pourtant, la réponse est frustrante, en partie sans doute parce que l'analogie est abusive, mais aussi parce qu'elle paraît instinctivement dangereusement tautologique. Car il en va des objets comme de toutes les autres choses, ils sont forcément socialement investis. Ainsi, pour le cas envisagé dans la question de départ, elle veut simplement qu'un objet réponde d'une catégorie particulière car c'est de cette manière qu'il est considéré, ce qui revient presque à dire qu'il est tel quel car il est tel quel. Pour mieux s'en rendre compte, il suffit de retourner la proposition et d'essayer de savoir pourquoi un objet est considéré comme appartenant à une certaine catégorie. Le tout au social, s'il n'est pas critique, dans un sens où il permet de dénoncer de malheureuses évidences, est une position intellectuellement insatisfaisante.

Voici cependant un de ces réflexes, bien caricaturalement présenté ici, qui a fait école dans les sciences sociales. Bien souvent, la désincarnation des réalités sociales a poussé jusqu'à ne les voir évoluer que dans un empyrée d'une pureté exceptionnelle, presque axiématique, fait uniquement de liens sociaux. Dans ces cieux, tout s'explique par le social, surtout le social lui-même. Une maison, dans ces contrées idéales, n'est même pas un bâtiment, elle est un modèle de parenté. Comment alors espérer fonder en terme de sciences sociales, ce qui est pourtant le but de ce chapitre, une différence dans l'utilisation d'objets matériels ?

Des critiques internes heureusement existent, et s'organisent même parfois en courant. Je vais donc, afin d'accomplir l'objectif que je me suis fixé au début de ce chapitre, mobiliser l'un d'entre eux : la version latourienne du tournant ontologique. Ce dernier a ainsi l'avantage de parvenir à incorporer, au moins en partie, le social dans un réseau comprenant une matérialité, voire des objets matériels. Et la piste refroidie des sciences sociales se trouve d'un coup réchauffée.

Le tournant ontologique à la façon de Bruno Latour

Bruno Latour, inclassable intellectuel, formule ainsi infiniment mieux que moi la circularité théorique afférente au tout au social³⁸. Dans un repensé fondamental de la place des différents actants dans ce qu'il nomme les réseaux sociaux, il tend à redéfinir l'ontologie de chacun d'entre eux. Et parmi ces actants, le technologue inclut évidemment des humains mais aussi, et c'est là une partie de son originalité, des non-humains.

L'origine de sa réflexion remonte à un double étonnement. En fait, il fut étonné de constater que les sociologues manifestaient de l'étonnement face à la solidité du lien social, qu'ils étaient alors parvenus à désincorporer parfaitement³⁹. Dans leur modélisation, le lien social, s'expliquant par sa propre action, ne pouvait connaître d'origine à sa solidité que sa solidité propre. Jouant le rôle d'une invisible valence, il organisait les acteurs entre eux dans un cadre qu'il définissait au premier abord justement en organisant les acteurs entre eux. Et le serpent continuait de se mordre la queue⁴⁰.

Pour répondre à cet étonnement convenu, Bruno Latour mit en évidence un oubli majeur. Ces sociologues du lien social, comme il les appelle, avaient laissé tout à fait de côté l'Être, ainsi que ses incarnations, les étants. En remarquant cette absence, il ouvrit la sociologie à un tournant ontologique, puisqu'il forçait à repenser l'opposition habituelle des sciences sociales entre les humains-sujets et le monde-objet grâce à un statut ontologique plus rassembleur, celui des étants⁴¹.

Une large partie du travail de sociologue de Bruno Latour est donc consacrée à démontrer la valeur sociale de ce qui était habituellement laissé de côté par les sociologues, c'est-à-dire le deuxième pôle de l'opposition entre les sujets et les objets. Il le fit en partie en soulignant la capacité à agir des choses non-humaines dans le monde social. Par la suite, je me référerai à la catégorie des actants pour évoquer cette capacité d'action, bien que Latour lui-même n'use pas de ce terme⁴².

³⁸ LATOUR B., 2006, p.91-101.

³⁹ Voir par exemple, avec tout le respect dû à son importance, les atomes de la parenté tels que proposés par Claude Lévi-Strauss. Ces atomes montrent une abstraction parfaite d'une réalité qui connaît pourtant des avatars matériels.

⁴⁰ LATOUR B., 2008, p.152. LATOUR B., 2006, p.97-98.

⁴¹ KELLY J. D., 2014, p. 262-265. Ce que Latour appelle la « contre-révolution copernicienne » : LATOUR B., 2013, p.104-108.

⁴² KELLY J. D., 2014, p. 262.

Les humains agissent, voilà un fait, mais qu'ils ne soient pas les seuls à le faire, cela reste à démontrer. Il convient donc d'abord de s'accorder sur une définition de l'agir qui ne soit pas trop kantienne, c'est-à-dire sans référence explicite à l'acte de délibération⁴³. La solution de Bruno Latour, qui ne se retrouve pas textuellement dans son travail, se comprend cependant bien en filigrane. Il en va de l'agir latourien comme de beaucoup d'autres éléments de la pensée du sociologue : il ne se comprend qu'en réseau. Apparaît comme agissant tout ce qui établit une différence dans le développement d'une action, et ce avec un but précis. À cet égard, les actants latouriens existent, au moins en partie, sur le mode d'une entéléchie⁴⁴. Il y a donc, dans le règne de l'agentivité, de l'espace pour un dédoublement de l'agir : tous les agirs sont par défaut tels que définis plus haut, mais certaines expressions de l'agentivité renvoient à l'exercice d'une intentionnalité. La porte sur gonds constitue un excellent exemple : elle produit une différence considérable et précise dans le déroulement de l'action qui consiste à se rendre d'un côté à l'autre d'un mur maçonné ; elle y ménage une percée qui ne requerra pas le travail d'un maçon pour être rebouchée⁴⁵. La porte est en ce sens bien un actant latourien, bien qu'elle soit non-humaine.

Nous voici donc, avec Bruno Latour, en compagnie d'un sociologue qui parvient à penser la place des objets de tous les jours dans la trame sociale qui constitue nos vies. D'emblée, ce premier volet du tournant ontologique pourrait se révéler intéressant pour aborder la spécificité de l'objet archéologique, et donc de préciser un peu la réponse apportée à la question normative ayant ouvert ce chapitre. Il va donc s'agir, à partir de maintenant, de retourner des armes en partie utilisées par les archéologues, les acquis du volet matérialiste du tournant ontologique, afin de mieux comprendre leurs relations aux objets à partir desquels ils travaillent. Peut-on ainsi espérer socialement fonder la différence entre un objet du commun, un objet d'art et un objet archéologique à partir des théories de Bruno Latour ?

⁴³ LATOUR B., 2006, p. 102.

⁴⁴ KELLY J. D., 2014, p. 263.

⁴⁵ LATOUR B., 2008, p. 153-155.

L'objet archéologique est-il un actant latourien ?

La notion qui heurte, au moment d'un penser latourien de l'objet archéologique, est celle, évoquée plus haut, d'entéléchie. Car si objectif précis d'utilisation il y a, force est d'admettre que l'archéologue semble avoir détourné les objets de leurs éventuelles fonctions premières. Ainsi, la finalité visée par les archéologues dans les objets qu'ils étudient n'est jamais celle pour laquelle chacun d'eux fut créé ; l'archéologue utilise les fourchettes comme des cales-portes. Je m'explique. Admettons qu'un objet est toujours désigné en vue d'exercer une fonction précise, celle-là l'archéologue la reconnaîtra⁴⁶. Empiriquement cependant, une personne qui décrit le faire d'une archéologue remarquera qu'elle n'utilise pas l'objet qui se trouve dans ses mains de la manière pour laquelle il a été désigné. L'objet archéologique connaît donc une utilisation archéologique qui ne correspond pas à son utilisation séculaire.

Cependant, rien n'empêche, dans les travaux de Bruno Latour, qu'un objet considéré comme un actant connaisse plusieurs finalités, pourvu qu'il en connaisse au moins une. Ainsi, la condition suffisante pour accéder à ce statut n'est pas celle de l'ingénieur, qui vise une parfaite adéquation entre ce que permet la forme d'un objet et sa fonction, évoluant ainsi dans le registre de la causalité. Bien plus, la condition suffisante est simplement celle de l'introduction « d'une différence dans le déroulement de l'action d'un autre agent »⁴⁷. Une fourchette a été désignée dans le but d'amener proprement de la nourriture depuis une assiette à la bouche, mais elle peut aussi se révéler diablement efficace quand il s'agit de maintenir ouverte la percée ménagée dans le mur par la porte. L'utilisation d'objets en tant qu'objets archéologiques – comme supports à une étude, pour les faire figurer dans un musée, ... - s'inscrit bien dans un tissu d'actions sociales, et y introduit effectivement une différence précise. À cet égard, les objets archéologiques sont bien des actants, du moins au sens latourien du terme. Même plus, on pourrait dire d'eux qu'ils sont des actants au carré. Ainsi, ils sont, consciemment ou non, considérés par les archéologues comme tels, conviction qui

⁴⁶ C'est du moins un des objectifs avoués de l'archéologie. Voir par exemple le concept de « chaîne opératoire » de A. Leroi-Gourhan. Pour la première occurrence : LEROI-GOURHAN A. 1964, vol. 2, p. 14. Selon F. DJINDJAN, 2013. Évidemment cependant, il y a débat sur la possibilité même d'opérer cette reconnaissance : SALMON M. H., 1996, p. 736.

⁴⁷ LATOUR B., 2006, p. 103.

semble indispensable à la construction du discours archéologique⁴⁸. Mais ils sont aussi actants à l'insu de ces derniers, et justement grâce à leurs travaux, au titre d'objets archéologiques.

L'objet archéologique serait donc, en retournant la proposition, cet actant particulier qui introduit une différence dans le déroulement de l'action archéologique. Reste à savoir en quoi consiste cette différence, recherche qui équivaldrait presque à éclairer la substance de l'objet archéologique. À cet égard, force est de constater, de concert avec Latour, « qu'il doit exister de nombreuses nuances métaphysiques entre la causalité pleine et la pure inexistence. Outre le fait de déterminer et de servir d'arrière-fond de l'action humaine, les choses peuvent autoriser, rendre possible, encourager, mettre à partie, permettre, suggérer, influencer, faire obstacle, interdire et ainsi de suite »⁴⁹. Si la conceptualisation de l'objet archéologique en fonction de l'actant latourien s'arrêtait à cette étape, il y aurait deux problèmes majeurs qui s'offriraient à la critique : le premier renverrait à une permissivité abusive de la catégorie ; le second, en lien avec le premier, serait le risque de circularité dans la définition.

En fait, ces deux écueils ont pour origine une même tautologie élémentaire, qui voudrait que des choses, des non-humains, soient archéologiques pour l'unique raison qu'elles s'inscrivent dans un contexte d'utilisation répondant à une nature archéologique. Avec une telle définition en effet, il y aurait assez peu d'artefacts de la vie professionnelle d'un archéologue qui ne pourraient être considérés comme des objets archéologiques. De plus, dans le cadre de cette tautologie, le problème de la définition de l'objet archéologique serait reporté au niveau d'une définition d'un contexte archéologique, ce qui paraît être une tâche encore moins aisée. Cependant, la considération pour une telle tautologie ne procéderait que d'une compréhension pas assez fine du volet matérialiste latourien du tournant ontologique. Un archéologue de terrain, sur un chantier, utilise des pelles, des truelles, des tamis, et bien d'autres outils encore. Ces derniers n'accèdent pas pour autant au statut d'objets archéologiques.

⁴⁸ Un débat a eu cours en théorie de l'archéologie, qui visait à déterminer si oui ou non l'objet archéologique joue un rôle de preuve contraignante, notamment à cause de sa fonction première. Il me semble, pour des raisons logiques, qu'il est impératif que ce soit le cas. Sans quoi, la moindre fiction créée autour d'un objet pourrait accéder au statut de discours scientifique au même titre qu'une recherche archéologique.

⁴⁹ LATOUR B., 2006, p. 103-104.

Je pense que faire accéder le non-humain au statut d'actant, c'est un peu le dé-cristalliser. En l'inscrivant dans des réseaux où elle aurait des rôles à jouer, Bruno Latour ménage à la chose la capacité de revêtir différentes casquettes et, par ces casquettes, de préciser sa place dans un réseau. Il n'y a pas un mécanisme nécessaire qui, à partir d'un réseau donné, aboutirait à une détermination définitive de tous les actants de ce réseau. Aussi, il convient de ne pas tomber dans le travers inverse, et de considérer qu'à partir d'un statut particulier accordé aux actants, il serait possible de déterminer la nature d'un réseau. Pour m'expliquer plus simplement, et pour répondre au double problème soulevé plus haut, je vais reprendre la définition latourienne de l'actant, et tâcher d'y injecter le problème qui nous occupe. La proposition ainsi obtenue voudrait que :

Un actant archéologique est tout objet qui introduit une différence dans le déroulement de l'action d'un agent archéologue.

Avec une telle définition, le risque de sur-permissivité évoqué plus haut apparaît très clairement. Dans le cas de notre mise en situation initiale, l'archéologue buvait du café dans une tasse alors qu'il étudiait la céramique proto-historique. Indéniablement, cette tasse apporte une différence dans le déroulement de son action. Peut-elle ainsi entrer dans la catégorie des objets archéologiques ? La réponse est évidemment non. Il convient donc de corriger la proposition de définition de l'actant archéologique. Je propose :

Un actant archéologique est tout objet qui introduit une différence dans la construction d'un discours archéologique.

Évidemment, il convient maintenant de définir ce qu'est un discours archéologique. C'est donc une autre version du problème de la définition de l'objet archéologique par son contexte qui point ici. La définition de ce dernier constituerait un travail en soi, tant elle obligerait à fonder philosophiquement la science archéologique en elle-même, ce qui éloignerait trop le présent essai de son objectif déclaré. Il semble bien qu'avec Latour il est impossible de se passer d'un cadre préexistant, un *a priori* nécessaire auquel attacher tout le reste. C'est pourquoi, pour le moment, il peut être suffisant de s'accorder sur l'existence d'un discours scientifique qui s'appellerait archéologie fonctionnant sur un ensemble de méthodes rendant compte d'un consensus critique. Cette concession faite, la définition du cadre nécessaire relèverait d'une

démarche empirique. La différence en question dans la définition, quant à elle, serait donc tout élément entrant en résonance avec le fonctionnement abstrait de ce discours, c'est-à-dire constaté par le biais des méthodes relevées lors de la démarche empirique. Ainsi, et par ce petit détour, sont au moins écartés les outils archéologiques, j'entends les pelles et autres truelles. S'ils introduisent effectivement une différence dans la conduite de l'archéologie, cette dernière est pratique, et ne renvoie en aucun cas au fonctionnement abstrait du discours archéologique.

Ainsi, tous les précédents éléments rassemblés, la différence sociale entre un objet du commun, un objet artistique et un objet archéologique paraît pensable à l'aide du volet matérialiste latourien du tournant ontologique. Ce dernier, en effet, veut qu'un non-humain puisse être un actant inscrit dans un réseau d'actants ponctuant le déroulement de l'action d'un agent. Parmi tous ces actants, l'objet archéologique serait un objet qui répondrait à une courte critériologie. Un objet archéologique, socialement parlant, est tout objet qui :

- subit un examen archéologique exercé par un.e archéologue
- introduit une différence, constatée lors de cet examen, dans la construction du discours archéologique.

Cela ne revient pas à dire, comme c'était le cas avec Durkheim, qu'un objet est archéologique car il est investi comme tel. Plutôt, s'il fallait résumer mon propos en une phrase accrocheuse, je dirais qu'un objet est archéologique quand il a pu être investi comme tel.

Des esprits directs diraient, et ils n'auraient pas tort, qu'un objet archéologique est souvent un objet du commun ou un objet d'art – là justement se joue la possibilité de la fluctuation dans la différence apportée. Les mêmes esprits ajouteraient peut-être que, simplement, un objet archéologique est souvent un de ces types d'objets qui aurait vieilli – et la problématique motivant ce travail de se trouver résolue. Ils passeraient là, je pense, à côté d'une nuance essentielle, celle qui indique que l'archéologie connaît une fonction propre à ses objets cibles. L'objet archéologique peut être un objet usuel, ou même un objet d'art, mais là ne réside pas la différence qu'il apporte au fonctionnement du discours archéologique. C'est la considération pour cette première nature qui induit la différence, et non cette première nature elle-même.

Mais s'ils ne sont pas simplement vieux, d'où leur vient leur « passéité » ? La céramique protohistorique rubanée, quoiqu'actant archéologique, côtoie toujours nos tasses à café sur nos tables de laboratoire. Le problème à l'origine de cet essai ne peut être entièrement adressé par les termes du volet matérialiste latourien du tournant ontologique. L'institution de l'objet comme un actant archéologique ne peut permettre, dans un même mouvement, la justification du rapport au passé de ce même objet.

S'il est à déplorer qu'il soit impossible de fournir à l'aide de la théorie de l'actant latourien une définition épistémologiquement solide à l'objet archéologique, avoir théorisé l'agentivité sans intentionnalité de ce dernier présente un avantage certain. Car s'il est actant, l'objet archéologique pourra constituer un pôle incoutournable dans une relation qui le liera à un individu. Si le déséquilibre traditionnel entre sujet/objet avait été conservé, jamais l'objet archéologique n'aurait pu passer pour ce pôle. Ce détour était donc nécessaire pour parvenir à penser une certaine objectivité dans la tentative de fonder rationnellement le passé archéologique, qui sans ça aurait pu rester une fiction entièrement subjective. La fin de ce chapitre sera l'occasion d'illustrer un peu cette agentivité non-intentionnelle, en exposant le pouvoir de conforter certaines dispositions d'esprit qu'exercent des objets spécifiques.

Le volet matérialiste du tournant ontologique et le rapport au temps

Le concept de « résonateur périssologique » de Pierre Lemonnier

Une manière d'aborder les problèmes de temporalité dans les théories du tournant ontologique réside dans les thèses développées par l'un des proches collaborateurs de Bruno Latour. Tout en conservant les propositions principales de ce dernier, à savoir la considération pour des réseaux construits autour d'actants et d'agents, Pierre Lemonnier introduit un nouveau concept qui permettrait, de façon détournée, d'introduire une théorie du passé. Le chercheur, français lui aussi, parle ainsi de « résonateurs périssologiques »⁵⁰ afin de théoriser l'étrange pouvoir qu'ont certains objets à agir comme des catalyseurs à certaines activités sociales, voire comme des aide-mémoires.

Pierre Lemonnier a ainsi remarqué, dans une démarche de terrain qui conjoint à l'anthropologie du lointain l'anthropologie du proche, que la simple présence de certains objets suffisait parfois à construire dans leur périphérie des comportements sociaux parfois complexes. Ces comportements ne pourraient virtuellement pas prendre place en leur absence. Ces objets, pourtant des simples actants, n'en sont donc pas moins au centre d'un réseau d'agents voyant leurs actions presque inconsciemment déterminées par leur présence. Sans eux, ces agents n'auraient simplement pas de raison de mettre en place ce réseau.

Comme je le disais plus haut, les exemples du chercheur français proviennent de ses nombreux terrains, et constituent par la variété de ces derniers une base inductive suffisamment valable. Son hypothèse parvient ainsi à couvrir des domaines aussi éloignés que la collection de modèles réduits de voitures de course des années cinquante⁵¹ que les rituels *songen* pratiqués par les ankaves de Papouasie-Nouvelle-Guinée⁵². Afin de faciliter la compréhension théorique élargie de ce que recouvre la notion de « résonateur périssologique », je vais exposer ce que Pierre Lemonnier a tiré de l'étude de ce rituel.

Ce dernier, en se refusant à désincarner son observation du *songen* du monde matériel dans lequel ce rituel funéraire prend place, a perçu le rôle prépondérant qu'il fallait accorder à un objet particulier : le tambour psychopompe. L'utilisation de cet

⁵⁰ LEMONNIER P., 2012, p. 127.

⁵¹ LEMONNIER P., 2012, p. 99-118.

⁵² LEMONNIER P., 2012, p. 124-127.

objet, contrairement à beaucoup d'autres en Papouasie-Nouvelle-Guinée, présente la spécificité de ne pas convier au rendez-vous cérémoniel la moindre trace de croyance chrétienne. Fait rare dans ces régions de syncrétismes, les morts ankaves ne rejoignent pas le Paradis judéo-chrétien. La « Bonne Nouvelle » ne semble donc pas, à cet égard, pouvoir altérer la solidité du fait social *songen*, qui persiste, par son exécution, à ne pas ménager d'après vie pour les morts qu'il célèbre. C'est cette solidité que la notion de « résonateur périssologique » propose de comprendre, du moins en ce qui concerne l'ancrage matériel du rituel mortuaire, conçu comme une large part de sa performance. C'est l'utilisation effective des tambours qui amène ainsi les endeuillés à se réunir, et à agir selon le *songen*. Otons les tambours, et c'est là l'hypothèse de Lemonnier, et ce sont toutes les représentations sociales abstraites qui encadrent son utilisation qui s'effondreront. Le rituel n'est pas le tambour, n'est pas son utilisation, n'est pas les représentations sociales qui le motivent : il est un tout cristallisé autour de cet objet⁵³.

Ainsi, la théorie du « résonateur périssologique » se veut être une formalisation de cette intuition. Elle tend à rendre compréhensible un ensemble de quatre points communs que Pierre Lemonnier a cru discerner dans des situations où des objets étaient mobilisés lors d'activités sociales qui ne pourraient virtuellement pas prendre place en leur absence. En passant en revue ces points communs, je verrai en quoi ils peuvent se voir endossés par un objet archéologique, la céramique proto-historique de la situation paradoxale de l'introduction par exemple.

Les trois premiers de ces points communs renvoient à la capacité de communication des objets. Non seulement ces objets provoquent simultanément l'irruption d'actions et de pensées, ce qui est un premier point commun⁵⁴, mais aussi ils tiennent un propos sur ces pensées et ces actions. L'objet apparaît à cet égard comme la face matérielle d'un discours sur un ensemble de faits sociaux ; il est l'un des interlocuteurs d'une communication non-verbale⁵⁵. Bien souvent, et ce sera là le troisième point commun⁵⁶, le discours tenu par ces objets est en partie normatif, dans la mesure où il livre les fondements, presque les raisons, de la relation sociale particulière dans laquelle s'insère leur utilisation.

⁵³ LEMONNIER P., 2012, p. 124-127.

⁵⁴ LEMONNIER P., 2012, p. 119-120.

⁵⁵ LEMONNIER P., 2012, p. 120.

⁵⁶ LEMONNIER P., 2012, p. 120-121.

La quatrième ressemblance tient dans le rapport à l'environnement matériel que l'objet exerce. Les acteurs qu'il invite à sa périphérie, évidemment, s'inscrivent dans le monde. Mais les pensées qu'il provoque, et cela est moins clair, ont aussi un fort ancrage matériel. Celles-ci peuvent ainsi être des souvenirs de sensations, des plans d'actions, ou même des interprétations du monde. Conséquemment, le discours non-propositionnel tenu par ces objets, dans toutes les dimensions de leur usage – fabrication, description, usage effectif – a naturellement une référence réaliste incontournable. Ils sont, au moment de leur utilisation, les meilleurs avocats muets à la cause même de leur utilisation⁵⁷. Si ces quatre points communs s'éclairent par l'exemple des tambours psychopompes ankave, il convient surtout de les valider en tant que critères pour le cas de la céramique protohistorique.

Mis.e en présence d'un tel objet, un.e archéologue met en place toute une série de comportements précis, qui connaissent des raisons dans le chef de ce dernier. L'archéologue agit, et connaît les raisons de ses actions. Si il ou elle mesure le diamètre à l'ouverture, à la base, à la panse et la hauteur de la céramique, ce n'est pas un plaisir gratuit. Une réflexion guide les gestes ; et le premier critère est validé. Il est commun de miser sur la surdité des pots, mais pas sur leur capacité de communication. Pourtant, il pourrait être envisageable de voir en eux les destinataires d'un message dont les archéologues seraient les destinataires. Ce message dirait quelque chose du style : « et si tu prenais mes mensurations, cela pourrait être intéressant, tu pourrais le mettre en écho avec d'autres et m'insérer, voire préciser une typologie ? » Pour fictionnelle qu'elle est, cette interpellation souligne l'agentivité effective de l'objet dans la relation archéologique, ce dernier restant une « preuve contraignante ». La céramique protohistorique ne dit rien, simplement communique-t-elle une disponibilité à être traitée scientifiquement d'une manière précise, ce qui constitue sa fonction archéologique.

Les « résonateurs périssologiques », à la vue de ces quatre points communs, sont donc des objets particuliers qui se mettent au service d'un discours. Il ne s'agit pas là de leur fonction, mais d'une forme de méta-usage ; leur fonction effective appartient à la série des caractéristiques pouvant provoquer le discours. Ils sont périssologiques dans la

⁵⁷ LEMONNIER P., 2012, p. 122-127.

mesure où ils insistent, à leur propre façon, sur la validité d'un système qui justifie leur utilisation⁵⁸. Bizarrement, les « résonateurs périsnologiques » sont tous des marteaux : ils enfoncent le clou.

Jusqu'à présent, le rapport au temps n'est pas flagrant dans l'hypothèse de Pierre Lemonnier. Mais imaginons un instant des objets qui s'inscrivent, et provoquent, une relation sociale précise s'organisant autour de l'évocation du passé. Pierre Lemonnier nous livre par exemple le cas des voitures de course miniatures de son enfance, et de la communauté qui les collectionne. La présence de ces modèles réduits, que ce soit sur le coin d'un bureau ou dans une vitrine, agit à la façon d'un signe de reconnaissance. Il suffit qu'un collectionneur en aperçoive une pour reconnaître à coup sûr un autre afficionado. Elles consacrent ainsi l'occasion d'engager une conversation qui évoquera tour à tour les grandes courses de leur jeunesse, les héros qui les ont gagnées, bref qui portera un regard tendre sur un passé révolu⁵⁹. Le pouvoir périsnologique de ces maquettes consiste donc dans l'appui qu'elles apportent à la mémoire des collectionneurs, bien que ce ne soit pas là leur fonction. Elles « attirent et mélangent les pensées, et créent par là de la sociabilité »⁶⁰. Ce ne sont pas les voiturettes qui se souviennent de la victoire d'Ayrton Senna en 1991 à Interlagos⁶¹ ; simplement permettent-elles aux enthousiastes de sports moteurs de se reconnaître et par là même de provoquer l'évocation de souvenirs. Cette évocation de souvenirs et d'émotions est un fait social particulier qui n'aurait pu prendre place en l'absence de la voiturette : les fans ne se seraient pas identifiés, et chacun aurait continué sa passion sans en faire part à l'autre. Dans cette mesure, les modèles réduits sont bien le prétexte nécessaire à l'élaboration d'une relation sociale particulière s'organisant autour du partage de souvenirs d'un passé révolu, bien qu'ils ne soient pas nécessaires à la simple existence de ces souvenirs.

L'archéologie peut-elle passer pour ce genre de relation sociale, dont les résonateurs périsnologiques seraient les objets archéologiques, comme peut le valider la

⁵⁸ LEMONNIER P., 2012, p. 129-130.

⁵⁹ LEMONNIER P., 2012, p. 101-103.

⁶⁰ LEMONNIER P., 2012, p. 117.

⁶¹ Les modèles réduits évoqués par Pierre Lemonnier sont ceux de son enfance ; la Mac Laren d'Ayrton Senna n'en fait sûrement pas partie. On me pardonnera cet anachronisme, je ne suis pas moi-même un amateur.

critériologie des quatre points communs ? Cette analogie, sûrement en partie abusive, est au moins à explorer pour en apprécier les avantages.

L'archéologie, sans être rituelle, constitue bien une exception culturelle contemporaine. Elle peut être, en tant que mouvement intellectuel, localisée, documentée et donc étudiée au même titre que n'importe quelle autre réalité sociale, ancrée dans un contexte culturel précis. Si elle a connu des évolutions, à l'instar du contexte, elle semble cependant perdurer ; elle fait donc preuve d'une certaine solidité. Sa caractéristique principale n'a ainsi que peu changé : elle est la volonté de comprendre le passé grâce à des objets. À l'image de la relation des collectionneurs, elle est un ensemble de pratiques qui s'organisent autour d'une persistance du passé dans le présent.

Dans cette acception de l'archéologie, les objets archéologiques seraient, a minima, des résonateurs périssologiques. Ils auraient donc le pouvoir, dans le sens où ils seraient la condition nécessaire, de mettre en place la relation archéologique. Leur présence, ressentie comme un écho du passé dans le présent, justifierait le discours sur le passé dans le présent. Ils auraient ainsi, selon les trois points communs qui caractérisent cette hypothèse, une capacité évocatrice, communicatrice et justificatrice. Ils provoqueraient des comportements, sembleraient discourir muettement sur ces comportements, et ce en les avalisant. Le quatrième point commun découle des trois premiers : les objets archéologiques militeraient silencieusement pour leur recours comme objets archéologiques. Ils soutiendraient que soit tenu, grâce à leur présence, un discours sur le passé.

Une différence majeure apparaît cependant à ce stade, notamment en regard de l'exemple des voitures de course. Dans le cas de ces dernières, le pouvoir périssologique était en quelque sorte de rappeler, de revenir sur, le contenu d'un souvenir et d'en provoquer son évocation. En fait, les collectionneurs parlaient d'eux, et les modèles réduits soulignaient leur parole, leur servaient d'aide-mémoire. Avec les objets archéologiques, c'est le plus souvent impossible. Le passé convoqué est tout différent, dans la mesure où ils ne concernent les archéologues que scientifiquement. Aucun ancrage personnel, aucun rappel d'émotions ; pour la grande majorité des études,

le passé archéologique n'est plus l'histoire de personne⁶². C'est important de le souligner, Lemonnier ne produit pas d'exemple qui pourrait s'apparenter plus directement aux objets archéologiques que les modèles réduits de voitures ancêtres. Dans ce dernier cas, la fonction périssologique ne justifiait pas un intérêt pour le passé mais bien l'évocation de ce passé avec d'autres passionnés : il s'agissait d'un événement social. Car le but de Lemonnier est bien de montrer, avec différents exemples, que le monde matériel joue un rôle important dans ce que les anthropologues appellent la reproduction sociale, à savoir la perpétuation de certains dispositifs sociaux. À aucun moment donc n'a-t-il l'ambition d'explorer une relation particulière avec le passé par sa théorie de la périssologie.

Mais si comme les objets des exemples de Lemonnier, les artefacts archéologiques sont parvenus à ancrer solidement un exercice particulier, qu'ils ont rendu pérenne la pratique de l'archéologie, c'est qu'ils fournissent au système des raisons qui justifient leur utilisation. Ils pourraient donc appartenir, dans leur nature archéologique, à cet ensemble d'objets qui peuvent « jouer un rôle dans l'activation simultanée de divers systèmes d'inférences qui renforcent la solidité d'un système de pensée »⁶³. Dans les exemples de Lemonnier, cela traduisait le pouvoir de certains objets, comme les tambours psychopompe et les voiturettes de course, de maintenir des expressions communautaires précises. Dans le cas de l'archéologie, le système de pensée en question serait celui qui fait des objets archéologiques des objets comprenant une part de passé, traversés par une forme de « passéité ». Si périssologie il y a, ce n'est donc pas, comme c'était le cas dans l'exemple des maquettes de voitures de course, comme expression matérielle de souvenirs personnels, c'est-à-dire dans l'évocation du passé en soi. La périssologie archéologique, si elle existe, ne permet pas la répétition du passé dans le présent, ce qui équivaldrait à avoir fondé rationnellement la « passéité » des artefacts archéologiques. Bien plus, elle s'implique, peut-être fallacieusement, dans l'auto-justification de cette pratique par elle-même. L'objet archéologique, comme résonateur périssologique, connaît un méta-usage proche de sa fonction. Archéologiquement, il est utilisé comme un objet pouvant renseigner, d'une manière ou

⁶² Des articles qui traitent archéologiquement des objets appartenant à la vie de l'archéologue existent. Voir : BLAISIG J.-M., 2017. La volonté de traiter archéologiquement le passé proche fut d'ailleurs l'événement déclencheur du premier retour réflexif de l'archéologie sur elle-même ; voir BONNICHSEN R., 1973.

⁶³ LEMONNIER P., 2012, p. 129-130.

d'un autre, le passé ; son pouvoir périssologique, quant à lui, consiste à affirmer cette possibilité, ce qui ne constitue en rien une justification suffisante.

Ce passage par la théorie de Pierre Lemonnier me permet donc de proposer l'intéressante hypothèse d'un rôle que joueraient les objets archéologiques eux-mêmes dans la perpétuation de l'évidence qui veut qu'ils peuvent être utilisés comme objets du passé. Mais elle ne me permet pas de justifier rationnellement cette utilisation. Aussi, cette hypothèse souligne l'importance qu'aura, dans la présente proposition de résolution de ce problème, une part de subjectivité. Car si, du point de vue social, l'utilisation archéologique d'artefacts apparaît presque comme une fiction auto-entretenue, il me faudra impérativement impliquer ceux pour qui cette fiction fait sens, c'est-à-dire les archéologues.

S'il était effectivement possible de développer une discussion comprenant une problématique temporelle dans les parages des théories matérialistes ontologiques, il est maintenant clair que ces dernières ne peuvent servir à fonder rationnellement la « passéité » des objets archéologiques. Cependant, ce chapitre connaît quand même certains résultats.

Le premier concerne la nature sociale des objets archéologiques. Ces derniers, à la lumière des thèses de Bruno Latour, apparaissent ainsi être des actants dans un réseau particulier, évoluant en interconnexion fine avec ce réseau. Dans cette considération, on parvient à mieux comprendre la différence entre un objet du commun, un objet d'art et un objet archéologique. Et celle-ci tient en fait dans la capacité que les objets ont à instaurer une différence dans le déroulement d'une action, sans rien perdre de leur nature multiple. Aussi, ce concept de l'action a-t-il permis de trouver un appui, dans la littérature, au postulat avancé dans l'introduction : des théories pensant une symétrie entre le pôle sujet et le pôle objet de relation sujet/objet existent et fonctionnent. Du point de vue d'une épistémologie générale de l'archéologie, le détour latourien permet de déboucher sur une autre constatation. Cette dernière renvoie aux risques de circularité qui résident dans une tentative de définition de l'objet archéologique par la science archéologique, et vice-versa. Ces risques sont symptomatiques de l'interconnexion fine, précédemment relevée, prenant place au niveau social. Il est ainsi apparu dangereux de reporter le problème du statut étrange de l'artefact archéologique au niveau d'une compréhension de l'archéologie en tant que science qui étudie les objets du passé. Pour se sortir de ce mauvais pas, il importe de distinguer le contenu théorique et pratique de l'archéologie de sa cible dans le monde. Aussi, il convient d'opérer une distinction nette entre la place que peut occuper l'objet archéologique dans la pratique de l'archéologie et la place qu'il peut occuper dans un métadiscours sur l'archéologie ; en aucun cas les deux fonctions ne peuvent coïncider.

Encore, Latour a permis d'établir une saine distinction entre agissements et actions. Si dans les deux cas une agentivité est à l'œuvre, elle ne relève pas d'une même qualité. Les agissements sont réservés aux acteurs, et impliquent de l'intentionnalité, là où les actions peuvent être le fait de tous les étants. L'objet archéologique, pour sa part, se cantonne évidemment au niveau de l'agentivité simple, sans trace d'intentionnalité.

Un autre résultat de ce chapitre rappelle les « vanités », tant il est révélateur d'une sourde emprise que les objets peuvent exercer. À sa lumière, on en perçoit mieux leur influence idéologique. Pour les objets archéologiques, cela se traduit sous la forme d'une acception qui voit en eux les principaux justificateurs de leur rôle de témoins du passé, sans cependant pouvoir établir cette qualité sur des bases rationnelles.

Ainsi, la part de passé des objets archéologiques leur semble encore échue, sans plus d'arguments qu'au départ. Le prochain chapitre, qui quittera progressivement les théories anthropologiques, ethnologiques et sociologiques, s'attachera donc à cette recherche. Cela se fera en majeure partie grâce à des concepts faisant la part belle au dynamisme.

Chapitre 3. De l'anthropologie à la philosophie : inscription de la notion de processus

Le précédent chapitre fut l'occasion d'une utilisation détournée de concepts propres à l'anthropologie et la sociologie afin de les appliquer aux spécificités des objets archéologiques. Ces deux notions, le concept d'actant de Bruno Latour et le concept de résonateur périssologique de Pierre Lemonnier, s'organisent autour d'une troisième : l'agentivité. Ce recours pirate, partiellement réflexif, à ces deux constructions théoriques a permis non seulement de préciser la place de l'objet archéologique dans un réseau social précis, mais aussi d'en faire une des composantes clés de ce réseau. Heureusement pour la suite de cet essai, je n'y ai pas trouvé matière à adresser de façon satisfaisante la problématique principale de ce travail. L'utilisation temporelle de l'objet archéologique ne peut être fondée ni par l'actant latourien ni par la résonance de Pierre Lemonnier. Tout au plus un rapport minime avec la mémoire des agents fut-il mis en évidence, sans que cela ne puisse réellement concerner l'objet archéologique dans la mesure où le passé concerné n'est pas celui des archéologues.

Dans ce chapitre, et en lien évident avec la notion d'agentivité/agency, je vais achever le détour anthropologique entamé au précédent chapitre par un nouveau jeu autour d'un autre concept ; celui d'« objet disséminé », tel qu'il est proposé par Alfred Gell. Pensé d'abord pour rendre compte d'une conception universalisant l'art tout en se passant d'un recours à l'esthétique⁶⁴, cette idée intervient dans la conclusion de son dernier ouvrage, le posthume *Art and Agency*⁶⁵. Elle permet de thématiser, à partir d'un point de vue extérieur, la capacité qu'une intentionnalité a de se faire remarquer au travers de différents indices. L'« objet disséminé » se présente donc comme la totalité de ces indices éparpillés dans l'espace et dans le temps. Il peut être, à cet égard, polymorphe. Les exemples d'Alfred Gell sont l'art marquisien, les sculptures Malangan, l'œuvre complet de Marcel Duchamp et les maisons de réunion maories. Indiscutablement, l'anthropologue anglais vise par ce concept des ensembles faisant corps organique préférentiellement artistique ; cela en lien avec le but avoué de son ouvrage. Aussi, là où le précédent chapitre s'intéressait à l'agentivité intrinsèque de

⁶⁴ BLOCH Mau., 1999, p. 119.

⁶⁵ GELL A., 1999.

l'objet, c'est à dire celle de l'action, celui-ci prendra plus en compte le pôle intentionnel de la notion, et donc l'agentivité de l'agent qui se cache derrière l'objet.

Pourtant, toujours dans l'esprit de l'adaptation de concepts exogènes à la théorie de l'archéologie, j'entends avoir recours à l'objet disséminé d'Alfred Gell pour mettre en scène la qualité processuelle des objets archéologiques. Cela implique que je fasse de ces derniers des exemples valables de la notion gellienne. Cette tâche ne me paraît pas impossible, dans la mesure où un archéologue aurait pu commettre ces lignes pour rendre compte de ses ambitions à approcher l'humain derrière l'objet :

« (...) Et ceci d'autant plus si nous considérons « les personnes » non comme des organismes biologiques clos, mais comme tout objet ou événement d'un contexte donné, d'où nous inférons par abduction l'agentivité (agency) et la personnalité.

Vu sous cet angle, une personne ou l'esprit d'une personne ne sont pas de simples coordonnées spatio-temporelles. Ce sont des réseaux d'événements biographiques, des mémoires d'événements, un ensemble dispersé d'objets matériels, des traces et des restes qu'on peut attribuer à une personne et qui, une fois réunis, témoignent de l'agentivité et de la passivité de la personne durant une carrière biographique qui pourrait se prolonger bien après la mort biologique. La personne est donc conçue ici comme la somme des indices qui témoignent, pendant la vie et après sa mort, de son existence particulière. Parce qu'elle est une intervention dans le milieu causal, l'agentivité personnelle produit un « objet disséminé », c'est-à-dire l'ensemble des différences matérielles d'un « état de fait », d'où on peut inférer, par abduction, une agentivité particulière »^{66 67}.

⁶⁶ GELL A., 1999, p. 267.

⁶⁷ Ces lignes entreraient en résonance, pour n'importe quel étudiant francophone en sciences historiques, avec cet extrait, que l'on doit à Marc Bloch : « Le bon historien, lui, ressemble à l'ogre de la légende, là où il sent la chair humaine, il sait que là est son gibier ». Marc BLOCH, 1949, p. 18.

L'objet archéologique comme un « objet disséminé »

En inspectant de près le paragraphe cité plus haut, et en instanciant les termes de l'équation gellienne avec les éléments de notre problème, il apparaît qu'il ne va pas de soi de faire d'un objet archéologique un objet disséminé. Bien autrement, tenant compte d'une agentivité à son origine, l'objet archéologique, qui ne procède pas de lui-même, apparaît comme l'un des indices évoqués par Alfred Gell. Il serait donc plutôt un intrant à la composition d'un « objet disséminé », dans la mesure où il est effectivement une des expressions matérielles appréciables à un moment précis d'une agentivité particulière. Il serait alors partie de l'ensemble de ces expressions, connues ou inconnues⁶⁸, qui composent un « objet disséminé ».

Cependant, dans le cas des expressions matérielles inconnues, l'argumentation peut se faire plus retorse, et ménager un espace de latéralité où établir l'égalité entre un objet disséminé et un objet archéologique. Pour ce faire, il suffit de pousser la notion dans ses retranchements. Ainsi, si un objet archéologique donné est l'unique expression connue de l'agentivité d'une personne (qui peut être anonyme ; le terme personne est volontairement vague, et se comprend à l'aune du couple juridique entre personne physique et personne légale), il est alors le seul élément de l'ensemble « objet disséminé ». En cette qualité, il regroupera à son tour et à lui seul l'« ensemble des différences matérielles d'un « état de fait » »⁶⁹. En d'autres termes, il serait possible de chercher ces différences au niveau de l'intégrité intrinsèque de l'objet archéologique/objet disséminé, considéré alors comme le transporteur de ces indices. Là se joue une intéressante mise en abîme fractale, qui n'a rien d'une régression à l'infini si les raisons de l'inscription d'indices sont bien considérées séparément. Un objet archéologique pourrait ainsi être un élément (x) d'un ensemble « objets disséminés » X comme trace d'une agentivité personnelle X et à la fois l'« objet disséminé » Y porteur des traces (y) d'une agentivité personnelle Y⁷⁰.

En évoluant dans ce creux théorique, presque pensé comme un « cas limite »⁷¹, je pense maintenant être capable de développer plus avant les avantages qu'apporterait

⁶⁸ Il convient de rappeler que le patrimoine archéologique est le seul dont on commence la conservation avant d'en avoir connaissance.

⁶⁹ GELL A., 1999, p. 267.

⁷⁰ C'est donc bien le pôle intentionnel de la notion générale d'agentivité qui est visé ici.

⁷¹ En effet, la théorie de l'objet disséminé classique englobe, à un niveau supérieur, les caractéristiques d'un objet archéologique unique comme objet disséminé.

la théorie d'Alfred Gell à la problématique du temps de l'objet archéologique. Pour ce faire, j'accompagnerai le théoricien de l'art anglais tout au long de la caractérisation qu'il a commise de l'œuvre complet d'un artiste en tant qu'objet disséminé. Afin d'apprécier correctement les différences qui feront sens entre ce qui pourrait être dit de l'objet archéologique comme objet disséminé et le développement de Gell, je reprendrai ici les articulations principales de son argumentaire.

L'œuvre complet d'un artiste comme objet disséminé

Le point essentiel pour comprendre le propos de l'anthropologue, et le mien par après, est d'accepter une prémisse qui voit en l'œuvre complet d'un artiste décédé un ensemble spatio-temporel clos. Dans ce bloc, les différents travaux forment des instanciations, des moments, de l'œuvre total. Sont donc inclus les travaux préparatoires, les différentes exécutions d'un même thème, les copies personnelles, les esquisses, bref, tout ce qui porte la marque avérée de la main de l'artiste⁷². En prêtant à ce dernier une mémoire et une volonté, il est aussi possible de concéder à Gell que l'artiste se souvient la plupart du temps de ce qu'il a produit, ou du moins que tout ce qu'il a produit à un moment a une possible influence, même involontaire, sur ses créations postérieures. Voilà l'autre prémisse à considérer⁷³.

C'est selon l'action de ces deux prémisses qu'Alfred Gell avance les concepts clés de *protension* et de *rétenction*⁷⁴. Ces deux notions se comprennent en une phrase : un travail qui en annonce un autre est en protension vers le second, là où ce dernier exerce une rétenction du premier. Ces deux actions permettent de faire de l'œuvre complet d'un artiste un objet de « matière temporelle »⁷⁵, appartenant cependant au règne d'une temporalité substantialisée à la manière de la durée bergsonienne. Cela implique que les différents moments de l'œuvre total, c'est-à-dire les œuvres particulières, sont temporalisés selon la manière que la conscience a pour temporaliser. À cet égard, ils sont donc assimilables à des indices matériels d'états cognitifs intangibles. Les protensions et les rétenctions constatées permettent ainsi à l'observateur de faire l'abduction de l'agentivité de l'artiste, et sont dans cette mesure le résultat

⁷² GELL A., 1999, p. 278.

⁷³ GELL A., 1999, p. 279.

⁷⁴ GELL A., 1999, p. 280.

⁷⁵ GELL A., 1999, p. 281.

d'une inférence de la part du commentateur, un mouvement de la pensée opéré *a posteriori*. De là : « L'œuvre de l'artiste est la conscience même (qui produit donc des durées⁷⁶), sa personnalité au sens cognitif et temporel projetée dans un tableau⁷⁷ accessible au public »⁷⁸.

L'œuvre complet d'un artiste témoigne donc de « modifications »⁷⁹, comme autant de rétentions confirmant des protensions, et ce d'une œuvre à l'autre. Avec ce dernier concept comme caractéristique de son modèle de la créativité, Alfred Gell invoque à son argumentaire la conception husserlienne de « la conscience comme processus temporel »⁸⁰.

Par cette théorie, le chercheur anglais parvient à contrer une forme de contradiction logique qui interdirait qu'une œuvre réponde autant d'une action de protension que d'une action de rétention. Cette contradiction, il la veut être le reflet d'un dilemme philosophique qu'Husserl serait parvenu à intégrer à sa théorie temporelle⁸¹. Dans ce dilemme s'affronte, pour un instant donné, la possibilité de le considérer comme un instant tenant de la propriété d'être présent, passé ou futur. Assez simplement finalement, le phénoménologue a construit une théorie dans laquelle ces trois propriétés sont privées de leur essentialité pour être considérées comme des propriétés transitoires, toujours en dépendance d'un point de vue extérieur. Pour ce point de vue, les rétentions jouent alors le rôle de base aux perceptions présentes, et permettent de considérer le changement. À son tour, le changement agit en tant que la fonction constructive de l'expectation, et ce en symétrie de la rétention. Ainsi, si le futur lointain paraît incertain, ce n'est que dans la mesure où les rétentions lointaines se font de plus en plus brumeuses, puisqu'une rétention de rétention est moins sûre qu'une rétention simple. Il y a donc en constante construction, dans la théorie husserlienne, une dynamique s'exerçant dans les deux sens à partir du présent. Cette dynamique cependant n'est pas inscrite dans un mouvement toujours égal qui voudrait l'effacement progressif et uniforme des rétentions et la correction systématique des protensions, mais bien dans un mouvement accidenté par les modifications en écho les unes des autres. Il

⁷⁶ La parenthèse est personnelle.

⁷⁷ Dans le sens de vue d'ensemble.

⁷⁸ GELL A., 1999, p. 282.

⁷⁹ GELL A., 1999, p. 283.

⁸⁰ GELL A., 1999, p. 283.

⁸¹ HUSSERL E., 1928.

y a donc en définitive, dans le modèle de la durée de la conscience husserlienne, une modification symétrique de tous les moments exercée par une intentionnalité centrale⁸².

Dans la proposition de Gell, cela se traduit peut-être plus simplement en terme de rencontre, toujours *a posteriori*, d'une intentionnalité à l'autre. Comme commentateur, il nous faut donc accepter de ne traiter une œuvre particulière comme protension qu'en imaginant un temps où celle à laquelle elle pro-tend n'est pas encore. La dynamique intrinsèque à l'œuvre complet paraît ainsi aussi de notre fait. Le jeu des modifications symétriques est dépendant de la situation, c'est-à-dire du point de vue consciemment adopté, de notre conscience. Un œuvre complet représente donc une réserve potentiellement infinie de modifications dynamiques de protensions et rétentions en chaîne. L'œuvre complet comme objet disséminé est plus que la considération de tous ses éléments, les œuvres particulières, sur une ligne du temps ; c'est en fait la mise en mouvement par un sujet usant de la dynamique interne à la matérialisation d'une intentionnalité comme d'un outil de cette matérialisation d'une intentionnalité. Il n'y a du mouvement que grâce à la réalisation de cette potentialité. L'œuvre était disséminable en lui-même, il a été disséminé par l'intentionnalité en jeu dans l'interprétation *a posteriori*, marquée par l'inférence de la part du commentateur des mouvements de rétentions et de protensions.

L'objet archéologique n'est pas un œuvre, mais pourtant...

L'analogie entre l'œuvre complet d'un artiste décédé et un objet archéologique, tel qu'il a été conçu au précédent chapitre, ne semble pas d'emblée évidente. Elle serait d'ailleurs certainement plus aisée avec une autre habitude archéologique : celle de composer des corpus. Pourtant, le présent travail a bien pour but de comprendre le statut temporel de l'objet archéologique en général, et au singulier. Comme avancé dans l'introduction, cela obéit à un postulat de base qui voit en cet élément le plus petit commun multiple à tous les efforts archéologiques ; si quelque chose peut être établi à ce niveau, je pense qu'il peut se voir élargi à l'ensemble sans trop de dommages. En évitant d'injecter trop d'emphase, c'est donc bien avec cette entité intellectuelle que je compte comparer l'œuvre tel qu'Alfred Gell l'entend. Même plus, je réquisitionnerai les différences, finalement peu nombreuses, pour avancer une façon d'être disséminé faisant sens dans la fondation rationnelle d'une « passéité » de l'objet archéologique.

⁸² GELL A., 1999, p. 284-286.

D'abord, il convient d'établir les termes de l'équation, et d'en inspecter les équivalences. Il y a d'une part l'œuvre complet, dont la dissémination se comprend entre la première réalisation connue d'un artiste et sa dernière. Du côté archéologique, l'équivalent sera le parcours de l'objet, depuis le projet de sa création jusqu'à son entrée dans le réseau archéologique. Ils seront respectivement notés [œuvre complet] et [objet archéologique]. L'[œuvre complet] et l'[objet archéologique] partagent ainsi la possibilité d'être considérés comme des ensembles se concevant principalement au long d'une durée définie, dont les terminaux existent forcément en tant que nécessités logiques, mais sont susceptibles de varier dans leur aspect de données scientifiques. Pareillement, ils sont le fait de l'humain. Un humain identifié, pour qui la dissémination de l'œuvre sert de principe révélateur à son agentivité du côté de l'art, et un humain suspecté⁸³, dont l'existence justifie la pratique archéologique. La dissémination aura donc bien une fonction différente de ce côté de l'équation.

Les intentionnalités à l'origine des deux ensembles s'expriment donc différemment. Pour l'[œuvre complet], elles sont en exercice sur chacun des éléments qui le constituent ; pour l'[objet archéologique], elles peuvent être éclatées en fonction des divers utilisateurs, relativement à ses utilisations variées, existantes aux seuls moments d'utilisation effective de l'objet, intermittentes, ... Il se conçoit donc, dès maintenant, que s'insère dans la composition des ensembles une différence notable : leurs éléments ne répondent pas à un même type de genèse. Mais quels sont donc ces éléments dans le cas de l'[objet archéologique] ?

Les éléments de l'ensemble [œuvre complet] étaient les différents travaux de l'artiste. Rien de tel n'existe pour l'ensemble [objet archéologique]. Pourtant, différentes entités peuvent se voir attribuer la casquette d'élément d'[OA]. De fait, la vie d'un objet archéologique, de sa création à sa mise au jour archéologique, ne s'écoule pas dans une parfaite uniformité. Elle est ponctuée d'une série d'événements qui laissent des traces, facilement identifiables ou non. À la façon des œuvres particulières, les traces laissées par ces événements constituent autant d'instanciations de la dissémination potentielle nécessaire à la considération d'un objet comme un ensemble objet disséminé ; elles sont les différents moments à partir desquels cette dissémination

⁸³ L'humain dont je parle ici peut rester anonyme, le but de l'archéologie n'est pas de l'identifier. Il est un peu l'arbre qui cache la forêt. Il est utilisé comme le lien vers un principe plus général, comme par exemple la communauté, le groupe, la société, voire l'habitude.

pourra être considérée. D'un point de vue purement théorique d'ailleurs, les seuls évènements de la création et de la découverte archéologique pourraient suffire comme éléments à la définition de l'ensemble [OA], et la considération pour les traces d'évènements relève plus d'un scrupule scientifique que d'une définition philosophique. De la même façon que l'[OC], l'[OA] expose la totalité de ses éléments traces d'une manière synchronique. Pour la suite du développement, ces derniers seront notés (et).

Dans l'[OC], les éléments sont pris dans une dynamique oscillante entre des mouvements de protensions et de rétentions. Ces derniers permettaient à Alfred Gell d'abstraire l'intentionnalité d'un artiste. Dans le cadre de l'[OA], privé de l'exercice ponctuel d'une intentionnalité définie, ce jeu dynamique prendra une tournure toute différente. D'un (et) à un autre (et), il n'y a ainsi ni rétention ni protension. Le seul mouvement qui puisse être considéré se fait toujours en rapport à l'[OA] alors en constitution. Ainsi, en référence à l'[OA], sur chaque (et) s'appliquera un mouvement de rétention, jusqu'à arriver à l'état de l'[OA] constaté par l'archéologue. Sur (et₁) s'exerce donc un mouvement de rétention, non pas depuis (et₂) en lui-même, mais depuis [OA] à l'instant (et₂) en tant qu'il contient (et₁) ; sur (et₂) s'exerce un mouvement de rétention depuis [OA] à l'instant (et₃) en tant qu'il contient (et₁) et (et₂), et ainsi de suite. La formule générale, où $\leftarrow$ exprimerait « un mouvement de rétention depuis » pourrait se développer comme suit : $(et_n) \leftarrow [OA (et_{n+1})] \ \& \ [OA (et_n)] \rightarrow (et_{n-1,2,3,...})$. Contrairement au cas de l'[OC], la dynamique en jeu dans l'[OA] n'est pas fonction d'autre chose que d'elle-même ; la dynamique intensivement « rétensive » dans l'[OA] n'est donc preuve que d'elle-même. Elle nous laisse alors face à un objet disséminé traversé de multiples mouvements de rétention à partir de son appréciation archéologique, objet dont la principale caractéristique est justement d'être dynamique.

Malgré cette différence, la dynamique en cours dans [OC] et la dynamique en cours dans [OA] permettent de produire une abduction fort similaire : celle qu'il y a, sous l'apparence synchronique d'objet disséminé, un processus à l'œuvre. Il est créatif dans un cas, mais il est d'une nature moins intentionnelle dans l'autre. Mais tous deux sont bien constitutifs. À cet égard, il semble alors autorisé d'émettre l'hypothèse que l'objet archéologique, grâce au détour par la théorie de l'objet disséminé, apparaît bien comme le résultat d'un processus. Processus qu'il convient d'illustrer maintenant.

Avant de produire un exemple théorique plus pointu, je vais donc reprendre l'élément principal de mon expérience de pensée, à savoir une imaginaire céramique proto-historique grossière retrouvée en Belgique. Pour cette dernière, le processus de dissémination commence à partir de la collecte des matières premières intrantes à sa composition, suit toute la chaîne opératoire nécessaire à sa production et continue jusqu'au moment de l'examen archéologique. Pour chacune de ces étapes, je donnerai donc les (et) éventuels.

- Chaîne opératoire : sélection des matières premières, (et) éventuels = composition de la pâte. Façonnage, (et) éventuels = profil de la céramique, diamètre à l'ouverture, à la panse et à la base. Cuisson, (et) éventuels = couleur de la pâte, traces de coups de feu,...
- Usage, (et) éventuels = traces d'usures spécifiques.
- Abandon, (et) éventuels = cassures
- Taphonomie, (et) éventuels = lacunes, dégradations naturelles, traces de rongeurs, de plantes, ...
- Mise au jour, (et) éventuels = cassures fraîches, traces de truelles,...
- Examen archéologiques, (et) éventuels = marquage, cassure intentionnelle, remontage,...

Dans ce cas, l'[OA] céramique protohistorique est son état constaté à la dernière étape. Cet état fait état de tous les (et) effectivement laissés par les événements rencontrés par la céramique, au départ du projet de sa réalisation. Si la céramique lors de l'examen archéologique est considérée comme l'[OA] au moment (et_n), alors tous les précédents (et) auront la forme (et_{n-x}). À partir de la céramique [OA], l'archéologue en charge de l'examen peut ainsi inférer l'ensemble des mouvements de rétention trahissant le processus de composition de l'[OA] en question. Par cette inférence, il réalise la dissémination de la céramique protohistorique dont il a la charge de l'étude.

Le paysage, un objet archéologique comme les autres

Il est largement temps de produire un exemple concret de ce que pourrait être un objet archéologique, fonction de tout ce qui a été théoriquement invoqué depuis le début de ce travail. Ce sera donc un objet introduisant une différence dans un réseau de nature archéologique, permettant une justification idéologique de la pratique archéologique et qui apparaîtra comme le résultat d'un processus. À l'instar de Magali Watteaux, je choisis d'introduire ici la notion de paysage.

Archéogéographe, cette dernière a vu dans sa discipline l'occasion d'un nouveau mouvement épistémologique qui apprécierait mieux la réalité de la pratique archéologique. Face à une série de défis proposés par François Favory⁸⁴ et Gérard Chouquer⁸⁵ dans l'interprétation habituelle des paysages à partir des sources planimétriques, la chercheuse a décidé de fonder avec ce dernier un nouveau vocabulaire conceptuel rendant mieux compte de la complexité qui se joue dans les processus de composition des paysages anthropiques. L'exemple le plus flagrant des lacunes interprétatives de la tradition archéogéographique est l'habituelle définition de la centuriation antique à partir de documents planimétriques contemporains⁸⁶. Selon cette habitude, il suffit qu'une photo aérienne, qu'un cadastre ou qu'une carte de QG montre la moindre organisation orthonormée pour que soit devinée sous ces lignes la présence de l'Empire Romain et de sa tendance à organiser l'espace en damiers. Pourtant, à bien des égards, cette désignation paraît douteuse : non seulement par rapport à la pertinence des documents sources, mais aussi face aux résultats des occasionnelles fouilles, qui souvent n'autorisent pas qu'une datation soit arrêtée. Ce qui est considéré comme antique sur le document planimétrique peut ainsi parfois se révéler en fait médiéval, tout en possédant un aspect antique. Comme le dit Magali Watteau, « (these entangled features) bear witness to two thousand years of history, and not simply to roman design »⁸⁷.

Dans le nouvel abécédaire que cette dernière a pris sur elle d'établir, l'un des concepts majeurs vise à rendre compte de la permanence dynamique des traces des événements passés dans l'objet paysage. Partant d'une ancienne désignation, le réseau

⁸⁴ FAVORY F., 1996.

⁸⁵ CHOUQUER G., 1994. CHOUQUER G., 1996.

⁸⁶ WATTEAUX M., 2017, p. 197.

⁸⁷ WATTEAUX M., 2017, p. 197.

de fondation, jugée aujourd'hui trop statique et erronée, elle a forgé la notion de réseau de formation. Ce nouvel outil conceptuel trahit une volonté de rendre compte d'une potentialité d'actualisation sans cesse renouvelée s'exerçant sur les différents aspects du paysage, par exemple les lignes constatées sur les documents planimétriques. Par l'introduction de ce concept, la chercheuse française parvient à rendre envisageables des dynamiques de transmissions et de transformations. Ces dynamiques veulent que toutes les traces laissées à une époque soient susceptibles d'être réinvesties dans un temps ultérieur. À ce titre, la transmission et la transformation remplacent avantageusement la perspective traditionnelle de la conservation⁸⁸. Le philosophe rompu à la modernité parlerait volontiers, pour décrire ces dynamiques, de subsumation⁸⁹, signifiant par là un processus d'englobement/remplacement.

En tant que résultat d'un processus, résultat lui-même encore pris dans le processus et donc destiné à évoluer, le paysage comme objet archéologique est à redéfinir de fond en comble. Là où le concept de conservation invitait à le considérer dans ce qu'il fut, les dynamiques de transmissions et de transformations poussent à l'observer comme ce qu'il est devenu⁹⁰. L'objet archéologique paysage est un objet du présent, qui se subsume à tous ses états antérieurs. Considéré de cette manière, il marque le passage d'une posture intellectuelle considérant la fossilisation à une posture intellectuelle préférant l'altération. Le concept retenu par l'école française de géoarchéologie pour rendre compte de cette altération dirigée, construit comme un mot valise, est celui de « transmission »⁹¹. L'héritage n'est jamais intact, mais toujours transformé ; la transformation n'est pas une annihilation, mais intègre une part d'héritage.

Ces considérations nouvelles sur les paysages archéologiques peuvent être mises en écho avec les précédentes considérations avancées dans ce chapitre. Éventuellement, elles aideront même à préciser ces dernières. L'objet archéologique considéré comme un objet disséminé gellien s'entendait à la façon d'un objet qui contenait par rétention des traces d'événements qu'il avait traversés. À la lumière des concepts proposés par Magali Watteaux et l'école française de géoarchéologie, les mouvements de rétention

⁸⁸ WATTEAUX M., 2017, p. 198.

⁸⁹ *Aufhebung* ; C'est évidemment le processus de la dialectique hegelienne auquel je renvoie. HEGEL G.W.F., 1993, p. 123.

⁹⁰ WATTEAUX M., 2017, p. 198-199.

⁹¹ WATTEAUX M., 2017, p. 199.

prennent un tour encore plus dynamique. La rétention d'un élément trace au niveau de l'ensemble n'apparaît plus comme monolithique. Plutôt, elle serait sujette à des altérations réitérées. Pour rester dans le style vaguement logique développé précédemment, ces altérations renouvelées pourraient être conceptualisées en offrant une force réflexive aux mouvements de rétentions. Je m'explique : si les rétentions s'exercent réellement depuis l'ensemble objet archéologique comme objet dispersé [OA] vers les éléments traces (et_n), alors l'altération issue de la leçon archéogéographique s'explique simplement. En effet, en tant qu'ensemble, l'[objet archéologique] est composé de ses éléments traces. Son intégrité même est l'un d'eux. Aussi une nouvelle rétention ne vient-elle pas purement s'ajouter aux précédentes, mais modifie complètement l'[OA], et donc ses éléments traces. De là, la rétention de ces dernières sera de nature toujours changeante, renouvelée, influencée qu'elle est par toutes les autres rétentions. Dans la mesure où [OA] est synchronique, il serait même possible d'aller jusqu'à dire que toutes les rétentions sont toujours en activité, et donc capables de s'altérer les unes et les autres.

La notion de « transformission » peut aussi aider, grâce à la dynamique de transmission, à faire une place, dans la dissémination propre à l'[OA], au mouvement de protension. Car si une trace peut toujours être reprise, il va sans dire qu'elle exerce une forme de contrainte sur la façon dont elle le sera. Ainsi, chaque (et) influence le suivant, et, d'une certaine manière, annonce la façon avec laquelle il sera intégré au niveau de l'[OA] ; chaque (et) protend à sa subsumation par l'ensemble [OA]. L'exemple du paysage, s'il est considéré comme un objet archéologique, peut permettre de préciser l'effort théorique précédemment réalisé. Ainsi, plus haut, j'arguais que la dynamique propre à la dissémination de l'objet archéologique était intensivement rétensive. Ici, je parviens pourtant à intégrer un mode particulier de protension, dans la contrainte qu'exerce un (et) sur l'ensemble auquel il se rapporte, et donc sur les autres (et). Cela est aussi vrai pour les artefacts plus communs. L'exemple tout trouvé, qui fait appel à l'habituelle céramique imaginaire, est celui de la lacune. En effet, un tel élément trace contraint l'inscription d'autres éléments traces de la façon la plus radicale possible : il empêche cette dernière. La correction de la théorie de base par l'exemple archéogéographique n'a cependant pas beaucoup d'impacts dans la constatation du processus ; ce sont les rétentions qui font sens en archéologie. De fait, rares sont les

gens qui se disent, face à un objet, que ce dernier est en devenir archéologique. Je terminerai avec la protension archéologique en soulignant encore qu'elle n'est pas la trace d'une intentionnalité, là où c'était le cas pour l'œuvre, mais bien la trace d'une agentivité typique à l'actant latourien.

L'exemple du paysage a pour lui d'être particulièrement explicite en ce qui concerne la nature dynamique des objets archéologiques pour laquelle ce travail argue. Tout qui rentre chez lui après une longue absence peut en témoigner : tel bouquet d'arbres a disparu, telle maison n'existait pas, ... Le danger, pendant négatif de cette évidence, est d'ouvrir la porte à une critique qui voudrait que cet exemple soit en fait un argument ad-hoc déguisé. Car d'instinct, chacun conçoit bien que le paysage intègre des traces qui le modifient, tout en étant disposées à être modifiées elles-mêmes par la suite. Il est donc assez facile de l'invoquer pour illustrer une théorie qui milite en faveur d'une conception dynamique de l'objet archéologique. Je répondrais à cette possible critique qu'il convient ici de ne pas inverser l'ordre de l'argumentaire : c'est bien parce qu'il est le résultat d'un processus qu'il est possible de voir dans le paysage un objet archéologique. Ainsi, ce n'est pas parce que le paysage est dynamique que l'objet archéologique est dynamique, mais justement car il est un objet disséminé. J'aurais pu avoir recours à bien d'autres exemples, dont ceux que la taphonomie⁹² entend traiter.

Quoi qu'il en soit, le paysage comme objet archéologique permet aussi d'envisager que toutes les rétentions de traces ne sont pas la marque d'une intentionnalité, et encore moins le fait d'une fossilisation inaltérable. Aussi, envisagé à la façon d'un résultat de processus, le paysage semble s'inscrire dans un élan différent que l'œuvre complet d'un artiste. Dans ce dernier cas, la carrière était arrêtée, le processus aussi. Dans celui qui concerne la dernière partie de ce chapitre, le processus ne connaît potentiellement pas de fin, seulement des suspensions abstraites, parmi lesquelles le moment de l'étude. Assez poétiquement d'ailleurs, la constatation de dissémination est à replacer dans cet élan, et peut donc faire partie de la dissémination. Peut-être même laissera-t-elle un élément trace.

⁹² Entendue comme la discipline qui s'intéresse à la façon qu'ont les différentes unités archéologiques de se préserver sur un site archéologique.

Ce chapitre fut l'occasion de formaliser une conception de l'objet archéologique qui voyait en lui le résultat toujours changeant d'un processus majoritairement traversé de rétentions. Le pas qui permettrait de mieux comprendre le rapport au temps des objets archéologiques est ainsi presque franchi. La dissémination voulue par Alfred Gell, je le répète, entend rendre compte du comportement temporalisé d'objets particuliers. Mais elle ne peut suffire à elle seule à fonder la « passéité » des objets archéologiques. Il lui manque encore trop d'éléments significatifs.

Parmi ceux-ci, un est capital. Il s'agit du cadre général d'une théorie du temps. Certes, l'objet archéologique est un objet disséminé, mais disséminé au long de quoi au juste ? Cette question est la raison pour laquelle, dans le chapitre suivant, je m'attacherai à inscrire ces résultats, à savoir l'intégration de la notion de processus dans le concept d'objet archéologique, au sein d'une philosophie du temps. Contre Alfred Gell, qui mobilisait une durée bergsonienne, j'aurai recours à une proposition faisant la part belle au discontinu. Cela me semble en effet plus pertinent pour exprimer l'inscription d'éléments traces dans l'ensemble [Objet Archéologique]. Aussi, cette proposition philosophique sera l'occasion d'introduire plus avant dans la considération du temps de l'objet archéologique celui pour lequel ce dernier fait sens : le sujet archéologue. Car il convient de rappeler, pour clore ce chapitre, que dans la théorie d'Alfred Gell, l'objet disséminé est bien le fait d'une observation extérieure, qu'il est la rencontre de deux intentionnalités.

Chapitre 4. Un cadre utile : une théorie générale du temps

Ce chapitre comporte deux objectifs principaux. Le premier est de fournir au modèle de la « passéité » archéologique en développement l'arrière fond théorique sur lequel il se greffera. Le second consiste à tirer de ce cadre un comportement temporel humain qui pourrait incarner le rôle de l'archéologue dans sa relation avec l'[OA]. Pour accomplir ce double objectif, il me faudra d'abord motiver le besoin d'une théorie cadre et réfuter celle proposée par Gell. Seulement alors je pourrai exposer la philosophie générale du temps, à savoir celle de l'instant bachelardien.

Un seul argument peut suffire pour encourager, sinon convaincre, au recours à un cadre théorique plus général dans une modélisation du temps en archéologie. Je signalais, à la fin de l'exposé sur l'actant latourien, comment les idées de cet auteur permettaient de repenser une relation archéologique symétrisée. Cette dernière mettrait en balance un actant, pôle objectif, et un agent, pôle subjectif. Plus loin dans l'essai, à la fin de la formalisation de l'objet archéologique en [OA], je rappelais combien un jeu d'inférences extérieures était nécessaire à la dynamisation processuelle de cet [OA]. Ainsi, toutes les étapes de ce travail ont jusqu'à présent reconnu le besoin d'un sujet archéologue. Aucune cependant n'a réellement clarifié les modalités des agissements de cet agent.

En fait, l'argument motivant l'importance d'un cadre théorique général recouvre le deuxième objectif de ce chapitre ; il faut fournir à cet agent un moyen de se rapporter au temps. Or, nul ne pourrait prétendre que l'archéologue est un super humain, différent de tous les autres. Ce scientifique ne manifeste pas des pouvoirs presque surnaturels, proches d'une capacité à voyager dans le temps. Rien de tout ça : l'archéologue a soit des capacités temporelles semblables à n'importe qui, soit il n'en a pas. Voilà pourquoi je requiers une théorie générale du temps, afin de fonder ce rapport général au temps que l'archéologue - de façon spécialisée, certes - manifeste dans la relation archéologique.

Là où Alfred Gell situait son développement dans le cadre d'une théorie temporelle faisant écho à la phénoménologie husserlienne et à la durée bergsonienne, dans laquelle une conscience produit des durées sur un mode continu, j'ai quant à moi choisi de déplacer ce propos vers des appréciations discrètes de la durée, empruntées à

Bachelard⁹³. Les arguments motivant ce glissement sont diverses, et ne peuvent en soi constituer un manifeste. Afin de clarifier mon propos, je les rangerai en deux catégories : les raisons internes, à savoir pourquoi j'ai besoin d'une autre théorie, et les raisons externes, c'est-à-dire l'argumentaire de l'auteur de la théorie que j'emprunte à l'encontre de la théorie bergsonienne.

La suite de mon propos suivra donc l'exposé de ces deux types de raisons. Je tâcherai donc d'abord de montrer en quoi le thème de l'objet disséminé version archéologie ne parviendrait pas à s'épanouir dans le cadre de la théorie du temps requise par Gell. Par après, j'entrerai dans l'exposé de l'argumentaire bachelardien, ce qui constituera une excellente entrée en matière à sa théorie du temps, favorisant la notion d'instant. Cet argumentaire s'organise autour de deux articulations principales : l'impossibilité d'avancer des preuves en faveur de la continuité et l'omniprésence des ruptures, tant sur le plan psychologique que dans le déroulement physique des actions. Enfin, j'inspecterai les pistes qu'ouvriraient les implications de la théorie du temps de Gaston Bachelard à la résolution de la question motivant l'ensemble de ce travail. Cette dernière étape sera l'occasion de réintroduire le sujet archéologue, et de lui confier un nouveau pouvoir.

⁹³ BACHELARD G., 1931. BACHELARD G., 1950.

L'inconfort d'une conception continue de la durée dans l'appréciation de la dissémination d'un objet archéologique

La dissémination gellienne implique, si la théorie de l'auteur anglais est suivie à la lettre, deux conditions : l'inscription de la dissémination dans le cadre d'une théorie du temps continu bergsonienne et l'identification de cette continuité à un processus créatif de type artistique. Ces deux conditions pourraient constituer des objections à mon utilisation de la dissémination dans une double mesure. Or, je n'ai pas le luxe, dans mon modèle, de pouvoir me passer des intuitions originales de Gell, et ce malgré cette double mesure. C'est pourquoi, dans les lignes qui suivent, je m'attacherai à décrire l'analogie établie par le spécialiste de l'art entre le processus créatif et la durée bergsonienne, et à montrer son inadéquation avec le problème archéologique.

Il convient avant tout de rappeler qu'un objet disséminé se veut être un objet de nature indéterminée manifestant une unité générale malgré une dispersion constitutive autour de divers éléments étalés dans le temps. Cette unité générale correspond, dans le cas de l'œuvre complet d'un artiste comme objet disséminé, au processus créatif propre à ce dernier. Dans le cas de l'objet archéologique, j'ai essayé de montrer en quoi un tel processus pouvait être considéré uniquement pour lui-même.

C'est dans la description du processus créatif selon les termes de la théorie de l'objet disséminé que Alfred Gell le fait coïncider avec une durée continue, telle que défendue par Henri Bergson. Plus précisément, il met en place cette équation avec la démonstration par l'exemple de l'œuvre de Marcel Duchamp⁹⁴ et celui des maisons communautaires maories⁹⁵.

C'est d'ailleurs en vue de répondre à un défi théorique que Gell entend mobiliser cet exemple. Ce défi, le voici dans ses mots : « Peut-on appliquer le modèle que nous venons d'élaborer pour *l'œuvre* de l'artiste comme à un objet plus large, une « tradition culturelle », qui nous permettrait aussi de la considérer comme un objet disséminé dont la structure serait isomorphe à la conscience comme processus temporel, ou comme *durée* ? »⁹⁶. Ce qui force Gell à poser l'équation en ces termes, et donc à statuer sur une égalité entre objet disséminé et œuvre, c'est la considération qu'il montre au sujet de la

⁹⁴ GELL A., 1999, p. 289-299.

⁹⁵ GELL A., 1999, p. 299-307.

⁹⁶ GELL A., 1999, p. 299.

notion de « courant d'énergie créatrice »⁹⁷. Bien conscient que les travaux successifs ne s'inscrivent que ponctuellement au sein d'un ensemble œuvre complet, il fait coïncider le processus créatif qui les unit les uns aux autres à une force continue s'exerçant en tout temps, donc à une durée pleine de type bergsonien. Il marque là, à l'instar du philosophe français, un refus de choisir entre une conception continue et discontinue de la durée, et opère une synthèse où la seconde apparaît comme l'aplanissement des particularités de la première⁹⁸. Il conçoit ainsi, en parallèle aux réseaux de points liés entre eux par rétention et protensions, ce qu'il nomme une quatrième dimension, en tant qu'arrière-fond sur lequel s'inscrivent les réalisations ponctuelles ; quatrième dimension qui insuffle à ces points l'énergie de liaisons. Cette quatrième dimension correspond à un processus créatif général, pensé comme une forme unificatrice, isomorphe à une durée continue.

Et c'est à cet instant qu'Alfred Gell me perd, sans doute à cause des spécificités de l'objet archéologique. Si dissémination archéologique il y a, cette dernière ne peut se faire que par rapport à l'inscription des éléments traces. Or, ces derniers ne s'accumulent pas sur un mode uniforme, encore moins continu. Les inscriptions sont évènements, et donc ponctuelles. Aussi ne suivent-elles aucun dessein imprimé à elles par une volonté externe. Elles se produisent ou non, voilà tout. Dans ce cas, l'objet archéologique peut-il simplement prétendre au statut d'objet disséminé ? Oui, dès lors que tombe cette condition de la force continue de la création.

Avant de produire l'argumentaire de Bachelard *contra* la conception continue du temps, je tiens à imaginer quelles raisons ont pu pousser Gell à choisir ce type de philosophie, puisque lui-même ne les fournit pas.

Sans doute exprime-t-il par sa quatrième dimension l'inféodation des travaux artistiques à la créativité de l'artiste et que dans cette mesure, cette dernière doit être toujours déjà présente. Le recours à la durée a cela de bienvenu qu'il défend efficacement le rôle de l'agentivité de l'artiste dans l'appréciation d'un œuvre. Par sa quatrième dimension, Gell nous rappelle que le simple ensemble des œuvres séparées ne constitue pas l'enjeu principal de la création d'un artiste, que ce dernier est finalement irréductible à son travail. Cette idée, presque ontologique, autorise les commentateurs à

⁹⁷ GELL A., 1999, p. 297-298. Il fait évidemment référence à l'ouvrage de Bergson : BERGSON H., 1907.

⁹⁸ Gell se range là du côté de l'avis de Lévi-Strauss, qui établit un parallélisme entre Bergson et Durkheim en LÉVI-STRAUSS C., 1962, p. 144-145. GELL A., 1999, p. 299.

parler de façon réaliste de la créativité d'un artiste. Si cette dernière ne perdure pas dans le temps et comme antériorité à tous les éléments qui la manifestent, elle ne pourrait figurer un sujet d'étude solide. Pour le dire autrement, cette prétention ontologique cache peut-être un enjeu épistémologique, qui voudrait qu'il soit plus prudent de discourir sur quelque chose pleinement en être que sur quelque chose de ponctuellement en être, c'est à dire qui parfois n'est pas.

Pourtant, même d'un point de vue trivial, au sens courant du terme, qui pourrait prétendre évoluer dans une forme de créativité constante, et ce même après sa mort ? Pour exister, et je suis déjà bachelardien dans cet énoncé, une activité, même créatrice, doit commencer, et l'énergie nécessaire à sa réalisation finira forcément par se perdre⁹⁹. Voilà selon moi un motif suffisant pour préférer à la durée continue l'instant ponctuel. Ce sont d'ailleurs les autres raisons bachelardiennes que je vais développer.

⁹⁹ BACHELARD G., 1950, p. 23.

L'argumentaire bachelardien contre la conception continue bergsonienne de la durée

Si Alfred Gell a choisi de conceptualiser sa notion d'objet disséminé sous la forme d'un objet doublement temporalisé par deux consciences le long d'une durée continue, c'est sans doute en partie grâce à l'appui majeur que constitue le ressenti temporel. En effet, quoi de plus naturel que de penser une chose selon le mode par lequel elle est ressentie ? On ressent dans l'exercice journalier de nos consciences sur le temps une impression de fluidité, certainement la durée est-elle de même fluide en tant que produit de notre conscience.

En ce sens, Alfred Gell suit la leçon bergsonienne. Contre cette dernière, Gaston Bachelard consacre un chapitre complet de son ouvrage « *La dialectique de la durée* ». En tant qu'excellent argumentaire général en faveur de la conception discontinue du temps et de la durée, je vais maintenant me permettre d'en reprendre le développement général. Ainsi, la réfutation bachelardienne de la continuité de la durée d'Henri Bergson servira ici de raison de base au refus d'inscrire l'objet archéologique disséminé dans les mêmes parages théoriques que ceux choisis par Alfred Gell.

« Détente et néant »¹⁰⁰

Dans ce chapitre, Gaston Bachelard organise son propos en sept sous-sections, comme autant d'occasions de développer un type d'arguments à l'encontre de la philosophie du temps d'Henri Bergson. Ces sept sous-sections traitent cependant toutes d'un même thème : la possibilité, dans une rationalisation des intuitions de la durée, d'envisager une place pour le vide. Elles apparaissent donc comme un faisceau d'arguments en faveur d'une intelligence de la durée comme phénomène discret.

Ainsi, la sous-section numéro une¹⁰¹ s'attache à prouver que l'ensemble de la philosophie et de la psychologie bergsonienne peut passer pour une théorie du plein, transpirant d'une forme d'horreur du vide. Pour le problème qui nous concerne, c'est-à-dire le temps, Gaston Bachelard piste cette *horror vacui* dans un rapport particulier qu'entretiendrait le passé par rapport au présent. Ce rapport voudrait que le présent ne soit qu'un effet du passé, et que dans cette mesure il soit incapable de rien faire d'autre

¹⁰⁰ BACHELARD G., 1950, p. 1-30.

¹⁰¹ BACHELARD G., 1950, p. 1-8.

que de réaliser le passé. Le champ lexical de la création, de l'ajout d'être, ne peut alors y prendre place. Le présent ne marque qu'un passage d'une plénitude à une autre plénitude.

Pour Gaston Bachelard, ce passage, marqué par une forme de passivité du présent, a pour origine une équation dialectique simplifiée. Cette dernière trahit un peu plus le goût bergsonien pour le complet. La simplification se joue au niveau de la disparition du deuxième terme, celui de la négation. Henri Bergson n'accomplirait ainsi que des passages de l'être vers l'être et établirait ainsi une égalité entre l'être et le devenir. Certes, il y a du mouvement, mais il n'y a que ça. La passivité dénoncée ne renvoie pas à de l'immobilisme, mais au monolithisme de ce mouvement. Il faudrait, pour lui donner du relief, qu'il incorpore aussi des moments de non-mouvement, sa forme de négativité propre. À ce prix, le présent ne serait plus passif, puisqu'il opérerait la synthèse dialectique.

En poursuivant son enquête à propos du plein bergsonien et de son origine, Bachelard montre alors en quoi ce dernier est peut-être fonction de la compréhension que Bergson manifeste de ce que serait le néant. Le substantialisme plein d'Henri Bergson serait alors un symptôme d'une conception du néant comme attribut de l'être, et non comme concept pour soi. Comme attribut, le néant bergsonien n'exprimerait rien d'autre qu'une erreur humaine, continuellement corrigée par le rapport ininterrompu de la substance à elle-même.

Dans les alentours des problèmes de durée, comme dans ceux de l'espace et du mouvement, c'est donc une forme d'inconcevabilité de la lacune que Bergson imaginerait. D'emblée, sa théorie nous met face à une « continuité immédiate et profonde ». Les seules suspensions qui y sont admises relèvent de la fonction descriptive, comme autant de défauts humains ; elles appartiennent à l'ordre du discours. La continuité bergsonienne ne se brisera, selon Bachelard, que si sa conception du néant est corrigée. Voilà donc le programme des quatre prochaines sous-sections.

La deuxième inspecte donc le néant Bergsonien au niveau du discours, qui serait la seule admise par Henri Bergson¹⁰². Et même à ce niveau, Gaston Bachelard ne s'accorde pas sur la vision de son compatriote.

¹⁰² BACHELARD G., 1950, p. 8-12.

Comme fonction du langage uniquement, le néant bergsonien ne s'exprimerait qu'en termes de négativités. Il ne pourrait jouir d'une conception positive propre, valant d'elle-même et pour elle-même. Le néant langagier ne se révélerait qu'eu égard à ce qu'il nie. À cette inégalité fondamentale, Gaston Bachelard préfère une symétrie terme à terme. Pour lui, le positif est tout autant affirmation d'un élément neutre que le néant négation d'un même élément neutre. Il souligne simplement par là que Bergson s'arrête d'un côté de la balance, celui qui veut qu'il ne soit possible que de vider le plein, là où lui parvient à concevoir que le vide puisse être rempli. Bergson voyait entre l'affirmation et la négation, dans le domaine du langage, une implication. Bachelard conçoit pour sa part que ces termes subsistent sur le mode d'une « parfaite corrélation »¹⁰³.

Plus qu'à un simple problème de philosophie du langage, la conception linguistique de la négativité en fonction de la positivité renvoie aussi, selon Gaston Bachelard, à un problème d'épistémologie des sciences. Le philosophe du non, concepteur d'une science d'abord polémique, pose ainsi qu'une telle conception du néant permet à ses tenants de se passer de fournir une preuve de plein. Pour lui, l'intuition de ce dernier, autant que celle du vide, doit subir la même critique dérivative, puisqu'ils partagent un même point de départ, et sont reflets l'un de l'autre. C'est pourquoi il réclame : « la preuve ontologique complète, la preuve discursive de l'être, l'expérience ontologique détaillée »¹⁰⁴.

Ces problèmes épistémologiques sont développés au long de la sous-section numéro trois en tant que problème tenant d'une vue particulière à propos du jugement négatif¹⁰⁵. Le caractère dérivé du néant linguistique bergsonien proviendrait d'une vue similaire que ce dernier aurait par rapport au jugement négatif. Le jugement positif serait « immédiat et déterminé », le jugement négatif « indéterminé et indirect »¹⁰⁶. Pour Bachelard, ce serait presque l'inverse.

Dans sa conception polémique de la connaissance, la vérification serait l'écho d'une négation et non d'une affirmation. À cet endroit, sans doute Bachelard rompt-il la symétrie qu'il avançait dans l'utilisation langagière des notions de vide et de plein. Au

¹⁰³ BACHELARD G., 1950, p. 9.

¹⁰⁴ BACHELARD G., 1950, p. 11.

¹⁰⁵ BACHELARD G., 1950, p. 12-16.

¹⁰⁶ BACHELARD G., 1950, p. 12.

niveau épistémologique en effet, il semble plutôt militer en faveur d'une primauté du néant. Il prétend même que « la négation est la nébuleuse dont se forme le jugement positif réel »¹⁰⁷.

Point alors le problème de l'origine de la négation. Dans une jolie mise en abîme, et toujours dans le but de prouver contre Henri Bergson que le néant est plus qu'une simple erreur de jugement sur la plénitude de l'être, Bachelard soutient que le mode constitutif de la connaissance est bien la polémique. L'origine de la négation paraît toujours être une autre négation, et non une affirmation initiale première et mythique. Le continu de la connaissance, en faveur duquel arguerait Bergson, ne serait donc qu'un aplanissement inconscient d'un chemin accidenté, caractérisé plutôt par le discontinu.

Après avoir insisté sur la possibilité du vide dans la mise en place de la connaissance, Gaston Bachelard s'attaque, avec un quatrième type d'arguments, au cœur même de son problème : la possibilité d'envisager une durée discrète. Pour ce faire, il va déplacer au niveau psychologique la différence établie au niveau ontologique entre le jugement affirmatif et le jugement négatif.

À ce niveau, remarque-t-il dans la quatrième partie, il est possible d'apprécier le caractère non-établi de l'être¹⁰⁸. L'être comme concept ne peut souffrir, psychologiquement, d'une définition arrêtée. Comme tout autre concept, il est soumis à la pratique de l'affinement psychologique, et ne peut être donné une fois pour toutes ; il subit, par le travail de précision de l'esprit, une transformation du statut de concept à celui de facteur psychologique.

Par rapport à la durée, cela constitue un argument en faveur d'une distribution discrète du temps. En fait, le simple concept d'une action, avant d'être vécue comme un développement dans la durée, est conçu dans l'esprit comme une décision. Le moment de la décision, qui apparaît comme une permission d'agir offerte par notre esprit à notre esprit, est finalement le seul point commun entre le déroulement effectif de l'action et son projet ; après lui, on les retrouve parfaitement disjoints. En parallèle d'un temps vécu du déroulement de l'action, le concept d'être soumis au raffinement progressif de la pensée permet la formulation d'un temps pensé, où une action apparaît comme un

¹⁰⁷ BACHELARD G., 1950, p. 13.

¹⁰⁸ BACHELARD G., 1950, p. 16-20.

être sujet à un travail de précision. Dans cette optique ce temps pensé se doit d'être « plus aérien, plus libre, plus facilement repris et rompu »¹⁰⁹.

Nous établissons donc, selon Bachelard, dans le moment de la permission d'agir, plus qu'une durée continue. Ce serait en effet plutôt une opération de choix entre une quantité d'instants bien isolés. Et voilà donc que sonne le retour du jugement. Se donner la permission d'agir, c'est avoir construit par la pensée une durée où tous les instants se sont vus isolés, arrêtés, comparés, préférés, et donc soumis à un jugement positif ou négatif. Vraiment, « le schème de l'analyse temporelle d'une action complexe est nécessairement un discontinu »¹¹⁰.

La durée vécue, alors soumise à la hiérarchisation des instants par l'esprit, apparaît bien à cet égard comme le résultat d'apparence continue d'un processus créant de la discontinuité. Ce n'est ainsi pas l'ordre des instants choisis qui s'exprime dans la durée, mais bien la durée qui est dépendante de l'ordre des instants choisis au niveau psychologique.

Mais plus encore, il est possible de retrouver, toujours selon Bachelard, au niveau de ces fonctionnements psychologiques, des actions qui ne soient pas des agissements positifs, mais plutôt des formes de non-agir. Le non, tel que conçu par l'épistémologue français, continue ainsi à se répercuter à toutes les subdivisions du travail temporel exercé par le sujet. Henri Bergson, quant à lui, aurait imaginé un plein continu dans ces fonctions de l'esprit, comme des actions toujours déjà mises en mouvement par la volonté positive du sujet.

Gaston Bachelard, et c'est là l'objet de sa cinquième sous-section, reporte encore au niveau de la mise en ordre des instants déterminant l'action la possibilité d'une dialectique du oui et du non¹¹¹. Cette mise en ordre peut ainsi être le fait d'une volonté agissant positivement, mais aussi le fait d'une volonté soumise, voire absente. Il pense évidemment à la coercition, qu'il retrouve peu chez Bergson, et toujours dans le champ lexical de la cause extérieure matérielle. Le non-fonctionnement psychologique est juste une erreur, un achoppement qui trouble pour son compte le déroulement continu de la vie : il n'est pas suspension réelle et intime.

¹⁰⁹ BACHELARD G., 1950, p. 17.

¹¹⁰ BACHELARD G., 1950, p. 19.

¹¹¹ BACHELARD G., 1950, p. 20-23.

Encore une fois chez Bachelard, cette néantisation doit être considérée comme plus que la simple négation d'un élément dont la normalité serait faite de positivité. Les fonctions psychologiques, quelles qu'elles soient, subissent la loi de la symétrie. Un fonctionnement implique forcément un non-fonctionnement. Une illustration serait l'hésitation, comme oscillation indécise de part et d'autre du plan de symétrie. La raison, en tant que preuve, Bachelard la cherche du côté des sciences de la nature. Une action, pour qu'elle soit remarquable, doit se détacher d'un fond ; elle ne peut elle-même être ce fond. L'énergie nécessaire à tout fonctionnement finit par se disperser, et le non-fonctionnement prend alors place. Il y aurait donc, et c'est amusant de le remarquer, des moments où la fonction psychologique de la hiérarchisation d'instant en vue de l'agir ne prend simplement pas place.

Mais là où le jeu s'affine encore, c'est dans la proposition que Gaston Bachelard développe dans la sixième sous-section de ce chapitre¹¹². Par cette proposition, il indique préférer comme mode de déroulement des dialectiques psychologiques un ordre temporel, en lieu et place du traditionnel ordre logique. Il écrit ainsi : « Elles sont d'ordre temporel. Elles sont foncièrement des successions. Une fonction ne peut être permanente ; il faut que lui succède une période de non-fonctionnement, puisque l'énergie diminue dès qu'elle se dépense »¹¹³.

Et cette succession elle-même apparaît comme une discontinuité, dans la mesure où elle organise des éléments d'une nature parfaitement différente, et que leur alternance n'est pas un passage progressif de l'un à l'autre. Quant à lui, Bergson sauvegarderait la thèse de la continuité en la posant comme prémisse. C'est uniquement parce qu'il considère la vie de la conscience comme un continu qu'il arrive à la conclusion que les successions qui lui sont propres se font sur un mode fondu et enchaîné. Et simplement, comme le souligne Bachelard, il manque de preuves pour poser cette prémisse.

Par ailleurs, la considérer comme un présupposé *a priori*, qui définirait un espace théorique où l'on ferait comme si la durée était continue pour en apprécier les avantages, relèverait de la faute logique. Ainsi, la dernière sous-section du chapitre montre toute l'apostériorité d'une telle manœuvre : ce n'est que par le souvenir du cours

¹¹² BACHELARD G., 1950, p. 23-25.

¹¹³ BACHELARD G., 1950, p. 23.

du temps vécu comme un continu que l'on pourrait émettre *a priori* que cette continuité est l'essence de la durée¹¹⁴.

La seule nécessité qu'il est possible de définir en l'absence d'expérience par rapport au temps est, pour Bachelard, booléenne : « ou bien en cet instant il ne se passe rien, ou bien en cet instant il se passe quelque chose »¹¹⁵. Il convient de bien comprendre le [rien] de la citation. Il n'est pas [rien] à hauteur humaine, comme l'absence de l'action qui devrait prendre place, mais bien un [rien] absolu, un vide total.

En amenant le débat du côté matérialiste, Bachelard montre enfin qu'une impression de la durée continue justifiée en analogie à une observation de la permanence matérielle n'a rien de scientifique. En plus de mobiliser des termes comparatifs d'ordres différents - le plein matériel ne peut suffire à justifier le continu temporel – cette analogie, amenée au niveau microphysique, ne tient plus. La matière, selon Bachelard, n'est plus offerte à ce niveau, et ne s'observe qu'au gré de ses phénomènes. Eux, très ponctuels, ne s'exercent plus sur le fil du continu, mais ça et là, singulièrement.

Cet ensemble d'arguments en faveur de l'existence, dans le monde, dans les actions, dans les fonctions psychologiques et enfin dans les règnes de l'infiniment petit, de la discontinuité provoquée par la manifestation du néant pur, oblige Bachelard à avancer la thèse métaphysique de la discontinuité dans la durée. Cette thèse est soutenue comme une précaution : pourquoi faire du continu à partir d'éléments à caractère discontinu ? Pourquoi vouloir du continu où le discret est capable des mêmes résultats, et ce en faisant l'économie d'une généralisation abusive ? Pourquoi, dans la mesure où la durée est le produit d'un fonctionnement psychologique transpirant les ruptures, vouloir cette dernière sans lacunes ?

Cet argumentaire ne s'adressait pas directement à la théorie de Gell, mais bien à un élément emprunté par ce dernier à Bergson. Il était mobilisé ici afin de faciliter le contournement de la possible objection soulevée avant ce peut-être trop long compte-rendu. Pour achever ce contournement, il convient maintenant de montrer comment la théorie de Gell ne perdrait rien de sa force avec une appréciation discrète de la durée.

¹¹⁴ BACHELARD G., 1950, p. 25-30.

¹¹⁵ BACHELARD G., 1950, p. 25.

L'avantage d'une durée continue identifiée à une force créatrice n'a pas cours si un objet disséminé relève d'un processus de création qui ne soit pas nécessairement le fait d'une intentionnalité humaine, en ce comprises les responsabilités de groupe. Je rappelle à cet effet que dans le cas de l'objet archéologique, les seuls éléments traces qui pouvaient à tous les coups être attribués à l'humain étaient ceux liés aux événements de la création, de l'usage et de la découverte. Tous les autres pouvaient se voir attribuer des origines différentes. Il n'y a donc, dans les inscriptions d'(et), aucune volonté de faire corps. Cette mesure prise, il est facilement concevable que l'on puisse se passer, dans le cas de l'objet archéologique, du besoin de penser un processus isomorphe à une durée de type bergsonienne : aucune agentivité n'a en effet besoin de chapeauter la dissémination temporelle de l'objet. Cette dernière peut apparaître, sans risque de léser personne, comme la somme, réalisée par le tiers archéologue, des inscriptions ponctuelles de ses éléments traces ; ce qui équivaut à la somme des instants faisant sens pour l'archéologue.

Ce dernier point de vue ne réduit cependant en rien l'aspect dynamique et processuel qui avait été identifié au chapitre précédent. Tout juste s'en trouve-t-il clarifié. Ainsi, le processus en jeu dans la dissémination de l'objet archéologique avait été défini comme la preuve de lui-même ; il est identifiable grâce aux mouvements de rétentions qui s'exercent depuis l'ensemble vers les éléments traces et il est appréciable à rebours. Le processus se comprend réellement, sans quatrième dimension, comme en dépendance totale vis-à-vis de ce qui le manifeste. S'il y a un processus, c'est donc bien parce qu'il y a l'inscription d'éléments traces, et non l'inverse.

Enfin, l'économie de la durée peut aussi se révéler utile dans la considération de la pertinence archéologique. En accordant une primauté à l'inscription de l'élément trace en tant que mesure décisive du processus, le risque de discourir sur du vide maladroitement instancié est partiellement évité. En effet, avec une durée continue, qui s'étalerait pleinement entre les deux terminaux que sont la mise en forme initiale et l'inscription dans le réseau archéologique, il n'y a aucune hiérarchisation intrinsèque des moments qu'il convient de considérer scientifiquement et de ceux qu'il convient de laisser tomber ; tous sont pris dans le même courant, tous se valent. Dans le cas de la durée discrète, l'intérêt archéologique ne peut se porter que sur les instants matérialisés par l'inscription d'éléments traces, puisqu'ils sont finalement les seuls disponibles à

l'examen. Dans la même idée, ils autorisent qu'un objet archéologique soit apprécié pour d'autres événements que ceux ayant présidé à sa création, à partir du moment où ils ont laissé un élément trace. Cela peut se révéler particulièrement avantageux dans la documentation transversale d'un événement historique renseigné par ailleurs¹¹⁶.

Maintenant, il est possible, je pense, de regreffer la dissémination propre à l'œuvre complet. Gell insistait sur le rôle du commentateur, qui devait opérer l'abduction de la conscience artistique du responsable de l'œuvre étudié. Pour ce faire, il ne disposait que des travaux de l'artiste, et inférait à partir d'eux des mouvements de rétentions et de protensions. À partir de ce point, il pouvait émettre l'hypothèse qu'un processus créatif se subsumait à ce réseau. Ainsi, la seule différence avec l'objet archéologique réside dans la possibilité d'attribution sûre du processus. Or, cette certitude est antérieure à tous les efforts d'inférence du commentateur ; même, elle appartient aux prémisses mobilisées. Là où les indices manifestent une dynamique, cette prémisse autorise donc à égaler cette dynamique à un processus créatif, sans qu'il y ait besoin de doubler ce dernier à ladite dynamique. Sans recourir à la force créatrice comme durée continue, il apparaît possible de conserver tout ce que Gell entendait sauvegarder par ce détour, à savoir la présence de l'intentionnalité de l'artiste. Simplement apparaît-elle ici plus sur le mode d'un effet épistémologique que d'une cause ontologique.

Ce qui reste indispensable cependant à ma conception de la dissémination c'est, d'une part, la présence d'une intentionnalité extérieure *a posteriori*, et une d'autre part conception du temps. Tout l'enjeu de mon utilisation de la dissémination gellienne réside dans la possibilité, depuis le point de vue de l'intentionnalité *a posteriori*, de formuler un moyen rationnel de se référer au passé par le truchement d'un objet archéologique. Si les précédents développements visaient à faire sauter les regards continus sur le temps et la durée, il convient que je persiste à vouloir que dans l'effet épistémologique se manifeste un rapport au temps. Ce dernier, je compte le formuler avec l'appui de la philosophie bachelardienne de la conscience du temps, articulée autour de la notion de l'instant.

¹¹⁶ La dendrochronologie, par exemple, fonctionne entièrement sur ce mode. Les échantillons de bois étudiés ne le sont ainsi pas que pour préciser l'année de leur abattage, mais aussi pour construire une spectrographie générale où des événements particuliers se détachent comme points de repère valables pour des régions précises.

« L'intuition de l'instant »

Le temps et la conscience du temps chez Bergson, et donc Alfred Gell à sa suite, étaient durée continue. Refusant la thèse, pour lui gratuite, de la continuité, Gaston Bachelard construit une philosophie de l'appréhension temporelle construite autour d'une intuition qui serait primitive, celle de l'instant. Dans les lignes qui suivent, je vais exposer cette philosophie sensible, et montrer le pouvoir qu'elle confère à l'individu dans la compréhension que ce dernier aurait des phénomènes temporels.

Il convient de préciser d'abord que l'argumentaire bachelardien en faveur d'une philosophie du temps centrée autour de l'instant s'insère dans une volonté d'articuler sa métaphysique à la physique de son époque. Gaston Bachelard précise à cet égard, après avoir avancé la relativité nouvelle de la durée et de l'espace, que l'instant ne souffre pas d'une telle remise en cause : « *l'instant, bien précisé, reste, dans la doctrine d'Einstein, un absolu* »¹¹⁷. L'ici et le maintenant, dans une rencontre accidentelle punctiforme, ne peuvent se voir synthétisés que sous la forme d'un instant. Ce dernier ne pourrait subir l'influence de la relativité ni de l'un ni de l'autre ; il est le pur recoupement sans épaisseur entre ces deux axes, il est un point mathématique de l'espace-temps.

Car l'instant, s'il est un absolu, ne doit pas être conçu ici comme une unité minimale de durée, dont on pourrait alors préciser la quantité¹¹⁸. Plutôt, il faut voir en lui l'atome de la temporalité, qui imprimerait au temps ses propriétés ; il est réellement la matière dont est fait le temps. Il correspond ainsi au seul élément qui subsisterait à un effort de retranchement répété de ce qui apparaît comme la réalité. Là où la continuité de la durée s'imposait apparemment comme une évidence, l'instant se défend rationnellement comme une prudence. Ainsi, partout où semblent se manifester des durées, une réflexion pointue peut discerner une succession d'instants, mais ne parvient pas à descendre plus avant. Dans la mesure où le temps se révèle alors comme une succession d'instants, le plus simple est de considérer ces derniers comme le temps lui-même¹¹⁹.

Dans le modèle de Gaston Bachelard, la véritable matière du temps est donc bien les « points temporels »¹²⁰, sans épaisseur aucune. L'habituelle ligne mobilisée pour

¹¹⁷ BACHELARD G., 1931, p. 30.

¹¹⁸ En aporie par rapport à ce qui est dit en BACHELARD G., 1931, p. 26.

¹¹⁹ BACHELARD G., 1931, p. 32-33.

¹²⁰ BACHELARD G., 1931, p. 33.

figurer ce dernier s'en trouve fortement modifiée. Propice à la représentation d'une durée continue, comme un flux uniforme, une telle ligne ne conçoit l'instant que comme une construction humaine. La thèse de Bachelard veut exactement l'inverse : seuls les instants existent, tout le reste n'est que construction artificielle. Dans cette optique, le seul mode de la réalité se révèle être celui du présent en succession, rencontre ponctuelle répétée de l'espace et du temps. La ligne du temps n'y existe plus, elle a été remplacée par des accidents ponctuels marqués d'événements que le néant ne peut relier. Dans les mots du philosophe français, procéder de la sorte, c'est-à-dire n'accorder le bénéfice de la réalité temporelle qu'aux seuls instants punctiformes, et donc affirmer la discontinuité du temps, revient à produire « l'arithmétisation la plus complète et la plus franche du temps »¹²¹. Voilà donc le temps égalé à sa plus simple expression, dans un mouvement typique à Bachelard de définition de la raison pour la raison.

En rapport au problème qui m'intéresse directement, cette conception peut évidemment soulever des contestations. Parmi celles-ci, une première aura trait à la question de la durée. J'ai pu, plus haut, argumenter en défaveur d'une figuration continue de cette dernière. À partir de ce point, qui conjoint une matière temporelle punctiforme à cette figuration, il en va donc pour la durée de deux choses l'une : soit la durée n'existe pas, soit elle est discrète. La première possibilité ne pourrait s'articuler avec l'idée de la dissémination archéologique qui, si elle n'implique pas d'arrière-fond, requiert cependant que les instants de l'inscription soient susceptibles, au moins intuitivement, d'être articulés entre eux. En l'absence totale de durée, ils ne seraient que des pulsations dont l'autonomie confinerait à l'isolement.

Un second type de contestations renvoie au problème du caractère vectoriel du temps, et donc à l'existence, en plus du présent, du passé et du futur. Dans le cadre de ce travail, c'est surtout l'existence du passé qui paraît nécessaire. Ainsi, même en définissant l'archéologie comme l'étude du présent des objets du passé, elle requiert la persistance de quelque chose qui n'est plus, sans quoi il serait impossible de les qualifier « du passé ». Or, cette exigence de l'existence du caractère vectoriel du temps, et donc de la pertinence à parler de passé, la théorie de Bachelard risque bien de ne pas la rencontrer dans sa volonté de ne considérer que l'instant absolu.

¹²¹ BACHELARD G., 1931, p. 38.

D'abord, j'attaquerai le problème de la durée. Ainsi, comment Bachelard définit-il cette sensation dans son modèle du temps ?

En bon polémiste qu'il est, Gaston Bachelard anticipe les critiques que sa théorie pourrait susciter. L'une des ces anticipations expose justement la possibilité d'une inconstance logique qui résiderait entre l'habitude de la durée, et de ses mesures, et la thèse d'un instant absolument sans épaisseur¹²². Comment parvenir à penser une longueur du temps, si elle ne peut s'exprimer qu'au travers d'instants accidentellement occupés, seuls véritables règnes de l'être ? Persistant dans la voie choisie de la discontinuité totale, l'épistémologue français apporte une réponse en deux temps.

Dans le premier, il exclut le réflexe d'un partisan de la continuité exposé à la thèse de l'instant absolu qui voudrait insérer de la durée entre les expressions ponctuelles du temps¹²³. La durée, dans cette compromission de la thèse bachelardienne, serait simplement la toile de fond sur laquelle les impacts des instants se produiraient. Cette conciliation maladroite est simplement inconcevable pour Gaston Bachelard, dans la mesure où il ne conçoit la présence de rien, sinon le néant, entre les expressions des différents instants. Et dans ses mots : « Mais nous nous entêtons à affirmer que le temps n'est rien s'il ne s'y passe rien, que l'Éternité avant la création n'a pas de sens ; que le néant ne se mesure pas, qu'il ne saurait avoir une grandeur »¹²⁴. Cette affirmation, il convient de le rappeler, vaut pour les phénomènes révélés par la microphysique de son époque. Cependant, que le parallèle avec ce que j'ai avancé pour la dissémination propre à l'objet archéologique paraît simple !

Pourtant, et Bachelard lui-même l'admet, il use régulièrement d'une montre, et de tout l'attirail d'habitudes que convoie la présence de tels objets. Le deuxième temps de sa réfutation est donc occupé par le problème de la mesure du temps. Car si quelque chose est mesuré, c'est qu'il a une grandeur. Et que peut être la grandeur du temps sinon durée, puisque l'instant est voulu sans épaisseur ?¹²⁵ Pour Bachelard, la réponse viendra en traitant la problématique de l'apparente continuité du temps.

Pour la résoudre, il propose un exercice simple : remplacer les adverbies admis dans le champ sémantique de la durée continue par des adverbies propices à exprimer le

¹²² BACHELARD G., 1931, p. 39-40.

¹²³ BACHELARD G., 1931, p. 39.

¹²⁴ BACHELARD G., 1931, p. 39.

¹²⁵ BACHELARD G., 1931, p. 40.

ponctuel, et constater que rien n'est perdu en terme de sens. Au contraire même, il constate une clarification prudente. L'exemple retenu est celui du mot *toujours*, qui transposé en discontinu deviendrait *toutes les fois*. Le synchronisme compris comme un déroulement parallèle de deux actions ne peut ainsi être vérifié sur le mode du *toujours* continu, mais sur le mode du *toutes les fois* répété à l'envie. La vérification est ponctuelle, la vouloir continue est une extrapolation¹²⁶.

Dans le même ordre d'idées, qui veut un remplacement d'une habitude du continu par une expérience du discret, Bachelard propose de modifier la construction temporelle. Plutôt que de voir dans la mesure du temps une fragmentation toujours plus petite d'un ensemble plus grand, lui veut une multiplication à partir du simple, donc de l'instant. Le mot d'ordre ne sera donc plus le *pendant*, mais bien un rapport strictement numéral de phénomène à phénomène¹²⁷. J'illustre à partir d'un trajet opéré régulièrement : celui qui m'amène à la boulangerie. En termes continus, je dirais : pendant que je marche vers la boulangerie, je réalise 1000 pas. En termes bachelardien : à un trajet vers la boulangerie correspondent 1000 pas. Et voici que je parviens ainsi à me passer de l'appréciation d'une continuité dans la durée.

La mesure du temps prend ici une tournure qui s'exprimera en fonction d'une occupation plus ou moins riche des instants, c'est-à-dire de façon relative. Le temps complet serait à cet égard le plus riche possible, celui pour lequel on pourrait rendre compte d'une activité de tous les instants¹²⁸. Un tel emploi du temps plein serait alors proche, mais non encore égal, à une durée continue. Il en aurait la puissance, mais pas la façon de s'exprimer. Il serait à proprement parler une « durée-richesse » et non plus une « durée-étendue »¹²⁹. Il est amusant de remarquer, de concert avec Bachelard, qu'une heure de peu d'activités est paradoxalement assez longue, là où une heure pleine, entendue en philosophie de l'instant, nous paraît assez courte¹³⁰.

Le problème de l'apparente continuité de la durée adressé, il est maintenant temps d'exposer la façon avec laquelle le philosophe des sciences français s'attaque au caractère vectoriel du temps, difficilement concevable si le temps n'est qu'instant

¹²⁶ BACHELARD G., 1931, p. 41-42.

¹²⁷ BACHELARD G., 1931, p. 42-45.

¹²⁸ BACHELARD G., 1931, p. 46-48.

¹²⁹ BACHELARD G., 1931, p. 46.

¹³⁰ BACHELARD G., 1931, p. 47-48.

actifs. Encore une fois, la solution à ce problème résidera dans une acception en deux temps¹³¹.

Le premier veut la reconnaissance que, à l'instar de la durée continue, le passage du temps est une impression secondaire, qu'il ne peut prétendre à la primauté de l'instant. Toute conscience aguerrie du temps, dans la philosophie de Gaston Bachelard, est une conscience de l'instant. Absolument simple, il ne peut suffire pour fonder une direction. Le temps, en tant qu'il est instant, ne passe pas dans cette théorie. Il est ponctuellement, puis n'est plus, puis peut être à nouveau. On n'y fait que quitter « un instant pour en retrouver un autre »¹³².

Le deuxième marque la construction du passage du temps en relativité par rapport à l'instant, qui ne peut être que présent. C'est donc bien depuis la perspective du présent que le passé et l'avenir sont à considérer. Il convient d'introduire ici la notion de rythme. Car tout ponctuels qu'ils sont, les instants peuvent s'exprimer, au sein de cette théorie, selon une forme décelable, à la manière des 1000 pas du trajet. Le rythme d'un phénomène se conçoit donc bien en relation par rapport à un autre phénomène, de telle sorte qu'à chaque expression du premier, on puisse dénombrer un nombre n d'expressions second. Dans cette optique, on peut concevoir la disparition progressive des expressions du second phénomène. À chaque expression du premier, ce ne sera pas n expressions du second qui seront comptées, mais $n-1$, 2, 3,... À l'instant de l'expression du premier, on pourra ainsi concevoir la diminution du second. L'instant sera l'occasion de former de façon relative un souvenir, en écho, d'un rapport qui a eu lieu entre deux phénomènes. En exacte symétrie se conçoit l'appréhension, la sensation du futur. Ainsi, cette fois-ci, en rapport à l'expression d'un phénomène, ce sera l'expression $n+1$, 2, 3,... d'un autre phénomène¹³³.

On sent ici toute l'artificialité du lien entre l'instant, le passé et l'avenir. Clairement, l'aspect vectoriel du temps est affaire d'habitude, et implique la présence subjective de l'humain. Bachelard, progressivement, permet au sujet de s'exprimer dans le temps d'une façon qui n'hérite pas de la simple unicité du rapport à l'instant. Que la

¹³¹ BACHELARD G., 1931, p. 49-51.

¹³² BACHELARD G., 1931, p. 49.

¹³³ BACHELARD G., 1931, p. 50-51.

durée continue n'existe pas, que l'instant isolé soit la seule réalité objective du temps, n'empêche pas que l'être soit un « lieu de résonance pour les rythmes des instants »¹³⁴.

À partir de cette constatation, il faut maintenant passer en revue les pouvoirs temporels des sujets humains dans la théorie de Bachelard.

¹³⁴ BACHELARD G., 1931, p. 52.

Les pouvoirs temporels du sujet dans la théorie de Gaston Bachelard

Partant de la constatation que la « durée est, strictement parlant, une métaphore »¹³⁵, il est maintenant temps d'inspecter plus avant les capacités subjectives que Gaston Bachelard reconnaît à l'humain. En grande partie, ces dernières sont développées au cours du chapitre qui s'intéresse aux superpositions temporelles¹³⁶. Par ces dernières, le philosophe français ajoute une série d'arguments au faisceau arguant en faveur d'une conception discrète de la durée, mais aussi résout une première fois le problème motivant sa recherche. C'est ainsi que, pour la première fois dans sa *Dialectique de la durée*, il parvient à fonder le droit de l'esprit au repos.

La fin de ce chapitre me servira donc à qualifier l'inférence de l'archéologue nécessaire à la dissémination gellienne en fonction de la théorie de l'instant. Cette dernière, souvenons-nous en, était en état larvaire en l'absence de commentateur. Cette qualification consistera en somme à enfin inspecter le pôle subjectif de la relation archéologique, dont j'avais pu définir le pôle objectif par la théorie de l'actant latourien, et la potentialité qui l'habite par la théorie de Gell.

C'est donc bien une forme de rapport subjectif au temps que je vais exposer dans les lignes qui suivent. En aucun cas il ne faudra considérer ce dernier comme une qualité proprement archéologique, il est une capacité avant tout humaine que j'utilise pour étoffer théoriquement l'idée du besoin d'une inférence extérieure réalisant la dissémination des objets. C'est parce qu'il est un être humain que l'archéologue peut manifester les pouvoirs temporels de l'être bachelardien, dont voici la description.

Après un court détour expectatif par la physique quantique, laquelle, espère-t-il, sera l'occasion de mettre en évidence au niveau subatomique des superpositions de collections d'instants opérant à des échelles différentes, Bachelard revient vite à son propos initial. Il conçoit ainsi des superpositions temporelles à des niveaux bien plus accessibles à l'expérience commune et introduit le lecteur au niveau sur lequel va vraiment s'appuyer son propos, c'est-à-dire le temps de la pensée. Ce temps de la pensée, comme collection d'instants, il le veut non-subalterne à une autre collection

¹³⁵ BACHELARD G., 1950, p. 112.

¹³⁶ BACHELARD G., 1950, p. 90-111.

d'instants, le temps vital. Bien plus, il semble considérer que la pensée peut se faire directrice à l'encontre des actions de la vie¹³⁷.

Une notion fondamentale pour la suite de mon propos point à l'aune de cette relation entre deux collections d'instants : celle de l'épaisseur temporelle. Le temps est l'instant, l'instant est le temps, mais non de façon uniforme. Il n'y a ainsi pas qu'un seul plan pour l'expression du temps sous sa forme d'instant ; on peut le retrouver à des niveaux différents, qui ne se rapportent pas nécessairement l'un à l'autre, mais qui tous peuvent être éprouvés par un sujet. C'est dans cet ordre d'idées que Bachelard précise sa thèse par la proposition qui veut que : « le temps a plusieurs dimensions ; le temps a une épaisseur. Il n'apparaît continu que sous une certaine épaisseur, grâce à la superposition de plusieurs temps indépendants »¹³⁸.

Dans cette cacophonie de collections d'instants, le sujet est celui pour lequel, depuis une certaine épaisseur, donc un plan particulier qui constitue un point de vue particulier, le temps peut paraître continu. Mais ce sujet, s'il veut bien se donner la peine d'apprécier chacun des niveaux pour ce qu'il est, percevra non plus une expression soutenue d'instants, mais bien la discontinuité propre à chacun des niveaux. Car, ce n'est pas inutile de le souligner, l'humain connaît cette capacité de traverser les épaisseurs. Le sujet répond ainsi d'une verticalité de tous les instants. Il est celui qui traverse littéralement, depuis un instant isolé du temps de la pensée, les épaisseurs temporelles pour apprécier, entre autres, le temps vital. Il convient donc de concevoir des axes temporels, formés par l'alignement d'instants ponctuels, qui figureraient les différents niveaux de temps. À ces axes temporels parallèles, en particulier à celui du temps vital, il y aurait une perpendiculaire, s'exprimant depuis l'axe du temps de la pensée, qui serait le moyen par lequel un sujet parviendrait à s'affranchir du simple rythme des instants organiques¹³⁹.

Pour appuyer son propos, Bachelard produit divers exemples, comme ceux de la dépression ou du rêve, environnements qu'il conçoit marqués de dissociations flagrantes entre les différents axes temporels¹⁴⁰. Ainsi, si l'impression de continuité est conçue comme la somme statistique de tous les instants de tous les axes temporels, il semble

¹³⁷ BACHELARD G., 1950, p. 90-91.

¹³⁸ BACHELARD G., 1950, p. 92.

¹³⁹ BACHELARD G., 1950, p. 94-96.

¹⁴⁰ BACHELARD G., 1950, p. 96-98.

que seul l'état d'éveil soit capable de réaliser cette somme. Alors qu' « Au contraire, rêver, c'est désengrener les temps superposés »¹⁴¹.

Cependant, le sujet n'a pas à attendre le rêve pour se rendre capable de se dégager de la superposition assimilatoire des différents axes temporels. Il lui suffit d'aménager sa verticalité, perpendiculaire à cesdits axes. Pour ce faire, il doit procéder à l'affirmation de son *cogito*, non comme sujet historique, mais comme absolu formel, dégagé de toutes accidentalités. Il ne s'agit plus de s'affirmer en être, mais bien de s'affirmer en pensée. Voilà dans quelle mesure Bachelard milite en faveur d'un *cogito cogitem* [*me esse*¹⁴²] ; un *je pense que je pense que je suis*. Plus encore, il entrevoit la libération verticale de la transitivité des axes temporels horizontaux par l'affirmation d'un troisième degré : le (*cogito*)³, ou le *je pense que je pense que je pense*. L'être ne se développe plus dans une conséquence, donc sur plusieurs instants, mais bien dans une circularité prenant place sur un instant. Se joue donc ici une esquisse de verticalité à partir d'un seul instant, donc d'un temps vertical¹⁴³.

Cette formalisation de l'être par la pensée constitue une spiritualisation de l'être, et sanctionne le droit à ne plus se laisser emporter par l'impression de continuité issue du mélange des horizontaux temporels. Elle est instantanée car elle est formalisation ; la succession des *je pense* n'est pas historique, elle est automatique. La verticalité du (*cogito*)³ est bien de nature temporelle, puisqu'elle est caractérisée par son expression sur un instant, mais elle n'est en rien linéaire. Elle est une échappée réelle de la collection d'instantanés qui forment les axes temporels¹⁴⁴.

À cet égard, elle est une autre preuve de la discontinuité temporelle. Quand l'axe vital grouillait d'instantanés, qui en écho avec d'autres instantanés d'autres axes, produisaient une impression de continuité, les rares instantanés du (*cogito*)³, comme des éclats de clairvoyance dans cette impression de continuité, trahissent la discontinuité fondamentale du temps. L'axe des instantanés du (*cogito*)³ est par excellence lacuneux, entrecoupé de néant. Là où une forme de cohésion matérielle pouvait suffire pour faire durer le temps au niveau de l'axe vital, le devenir de l'axe (*cogito*)³ ne sera assuré que grâce à une « cohérence rationnelle »¹⁴⁵. Ce sera donc bien à la conscience, à

¹⁴¹ BACHELARD G., 1950, p. 98.

¹⁴² Je me suis permis, dans un scrupule grammatical, d'ajouter le *me esse*. Bachelard ne le fait pas.

¹⁴³ BACHELARD G., 1950, p. 100.

¹⁴⁴ BACHELARD G., 1950, p. 101-102.

¹⁴⁵ BACHELARD G., 1950, p. 102.

l'intelligence, de se fournir les raisons suffisantes à l'exercice exigeant du (cogito)³, donc de faire ressurgir son axe propre.

Pour Bachelard, un excellent exemple paraît dans le raffinement progressif de la feinte, qui établit un axe temporel morcelé, repris d'instant à instant de la feinte à instant de la feinte, de verticalité à verticalité, depuis un axe qui serait celui de la sincérité. La feinte, dans cette acception, fait figure de cogito au troisième degré, si elle remplit la condition d'être de troisième intention, c'est-à-dire la feinte de la feinte de la feinte¹⁴⁶.

Quant au propos qui occupe ce travail, ces considérations sur la feinte étaient simplement proposées par souci de complétude. Simplement permettaient-elles de faire sentir qu'en parallèle d'un temps vital, un esprit aguerri était à même de construire des collections d'instant très raffinées, presque idéalisées. Ces temps idéalisés trahissent un état terriblement lacunaire, leur cohérence tient ainsi plus dans des constances que dans des continuités, et ces constances sont fournies par l'esprit.

Car maintenant, je vais reprendre les acquis des précédentes lignes, et voir en quoi ils pourraient s'appliquer à une personne archéologue. Bachelard conçoit l'être humain comme un être temporel, capable de ressentir l'expression des instants. Ces derniers forment par collection des axes différents, qui donnent l'impression de la durée continue, tant l'habitude ne parvient pas à reconnaître l'axe d'émission des différents instants. Les instants du temps pensé se confondent ainsi avec ceux du temps vital.

Mais à partir d'un instant du temps pensé, la conscience humaine est capable de traverser verticalement ces différentes collections d'instant. Cet instant du temps pensé est marqué par une attitude psychologique particulière qui détache l'être du courant vital, et produit un temps particulièrement lacunaire mais idéalisé. Le sujet a donc le pouvoir de transcender les instants afin de créer un temps dont la cohérence tient dans ce qui est porté à des attitudes exponentielles.

Pour l'archéologue, ces attitudes ne sont certainement pas celles des exemples de Bachelard, que ce soit la (feinte)³ ou l'(amour)³ comme « pur art de l'amour »¹⁴⁷, mais une posture d'un ordre particulier. Cette dernière permettrait l'aménagement d'un temps pensé qui rejoindrait l'axe de la dissémination de l'objet archéologique. Je propose, pour le goût de l'exercice, une puissance trois à partir de la posture de la constatation.

¹⁴⁶ BACHELARD G., 1950, p. 103-109.

¹⁴⁷ BACHELARD G., 1950, p. 110.

Ainsi, avec les pouvoirs temporels propres à l'humain dans la théorie du temps de Gaston Bachelard, l'individu archéologue serait celui qui depuis un instant du temps de la pensée, grâce à une (constatation)³, parviendrait à déplacer son attention sur un axe temporel idéalisé. Subjectivement, il fournirait à cet axe la matière temporelle nécessaire pour le faire durer de façon discontinue, c'est-à-dire entre les différents instants de la constatation au troisième degré. Aussi, il le voudrait coïncider avec l'axe de la dissémination de l'objet archéologique.

Car cette théorie discontinue du temps, avec sa notion d'épaisseur temporelle, permet aussi l'inscription d'une temporalité propre à l'objet archéologique. Ce temps archéologique, il convient de le concevoir en fonction de tout ce qui a été établi par rapport à la dissémination gellienne de l'objet archéologique. Il serait ainsi simplement la collection des instants significatifs à la dissémination, c'est-à-dire les instants de l'inscription des éléments traces, conçus comme un axe temporel à part. Cet axe serait fort loin d'être une ligne, au sens mathématique du terme. Il n'est ainsi constitué que d'une quantité définie de points, qui ne connaissent pas une répartition homogène. Aussi, il serait parallèle aux autres axes temporels - l'axe vital, l'axe de la pensée,... - mais d'une façon assez particulière. Là où les autres axes temporels connaissent des expressions d'instant concomitantes ou presque, assurant par là leur déploiement parallèle, les expressions de l'inscription des éléments traces paraissent révolues.

Mais là se joue le truchement de la matérialité. Gaston Bachelard concevait des rythmes dans l'expression des instants des différents axes temporels, ce qui permettait leurs concomitances, et donc le parallélisme des axes. La matérialité, qui est réellement porteuse des éléments traces, doit être conçue dans mon modèle comme ce qui permet la répétition de l'expression de l'inscription des éléments traces. Si les instants des inscriptions ne sont plus d'actualité au moment de l'examen archéologique, ses répétitions, elles, le sont. C'est donc bien ces dernières qui serviront d'appui au jeu de la (constatation)³, et entre lesquelles l'archéologue fournira par la pensée la matière du temps archéologique.

Arrivé au terme de ce chapitre, je crois pouvoir avancer que je dispose de toutes les armes suffisantes à la proposition d'un modèle rationnel de l'utilisation du temps en archéologie. Simplement sont-elles encore, à ce stade, non articulées entre elles.

J'ai donc d'un côté un objet archéologique, résultat d'un processus discontinu ponctué par l'inscription d'éléments traces. Ces inscriptions constituent autant d'instants significatifs dans la pratique de l'archéologie, et ils ne sont pas, dans la théorie de Bachelard, reliés par une durée/toile de fond.

De l'autre, j'ai un individu archéologue, qui manifeste les pouvoirs temporels de l'être bachelardien. Il est ainsi capable, depuis un instant de son temps de pensée, de considérer d'autres axes temporels, par la pratique d'une forme de verticalité perpendiculaire à ces axes temporels. Il est ainsi capable de s'abstraire de l'axe de ses instants vitaux pour procéder à l'organisation d'axes temporels idéalisés connaissant leur cohésion propre.

Dans l'ultime chapitre, mon jeu s'achèvera donc sur la proposition d'un mode qui parviendrait à réconcilier ces deux relata. Ce mode arrêtera donc une compréhension du temps archéologique comme dépendant du processus de dissémination de l'objet archéologique d'une part, volet objectif, et de l'observation de cette dissémination par une personne bachelardienne d'autre part, volet subjectif.

Chapitre 5. L'instant de synthèse

Plus qu'une conclusion, ce chapitre se veut être un moment de synthèse. Cela implique, en plus d'une reprise systématique des différents résultats du travail, une articulation censée unifier ces différents éléments en une théorie cohérente. Ainsi, selon l'objectif principal de cet essai, c'est dans ces lignes que sera développé un modèle justifiant de l'utilisation des objets archéologiques comme des objets en lien avec le passé. Aussi, ce chapitre doit être pensé comme une illustration de ce qui fut proposé dans l'introduction, à savoir la recherche d'une solution philosophique à un problème formulé à partir d'un type particulier de données archéologiques. Il ne s'agissait, en fin de compte, que de montrer que ce type de réflexion était possible en archéologie. Aussi, à l'image de tout ce qui fut proposé avant, je ne prétends pas atteindre une forme quelconque de vérité. Tout au plus mènerai-je un jeu à son terme. Cette synthèse veut donc être une possibilité, un modèle cohérent, plus qu'une conclusion définitive.

Ainsi, après avoir réexposé les acquis des précédents chapitres comme autant de termes d'une équation philosophique, je tâcherai de résoudre cette dernière. Pour ce faire, je me plierai à une habitude toute philosophique, qui à partir de deux éléments en veut un troisième bénéficiant de ses caractéristiques propres. Le concept mobilisé, capable de rendre compte d'un tel mouvement dialectique, sera celui de l'émergence, tant il paraît incontournable de nos jours. Comme ce concept ne constitue en rien le sujet de ce travail, il ne s'agira pas ici de détailler tous les problèmes qu'il soulève, mais bien de choisir sur le marché théorique de l'émergence une version pertinente par rapport à la motivation principale de ce travail. Ce choix sera évidemment lui-même argumenté et critiqué. Par ce dernier mouvement, j'obéirai une dernière fois à la loi du genre en y injectant ce qui fera office d'ouverture à une nouvelle problématique.

Retour sur les acquis

Afin d'aborder au mieux le moment de synthèse philosophique à proprement parler, il convient de rafraîchir les notions auxquelles je suis parvenu au cours de cet essai. Pour ce faire, je suivrai l'ordre des chapitres, en les regroupant thématiquement. Une partie de cette section sera ainsi consacrée aux considérations sur l'objet archéologique. Quant à l'autre, elle reviendra en quelques mots sur la figure de l'archéologue.

J'ai choisi, au moment de clarifier l'entité objet archéologique, d'opérer un détour par les sciences sociales à la française. Cette décision était motivée par l'intuition qu'un objet n'était pas archéologique dans n'importe quelles conditions. Dans le large éventail de théories proposées par les écoles de sociologie, d'anthropologie et d'ethnologie francophone, une en particulier m'a permis de penser l'objet archéologique en dépendance d'un contexte : le volet matérialiste latourien du tournant ontologique.

Ainsi, avec la figure de Bruno Latour, j'ai pu montrer la pertinence qu'il y a à désigner certains objets comme des objets archéologiques. À partir du moment où ces objets opéraient une différence dans un réseau que l'on pouvait qualifier d'archéologique, alors la distinction avec d'autres apparaissait fondée. En ce sens, les objets archéologiques pouvaient être qualifiés d'actants. Mais plus encore, et je mobilisais là une théorie de Pierre Lemonnier, je tentais de montrer en quoi les objets archéologiques peuvent exercer des fonctions différentes, dont celle de cadre légitimant la pratique archéologique.

Déplaçant mon propos vers les rives de l'esthétique et de l'épistémologie de l'art, je tâchais de fournir à l'objet archéologique ainsi défini un principe processuel. En ayant recours à la notion de dissémination d'Alfred Gell, j'exposais une acception de l'objet archéologique en tant qu'il serait le résultat d'un processus à actualiser par un tiers, l'archéologue. Ce processus serait perceptible grâce à la présence d'éléments traces, autant d'instantanés matérialisés dans l'objet.

Ce premier temps du travail laisse donc face à une conception de l'objet archéologique telle que :

- la notion d'objet archéologique renvoie à une utilisation dans un contexte particulier d'un objet qui apparaît favorable à cette utilisation ;

- il apparaît favorable à cette utilisation en tant qu'il peut être considéré depuis l'extérieur comme le résultat d'un processus.

Le quatrième chapitre fut l'occasion de diriger le travail vers l'exposition d'une philosophie du temps propre à encadrer les précédents acquis. Contre l'avis de Gell, celle retenue exposait une diffusion de la matière temporelle sur un mode discontinu : le temps y était assimilé à l'instant, en tant qu'il est absolument ponctuel. Empruntée à Gaston Bachelard, cette théorie du temps offrait l'avantage de voir en l'humain un être capable de transcender l'instant par une mise en écho de ses activités, et de créer ainsi de nouvelles lignes temporelles. En rapport avec le reste du travail, je voyais dans l'archéologue la capacité, par une (constatation)³, de coller à la ligne temporelle propre à la dissémination de l'objet archéologique.

Ces deux termes, l'objet archéologique résultat d'un processus et l'humain temporalisant, il me faut les lier plus finement que par la simple déclaration que le second réalise le premier en créant la ligne temporelle valable à son expression. C'est ce que je m'apprête à faire dans la prochaine section.

Proposition de synthèse : l'émergence d'une propriété spécifique à l'archéologie ?

Ces deux termes, je vais maintenant tenter de les articuler afin de boucler enfin un modèle satisfaisant au challenge qui motivait ce travail. Le moyen choisi pour réaliser ce nœud sera celui, à la mode, de l'émergence. Il va donc s'agir, dans les lignes qui suivent, de proposer et d'argumenter une présentation émergentiste qui aboutirait à confier à l'archéologie une propriété qui lui serait propre : celle qui ferait d'elle la science qui autorise l'étude du présent des objets du passé.

Quelle qu'en soit la forme rationalisée, les intuitions de l'émergence renvoient toutes à l'idée de l'introduction d'une nouveauté au sein d'un système dont les caractéristiques ne semblent pas suffisantes pour expliquer cette introduction. Celle-ci peut s'exprimer à différents niveaux, et sur des éléments de différentes natures : elle peut prendre la forme d'un nouveau pouvoir causal, d'un nouveau statut ontologique, d'un nouveau statut épistémologique, ou encore celle d'une nouvelle propriété¹⁴⁸.

Avant de formuler une matrice pertinente, je pense qu'il convient de produire ici les sources de ma volonté à présenter l'articulation finale du modèle en construction tout au long de ce travail sous la forme d'une relation d'émergence. Dans la ligne directe du précédent chapitre, ces dernières se trouvent en partie chez Bachelard, pour qui :

« La synthèse qui donne l'effet se présentera alors en quelques manières avec une dimension de plus que la cause. La cause n'agira que par une adjonction, au bénéfice d'une convergence de conditions. La réalisation de la cause pour donner son effet est donc une *émergence*, une valeur de composition »¹⁴⁹.

Certainement ces propos ne seraient-ils plus tenus aujourd'hui par un spécialiste de l'émergence, dans la mesure où ils sont loin de rendre compte d'une formalisation achevée de la notion. Pourtant, ils conviennent parfaitement pour traduire littérairement les intuitions de base à l'émergence, et me fournir l'impulsion théorique suffisante à chercher une formulation pertinente de mon problème en fonction des théories émergentistes. Aussi ces lignes trahissent-elles une conception de l'émergence qui fait la part belle à la rencontre, à la confrontation, à ce que Bachelard nomme « une valeur

¹⁴⁸ WALSH D., 2012, p. 177. GUAY A. et SARTENAER O., 2016, p. 298.

¹⁴⁹ BACHELARD G., 1950, p. 58.

de composition ». Dès lors que mon travail a jusqu'à présent envisagé la présentation du problème en fonction de deux pôles majeurs, cette intuition semble de bon augure.

Elle invite ainsi à considérer une solution qui partagerait la responsabilité de l'origine de la « passéité » entre les deux pôles jusqu'alors explorés : le pôle objectif, endossé par l'objet archéologique en tant qu'il est un actant latourien et un objet potentiellement processuel, et le pôle subjectif, l'archéologue, qui bénéficie du pouvoir de créer des lignes temporelles. Dans cette solution, et toujours d'après l'intuition bachelardienne, la « passéité », en tant que « valeur de composition », émergerait de la conjonction entre ces deux termes. Elle serait à cet égard le relata émergent de la relation dont la base serait l'interaction des deux pôles.

Afin qu'elle se raffine, cette intuition doit s'étoffer progressivement grâce à des compréhensions plus formalisées, plus modernes, de ce qui peut prétendre au statut d'émergence. Ces dernières sont très nombreuses, et leurs auteurs ne s'entendent pas nécessairement. L'un des enjeux majeurs de ces discussions paraît dans la difficile conciliation entre une critériologie métaphysique trop stricte de ce que serait une véritable relation d'émergence avec les exemples possibles présents dans le monde. Ainsi, dans un court article sur le sujet, Paul Humphreys avance-t-il une série de six critères à considérer en faisceau ; il n'exige ainsi pas que tous soient validés pour une qualification pertinente d'un phénomène dans les rangs des relations émergentes¹⁵⁰. Ces six critères/caractéristiques sont : la nouveauté du relata émergent, la présence de différences qualitatives dans la nouvelle propriété, l'impossibilité de l'existence de la propriété à un niveau inférieur, l'existence de lois propres au niveau du relata émergent, l'impossibilité pour le relata émergent d'advenir sans sa base et l'holisme du système dans lequel prend place la nouvelle propriété¹⁵¹. Par la suite, je vais me servir de cette liste comme d'un canevas directeur afin de tester la pertinence de la relation émergente que j'ai avancée.

En ce qui concerne la nouveauté du relata émergent, il y a peu à dire. La propriété de la « passéité » est une propriété voulue spécifique, qui advient lorsque sont mis en contact les deux pôles de la relation archéologique. En cette manière, la propriété en question paraît neuve selon au moins deux ordres : l'ordre formel et l'ordre temporel. Par l'ordre formel, j'entends l'opération logique qui articule entre eux les deux pôles.

¹⁵⁰ HUMPHREYS P., 1997, p. S342.

¹⁵¹ HUMPHREYS P., 1997, p. S341-S342.

Au sein de cette articulation, aucun des éléments ne s'est déjà vu attribuer une qualité telle que la « passéité ». Cette dernière apparaît donc neuve pour chacun des pôles. Par l'ordre temporel, je requiers encore une fois à la théorie de Bachelard. La succession discrète des instants implique que chacun de ceux-ci, pris séparément, soit neuf. La mise en relation d'un archéologue avec un objet archéologique obéit elle aussi à cette constante : elle est une collection d'instantanés ponctuels. Avant que la relation ne débute, la passéité n'existe pas. Elle n'advient que sur l'instant qui marque la rencontre, et apparaît ainsi neuve par rapport à tous les instants précédents. Il serait possible d'aller jusqu'à dire qu'elle est pulsatilement neuve. En effet, si les instants sont séparés par du néant, une relation archéologique est aussi une collection d'instantanés séparés, elle est aussi lacunaire. La disparition de chacun de ces instants marquerait la disparition de la « passéité » ; et l'expression de chacun d'eux sa venue, toujours renouvelée.

La propriété de la « passéité » jouit-elle d'une différence qualitative par rapport à ce dont elle émerge, à savoir la relation entre le pôle humain et le pôle objectif ? Cette exigence semble dans ce cas-ci remplie *de facto*, peut-être même d'une façon triviale. Ainsi, les catégories qui permettent la construction des trois termes intrants à cette relation d'émergence sont d'ordre qualitatif, et certainement pas quantitatif. S'ils sont différents, c'est donc qu'ils le sont forcément qualitativement, dans la mesure où il n'y aurait pas d'autre moyen de fonder une différence.

Il convient ici d'énoncer une possible objection. D'aucun pourrait avancer que la propriété de la « passéité », comme résultat de la rencontre entre les deux pôles, trouve une origine logiquement suffisante dans l'actualisation du terme résultat potentiel par le terme subjectif, voire qu'elle se résume à cette actualisation. Et il n'aurait pas tort : il semble que l'on pourrait s'arrêter à cette conjonction, et ne pas perdre pour autant l'expression de la « passéité ». Une position de ce type, proche d'une forme de constructivisme social, prétendrait que cette dernière n'est que le produit de la subjectivité de l'archéologue, et qu'elle appartient donc en propre comme propriété à ce dernier. Il n'y aurait dès lors plus de pertinence à parler de différence qualitative, ni même d'émergence tout court, d'ailleurs.

Je tenterai de répondre à cette objection en restant dans le cadre conceptuel défini tout au long de ce travail. Depuis le début, je tâche de penser une interaction fine entre l'objet archéologique, débarrassé de sa passivité de non-sujet, et l'archéologue,

dont les efforts sont voulus rationnels. L'archéologie ne doit pas, au terme de ce travail, apparaître comme une fiction. C'est pourquoi, si le sujet exprime des pouvoirs communs à tous les humains, il faut éviter de considérer l'actualisation de la potentialité processuelle de l'[OA], développée au précédent chapitre, comme de la subjectivité commune. Il ne serait jamais accordé aucun crédit à une personne qui prétendrait pouvoir tenir un discours valable sur le passé en l'absence de tout cadre extérieur objectif ; même si, dans les termes des propositions de ce travail, il ne ferait rien d'autre que manifester les mêmes capacités temporelles que celles que l'archéologue emploie. Seules, ces capacités ne suffisent pas à réquisitionner un droit semblable à celui de la « passéité ». Il y a donc une différence fondamentale entre la « passéité » et cette capacité bachelardienne. Elle est un produit de cette capacité, mais pas dans tous les contextes.

Pour terminer de lever l'objection, je rappellerai que l'insuffisance des capacités bachelardiennes est en symétrie avec celle de l'artefact. En tant que pôle objectif, ce dernier est actant, pas agent. Sa processualité est toute potentielle, elle nécessite un agent pour passer en acte. C'est pourquoi, ces deux dernières précisions prises en compte, le besoin de l'interaction entre les deux pôles semble être un détour obligatoire pour penser rationnellement l'introduction d'un élément tel que la « passéité ». Et puisque de cette interaction est produit quelque chose de neuf, comme prouvé au point précédent, il est pertinent de considérer cette chose émergente.

Le troisième des critères proposés par Humphreyss considère la notion de niveau. Pensée pour les cas d'émergence dans les sciences naturelles, en particulier la physique, cette liste s'attache ainsi à la problématique de la hiérarchisation des lieux d'expression des propriétés. Elle exclut que la propriété émergente eût pu se retrouver là où s'expriment les propriétés de bases. Quant à moi, je situe mon discours dans une proposition de modèle théorique censé rendre compte d'une pratique ayant cours en sciences sociales. Je ne pense ainsi pas que la notion de niveau hiérarchique ait ici une quelconque pertinence. Cela dit, en considérant qu'un niveau qui en nécessite deux autres soit, d'une façon non hiérarchique, supérieur à ces deux autres, alors la relation archéologique serait supérieure à l'archéologue et à l'objet archéologique. Or la propriété de la « passéité » ne peut advenir sur ces derniers pris isolément ; elle est co-définie par l'un comme par l'autre. Cet aspect interdit logiquement la présence du relata

émergent sur le lieu d'expression du relata base. Plus encore, une même sensation d'avoir affaire à un niveau supérieur réside dans la capacité qu'a la « passéité » à englober de nombreuses expressions du temps. Ce faisant, là où l'instant est pensé être un absolu ponctuel, et donc les événements de l'inscription d'éléments traces à leur suite, la « passéité » consacre la possibilité de tous les apprécier dans un même élan. Elle paraît être une prise de distance.

La question nomologique est aussi sujette à caution en sciences sociales. Mais le consensus penche du côté de l'avis qui veut qu'elle n'y existe pas. C'est pourquoi je considère, pour le cas qui occupe ce travail, que ce critère est hors sujet.

Pour la validation du cinquième critère, il y aura moins de difficultés que pour les deux précédents. Ce critère oblige, et rend ainsi compte de la part réductrice de toute bonne théorie de l'émergence, que l'élément émergent trouve ses conditions d'existence dans l'expression des éléments du relata base. Or, dans le cas proposé pour ce travail, il serait impossible d'imaginer une propriété semblable à celle de la « passéité » survenir spontanément sur d'autres instants bachelardiens que ceux qui consacrent la réalisation de la potentialité archéologique par un.e archéologue. Ainsi, il est pertinent d'avancer que la propriété de la « passéité », malgré la relative nouveauté qu'elle représente, est liée à la mise en relation de deux dernières entités.

Le dernier critère, tel qu'il est formulé par Humphreys, semble être un moyen aménagé par le philosophe des sciences pour contourner le problème de la causalité descendante¹⁵². Aussi préfère-t-il confier à un élément émergent la capacité à agir sur le système entier qui l'a vu advenir que de lui fournir un pouvoir causal qui dépasserait du cadre de son niveau d'expression. Cela étant dit, il semble bien, dans la matrice proposée plus haut, que la propriété de la « passéité » a un impact qui dépasse l'instant archéologique. Ou pour le dire autrement, l'instant archéologique regroupe sous son giron les deux autres entités de la relation émergente. Il convient ainsi de rappeler que la propriété ici définie est voulue spécifique à l'archéologie, puisqu'elle est une répétition d'instant archéologiques. Il est donc normal que cette propriété ait un effet et sur l'archéologue et sur l'objet archéologique. Elle est en effet l'autorisation pour l'individu d'élaborer un discours sur le passé à partir de la présence d'objets particuliers.

¹⁵² Voir KIM J., 2006.

Arrivé à la fin de cette liste, qui valide peu ou prou ma prétention à établir une relation d'émergence pertinente pour rendre compte d'une propriété spécifique à l'archéologie, il convient de faire un aveu. Devançant les critiques qui prendront pour cible le caractère ad-hoc de mon précédent exposé, je tiens à préciser que la liste de critères humphreysienne a été mobilisée autant pour valider que pour corriger. Mon but est effectivement d'établir une synthèse acceptable, non de prouver que l'émergence existe grâce à des exemples issus du monde. J'use donc de l'émergence comme d'un moyen. Afin de rendre cela plus patent, je m'appête maintenant à préciser la typologie de la relation émergente à laquelle je peux prétendre.

En premier lieu, il importe de préciser le champ sémantique employé. Jusqu'à présent, j'ai qualifié mon relata émergent, la « passéité », de propriété afin de mieux coller au texte de Humphreys. Or, la rigueur philosophique exige que la relation d'émergence s'établisse entre des relata partageant une même nature¹⁵³. Donc, à partir de ce point, deux possibilités coexistent : soit la « passéité » conserve le statut de propriété, et je dois réussir à fournir ce même statut aux éléments de la base, soit cette dernière tâche est impossible, et je dois donc corriger la nature du relata émergent.

Dans la validation de la critériologie humphreyssienne, je ne m'étais pas trop inquiété de qualifier la nature ontologique des éléments de la base, et avais simplement désigné la mise en relation de l'archéologue avec l'objet archéologique. Or chacun conçoit la différence de nature entre ces éléments et la « passéité » entendue comme une propriété. Mais sont-ce ces entités qu'il faut viser, ou des qualités de ces entités ? Au vu de la teneur de mon travail, la deuxième réponse me semble la meilleure.

En produisant un retour critique, je devrais donc pouvoir éclairer la nature de ces qualités, et donc mieux décrire les forces en présence. La motivation principale à ce travail consiste à fournir un modèle dans lequel se trouvent des raisons rationnelles à qualifier un objet étudié dans le présent d'objet du passé. Cette attribution, je l'ai nommée la « passéité ». Mon postulat de base, indémontrable, voulait que cette attribution ait une genèse symétrique, partagée entre les deux pôles d'une relation archéologique simplifiée au maximum : l'objet archéologique et l'archéologue. C'est selon ce postulat que j'ai d'abord tâché de rééquilibrer la relation. J'ai donc emprunté les éléments nécessaires pour faire des objets archéologiques des actants.

¹⁵³ GUAY A. et SARTENAER O., 2016, p. 298.

Par après, pour en faire des objets temporels, j'ai détourné l'idée de la dissémination d'Alfred Gell. Pour ce dernier, la dissémination était en effet un moyen de rendre compte de la rencontre entre deux intentionnalités : une revenant à l'artiste, l'autre à un observateur extérieur. Dans le cadre de mon travail, la notion de dissémination s'est traduite sous la forme d'une potentialité à actualiser, identifiée par l'inscription d'éléments traces. La potentialité se trouve du côté de l'objet archéologique, et renvoie à son aspect de résultat de processus. L'actualisation, quant à elle, revient donc au personnage de l'archéologue. Les modalités de l'actualisation, je les ai trouvées chez Gaston Bachelard.

Ce dernier, dans une philosophie du temps caractérisée par une primauté totale de l'instant, aménage à l'humain la capacité de créer de la cohésion là où ne résiderait que le néant. Ce faisant, ce sujet serait à même de penser des axes temporels idéalisés. En hybridant cette capacité avec la notion de dissémination ponctuelle d'éléments traces, j'ai forgé la notion de (constatation)³. Simplement, il est possible de considérer que par cette (constatation)³ le sujet archéologue fournit à l'objet archéologique la ligne temporelle qui lui manquait pour installer les différents instants correspondant à l'inscription de ses différents éléments traces. Selon cette acception, l'archéologue apporte à l'objet la matière temporelle nécessaire pour réaliser la potentialité de ce dernier, c'est-à-dire faire de lui le résultat d'un processus. Ainsi, sans l'action de l'archéologue, les inscriptions des éléments traces n'auraient défini rien d'autre qu'une simple accumulation. Pour que ces dernières déterminent un processus, il fallait qu'une intentionnalité extérieure les mette en perspective le long d'un axe.

Les qualités de l'objet archéologique et de l'archéologue sont donc respectivement : la potentialité à être qualifié de résultat d'un processus et la capacité à actualiser cette potentialité. Ces qualités, puisqu'elles doivent entrer dans un modèle explicatif, peuvent porter la casquette d'éléments épistémiques. En aucun cas je n'irai jusqu'à avancer qu'elles sont des propriétés, manifestant par ce statut un pouvoir causal dans le monde.

Plus de doute possible, si la « passéité » émerge sur la conjonction de ces deux qualités, elle n'est pas une propriété, mais aussi un élément épistémique. D'ailleurs, au même titre que les deux premiers, ce relata doit entrer dans une déconstruction explicative. À cet égard, il souffrira moins du statut d'élément épistémique que de celui

de propriété, trop chargé métaphysiquement. Cette relation d'émergence, il convient maintenant de la situer dans le spectre des émergences envisagées par la littérature sur le sujet.

Si, dans le but de respecter l'esprit de la théorie du temps de Gaston Bachelard, la relation émergente aménagée dans ce chapitre ne peut être que synchronique en prenant place sur un instant, il faut cependant que j'explore quatre autres possibilités envisagées par les théories émergentistes. Ces dernières consistent à rendre explicites deux choses : savoir si l'émergence est considérée comme existant dans le monde et statuer sur la permanence de l'irréductibilité qui la caractérise. Pour le premier cas, si la réponse est oui, la littérature parle d'émergence ontologique. Si elle est non, c'est que l'émergence ne tient qu'en tant que description du monde. La littérature parle alors d'émergence épistémologique. Pour le deuxième cas, soit l'irréductibilité tient en principe, l'émergence sera alors forte ; soit elle est vouée à tomber, l'émergence sera alors faible¹⁵⁴.

Je pense avoir été suffisamment clair tout au long de ce chapitre, je n'ai d'autre objectif ici que d'achever une proposition de modèle théorique qui validerait l'utilisation du temps en archéologie. Je ne me situe donc pas ici dans une étude sur l'essence de l'archéologie, encore moins sur celle du monde. Mon propos est donc profondément épistémologique : il n'est qu'un exemple du mode de penser une philosophie de l'archéologie autour des données de cette dernière, mode que j'ai défendu au premier chapitre. Cette constatation prise en compte, je dirigerais naturellement mon propos, dans la bifurcation entre émergence épistémologique et ontologique, vers la première possibilité.

La question de savoir si l'irréductibilité épistémologique entre les relata des qualités des deux pôles de la relation archéologique et le relata « passéité » tiendra en principe ou si elle tombera revient à poser la question du destin de mon travail. Je pense pouvoir avancer que dans les termes de ma formulation, l'émergence semble être une solution satisfaisante. Pourtant, en partant des mêmes éléments que moi, parvenir à une autre articulation ne paraît pas impossible, comme l'a par exemple montré l'objection du subjectivisme. Cependant, une forme d'irréductibilité fait preuve d'une solidité à toute épreuve. Elle tient dans la possibilité de reformuler à l'envi la question de départ

¹⁵⁴ GUAY A. et SARTENAER O., 2016, p. 299-300.

de ce travail et, partant, la possibilité de formuler une infinité de solutions à cette problématique. Ainsi, le doute semble-t-il, pour sa part, tenir en principe. Quoique les méthodes archéologiques progressent, elles ne parviendront jamais à supprimer le fossé qui sépare les données de leur interprétation. De même, il y a, inscrite au cœur même de l'archéologie, une forme d'irrationalité primaire, endossée par la présence d'une subjectivité dans la relation qui la compose. Instancier la potentialité archéologique d'un objet en résultat de processus relève de l'exercice d'une liberté humaine, et consiste toujours en un saut de foi. C'est en ce sens que je défends qu'il n'y aura jamais une explication suffisante au phénomène de la « passéité ». La relation émergente qui en gouverne la présence peut donc, sans risque de blesser personne, hériter de la force de cette irréductibilité, et être qualifiée de forte. Cette assertion ne doit en rien être considérée comme la manifestation d'une certitude, mais bien d'une incertitude fondamentale.

Arrivé au terme de cette synthèse, le plus commode pour conclure consiste à reprendre la matrice de l'émergence propre à ce travail en la précisant en fonction de tout ce qui fut avancé. Ainsi, partant que les éléments épistémiques de mon modèle sont :

- la potentialité de l'objet archéologique à être le résultat d'un processus;
- la capacité de l'archéologue à actualiser la potentialité archéologique ;

et qu'ils forment ensemble le relata de base, alors l'élément épistémique « passéité » émerge synchroniquement sur cette base car :

- cette base détermine synchroniquement l'émergence de l'élément épistémique « passéité » ;
- l'élément épistémique « passéité » ainsi exprimé a des implications sur l'ensemble du système que les relatas de base n'avaient pas.

Cette relation d'émergence entend rendre compte, dans un modèle épistémologique ayant pour but de fonder rationnellement la qualification des objets archéologiques en tant qu'objets du passé, de la codépendance d'un pôle objectif et d'un pôle subjectif d'une part, mais d'autre part aussi de l'insuffisance de cette codépendance.

Pour terminer ce travail, et pour éviter les répétitions, je m'abstiendrai de reprendre encore les acquis des précédents chapitres. Je veux plutôt exprimer mon principal regret, qui serait à considérer comme une ouverture vers d'autres explorations philosophiques de l'archéologie.

Ce regret, je l'attache à l'absence de parallélisme avec les sciences physiques et mathématiques que mes compétences en ces matières m'interdisent de commettre. Gaston Bachelard, avant même de se faire philosophe, parlait couramment les langages propres à ces sciences. Grâce à cette aisance, il a pu développer une théorie du temps cohérente par rapport aux sciences de son époque, et pourtant philosophiquement sensible. Quant à moi, je ne pourrais prétendre à une cohérence de cet ordre-là. Ainsi, la structure discrète du temps que j'ai empruntée au philosophe français, rien ne me dit qu'elle soit encore admise dans les laboratoires.

Mais plus encore, j'aurais aimé voir ce que les mathématiques et la physique pensent aujourd'hui du passé ; j'aurais aimé incorporer leur avis en réponse au défi de saint Augustin. Ainsi, peut-être une théorie scientifique du passage du temps aurait-elle suffi à fonder rationnellement le recours au passé dont les archéologues font preuve ? Je pense ainsi aux théories qui tâchent de reconnaître le moteur du temps, par exemple dans la nécessité du passage de la cause à l'effet. Peut-être aurais-je pu proposer un modèle qui établissait une équivalence entre l'objet archéologique et la cause, et donc voir en ce dernier un moteur d'un temps local, d'un temps qui lui serait propre ?

Une autre absence est à déplorer. Il s'agit d'une validation par l'exemple du modèle construit tout au long de ce travail. Il serait amusant et certainement intéressant d'ainsi suivre une opération archéologique, et de confronter le terrain à cette théorie. Le temps, encore lui, et l'ambition de ce travail, m'ont interdit de le faire ; mon travail tend par là son flanc à une sévère critique de la part des professionnels de l'archéologie.

Aussi, c'est finalement avec les métaphores du temps que le dialogue manque. Car, toujours à l'instar de Bachelard, je pense qu'une part de toutes les théories philosophiques devraient être réservées à une compréhension poétique du phénomène cible. Indiscutablement, les sciences du temps sont aussi des narrations. Car si les mots du scientifique établissent la vérité, les mots du poète montrent qu'elle peut bégayer. C'est pourquoi je tiens à terminer ce travail sur une dernière citation, cette fois

empruntée à Brel : « Il y a deux sortes de temps, il y a le temps qui attend et le temps qui espère »¹⁵⁵.

¹⁵⁵ BREL J., L'Ostendaise.

Bibliographie

- BACHELARD G., *L'intuition de l'instant*, Paris, 1931 (éd. 1992).
- BACHELARD G., *La dialectique de la durée*, Paris, 1950 (éd. 2013).
- BLAISING J.-M., *Towards a different Lorraine (End 20th – Beginning 21st Century). A First-Hand Account of a Period of Transition*, dans BLAISING J.-M., DRIESSEN J., LEGENDRE J.-P. et OLIVIER L. (dir.), *Clashes of Time. The Contemporary Past as a challenge for Archaeology*, Louvain-La-Neuve, 2017, p. 63-77.
- BLOCH Mar., *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, 1949.
- BLOCH Mau., *Une nouvelle théorie de l'art. À propos d'Art and Agency d'Alfred Gell*, dans *Terrain. Anthropologies et sciences humaines*. 32, *Le beau*, 1999, p. 119-128.
- BONNICHSEN R., *Millie's Camp: An Experiment in Archaeology*, dans *World Archaeology*, Vol. 4, No. 3, *Theories and Assumptions*, 1973, p. 277-291.
- CARNAP R., *On the Character of Philosophic Problems*, dans *Philosophy of Science*, Vol. 51, No. 1, 1984, p. 5-19.
- CHOUQUER G., *Actualité des recherches sur les parcellaires ruraux et urbains*, dans *Les Nouvelles de l'Archéologie*, No. 56, 1994, p. 25-32.
- CHOUQUER G., *Parcellaires et longue durée. Points de repère historiques et problèmes d'interprétation*, dans CHOUQUER G. (dir.), *Les formes du Paysage. Tome 2. Archéologie des parcellaires*, Paris, 1996, p. 201-222.
- CLARKE D., *Archaeology: A loss of innocence*, dans *Antiquity*, No. 46, 1973, p. 1-13.
- DJINDJAN F., *Us et abus du concept de chaîne opératoire en archéologie*, dans KRAUSZ S., COLIN A., GRUEL K., RALSTON I. ET DECHEZLEPRÊTRE T. (dir.), *L'âge du fer en Europe - Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Bordeaux, 2013, p. 93-107.
- DURKHEIM E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, 1912 (version numérique de TREMBLAY J.-M., corrigée en 2012 à partir de l'édition de 1968).

- ÉMERY É., *La notion de temps chez Bachelard et Gonseth*, dans GAYON J., WUNENBURGER J.-J. et LECOURT D., *Bachelard dans le monde*, Paris, 2000, p. 177-186.
- FAVORY F., *Morphologie agraire isocline avec une limitation romaine. Acquis et problèmes*, dans CHOUQUER G. (dir.), *Les formes du Paysage. Tome 2. Archéologie des parcellaires*, Paris, 1996, p. 193-200.
- GELL A., *L'Art et ses agents*, Dijon, 2009.
- GUAY A. et SARTENAER O., *A new look at emergence. Or when after is different*, dans *European Journal for Philosophy of Science*, Vol. 6, No. 2, 2016, p. 297-322.
- GUEUSS R., *The idea of a critical theory*, Cambridge, 1981.
- HARAWAY D., *Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle*, dans ALLARD L., GARDEZ D. et MAGNAN N. (dir.), *Donna Haraway. Manifeste cyborg et autres essais. Sciences-Fictions-féminismes*, Paris, 2007, p. 107-142.
- HEGEL G. W. F., *Phénoménologie de l'esprit*, Paris, 1993.
- HUMPHREYSS P., *Emergence, Not Supervenience*, dans *Philosophy of Science*, Vol. 64, Supplement. *Proceedings of the 1996 Biennial Meetings of the Philosophy of Science Association. Part II: Symposia Papers*, 1997, p. S337-S345.
- JOHNSON M. H., *On the nature of theoretical archaeology and archaeological theory*, dans *Archaeological dialogues*, Vol. 13, No. 2, 2006, p. 117-132.
- KELLY J. D., *Introduction. The ontological turn in french philosophical anthropology*, dans *Hau: Journal of Ethnographic Theory*, 4 (1), 2014, p. 259-269.
- KIM J., *Emergence: Core ideas and issues*, dans *Synthese*, 151, 2006, p. 547-559.
- KUHN T., *The Structure of scientific Revolution*, Chicago, 1969 (2^e ed.).
- LATOUR B., *Where are the Missing Masses ? The sociology of a few mundane artefacts*, dans JOHNSON D. J. et J. M. WETMORE (dir.), *Technology and Society, Building Our Sociotechnical Future*, Cambridge, 2008, p. 151-180.
- LATOUR B., *Changer de société : refaire de la sociologie*, Paris, 2006.

- LATOUR B., *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*, Paris, 2013.
- LEMONNIER P., *Mundane Objects: Materiality and Non-verbal Communication*, New-York, 2012.
- LEONE M. P., POTTER P. B. Jr. et SHACKEL P. A., *Toward a Critical Archaeology*, dans *Current Anthropology*, Vol. 28, No. 3, 1987, p. 283-302.
- LEROI-GOURHAN A., *Le geste et la parole. Volume 2 : La mémoire et les rythmes*, Paris, 1964.
- LÉVI-STRAUSS C., *La pensée sauvage*, Paris, 1962.
- OLIVIER L., *I Can't Get No Satisfaction. For an Archaeology of the Contemporary Past*, dans BLAISING J.-M., DRIESSEN J., LEGENDRE J.-P. et OLIVIER L. (dir.), *Clashes of Time. The Contemporary Past as a challenge for Archaeology*, Louvain-La-Neuve, 2017, p. 11-22.
- RUSSELL B., *Méthode scientifique en philosophie*, Paris, 1929.
- SALMON M. H., *On the Possibility of Lawful Explanation in Archaeology*, dans MARTIN M. (dir.), *Readings in the Philosophy of Social Sciences*, Cambridge, 1996, p. 733-746.
- WALSH D., *Mechanism and purpose: A case for natural teleology*, dans *Studies in History and Philosophy of Biological and Biomedical Sciences*, No. 43, 2012, p. 173-181.
- WATTEAUX M., *What do the Forms of the Landscape tell us ? Methodological and Epistemological Aspect of an Archeogeographic Approach*, dans BLAISING J.-M., DRIESSEN J., LEGENDRE J.-P. et OLIVIER L. (dir.), *Clashes of Time. The Contemporary Past as a challenge for Archaeology*, Louvain-La-Neuve, 2017, p. 195-220.
- WYLIE A., *Between Philosophy and Archaeology*, dans *American Antiquity*, Vol. 50, No. 2, *Golden Anniversary Issue*, 1985, p. 478-490.
- WYLIE A., *Evidential Constraints*, dans MARTIN M. (dir.), *Readings in the Philosophy of Social Sciences*, Cambridge, 1996, p. 747-766.

Table des matières

CHAPITRE 1. LA TERRE ET LES ÉTOILES	7
LE TOURNANT RÉFLEXIF EN ARCHÉOLOGIE	9
LES ARCHÉOLOGIES PROCESSUELLES ET POST-PROCESSUELLES OU UNE PHILOSOPHIE DE L'ARCHÉOLOGIE	14
RÉFLEXIVITÉ OPÉRÉE À PARTIR DES DONNÉES	19
CHAPITRE 2. UN DÉTOUR PAR L'ANTHROPOLOGIE : LE TOURNANT ONTOLOGIQUE	25
À QUESTION SOCIALE, RÉPONSE SOCIALE	26
LE TOURNANT ONTOLOGIQUE À LA FAÇON DE BRUNO LATOUR	28
L'OBJET ARCHÉOLOGIQUE EST-IL UN ACTANT LATOURIEN ?	30
LE VOLET MATÉRIALISTE DU TOURNANT ONTOLOGIQUE ET LE RAPPORT AU TEMPS	35
CHAPITRE 3. DE L'ANTHROPOLOGIE À LA PHILOSOPHIE : INSCRIPTION DE LA NOTION DE PROCESSUS	44
L'OBJET ARCHÉOLOGIQUE COMME UN « OBJET DISSÉMINÉ »	46
LE PAYSAGE, UN OBJET ARCHÉOLOGIQUE COMME LES AUTRES	53
CHAPITRE 4. UN CADRE UTILE : UNE THÉORIE GÉNÉRALE DU TEMPS	59
L'INCONFORT D'UNE CONCEPTION CONTINUE DE LA DURÉE DANS L'APPRÉCIATION DE LA DISSÉMINATION D'UN OBJET ARCHÉOLOGIQUE	61
L'ARGUMENTAIRE BACHELARDIEN CONTRE LA CONCEPTION CONTINUE BERGSONIENNE DE LA DURÉE	64
« L'INTUITION DE L'INSTANT »	73
CHAPITRE 5. L'INSTANT DE SYNTHÈSE	85
RETOUR SUR LES ACQUIS	86
PROPOSITION DE SYNTHÈSE : L'ÉMERGENCE D'UNE PROPRIÉTÉ SPÉCIFIQUE À L'ARCHÉOLOGIE ?	88
BIBLIOGRAPHIE	99
TABLE DES MATIÈRES	102

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial